

Concours de recrutement du second degré

Rapport de jury

Concours : CAPES externe et CAFEP-CAPES

Section: PHILOSOPHIE

Session 2017

Rapport de jury présenté par : M. Franck BURBAGE , IGEN Président du jury

Les rapports des jurys de concours sont établis sous la responsabilité des présidents de jury.

SOMMAIRE

COMPOSITION DU JURY	5
PRÉAMBULE	9
ÉPREUVES D'ADMISSIBILITÉ	12
PREMIÈRE ÉPREUVE Composition de philosophie	
Données concernant l'épreuve	12
Données statistiques	12
Sujet	13
Rapport d'épreuve	13
DEUXIÈME ÉPREUVE Explication de texte	23
Données concernant l'épreuve	23
Données statistiques	23
Sujet	24
Rapport d'épreuve	25
ÉPREUVES D'ADMISSION	35
PREMIÈRE ÉPREUVE Mise en situation professionnelle : élaboration	d'une
séance de cours	35
Données concernant l'épreuve	35
Données statistiques	35
Sujets de l'épreuve : « Mise en situation professionnelle : élabo	oration
d'une séance de cours »	36
Rapport d'épreuve	43
DEUXIÈME ÉPREUVE Analyse d'une situation professionnelle	51
Données concernant l'épreuve	51
Données statistiques	51
Sujets de l'épreuve : « Analyse d'une situation professionnelle : a	ınalyse
d'une séance de cours »	52
Rapport d'épreuve	76
ANNEXES	82
Définition des épreuves du Capes-Cafep / Section philosophie	82
Programmes des séries générales et technologiques	
Epreuves du baccalauréat (séries générales et technologiques)	82
Statistiques de la session 2017	83

COMPOSITION DU JURY

DIRECTOIRE

M. Frank BURBAGE, Inspecteur général de l'Éducation nationale, président (Académie de Paris)

Mme Isabelle BUTTERLIN-PARIENTE, Professeur des universités, université d'Aix en Provence, vice-présidente (Académie d'Aix-Marseille)

Mme Marie-Laure NUMA, Inspectrice d'académie – Inspectrice pédagogique régionale, secrétaire générale (Académie de Versailles)

M. Michel NESME, Inspecteur d'académie – inspecteur pédagogique régional, secrétaire général adjoint (Académie de Lyon)

EXAMINATEURS

Mme Céline ACKER Professeur agrégé (Académie d'Aix-Marseille)

M. Jean-Paul AMANN Professeur agrégé (Académie de Lille)

M. Laurent BACHLER Professeur agrégé (Académie de Grenoble)

Mme Isabelle BARDOU Professeur Agrégé (Académie de Toulouse)

Mme Hourya BENTHOUAMI
Maître de conférences des universités (Académie de Toulouse)

M. Pascal BLANCHARD Professeur de chaire supérieure (Académie de Strasbourg)

M. Ronald BONAN Professeur de chaire supérieure (Académie d'Aix-Marseille)

M. Olivier BOUR Professeur agrégé (Académie de Nancy-Metz)

M. Jean BOURGAULT

Professeur de chaire supérieure (Académie de Paris)

M. Philippe CABESTAN

Professeur agrégé (Académie de Paris)

Mme Anissa CASTEL-BOUCHOUCHI

Professeur de chaire supérieure (Académie de Paris)

Mme Arienne CASTELLAN

Professeur agrégé (Académie de Versailles)

Mme Nathalie CLERET AEBISCHER

Professeur agrégé (Académie de Créteil)

M. Fabrice COLONNA

Professeur agrégé (Académie de Versailles)

Mme Agnès CUGNO

Professeur agrégé (Académie de Bordeaux)

Mme Anne-Sophie DE LA VAISSIERE

Professeur agrégé (Académie de Paris)

Mme Natalie DEPRAZ

Professeur des universités (Académie de Rouen)

M. Jean DEVOS

Professeur de chaire supérieure (Académie de Versailles)

Mme Idaline DROZ-VINCENT

Professeur agrégé (Académie de Bordeaux)

M. Jean-Marc DURAND-GASSELIN

Professeur agrégé (Académie d'Orléans-Tour)

M. Alain DUVILLIER

Professeur de chaire supérieure (Académie de Lyon)

Mme Nathalie EBERHARDT

Professeur agrégé (Académie de Strasbourg)

M. Roland ECHINARD

Professeur agrégé (Académie de Créteil)

Mme Anne-Sylvie EYSSIDIEUX-VAISSERMANN

Professeur agrégé (Académie de Grenoble)

M. Hadrien FRANCE-LANORD

Professeur agrégé (Académie de Rouen)

M. Jean-Marie FREY

Professeur de chaire supérieure (Académie de Nantes)

M. Etienne GRUILLOT

Professeur agrégé (Académie de Dijon)

M. Philippe HAMOU

Professeur des universités (Académie de Versailles)

Mme Céline HERVET

Maître de conférences des universités (Académie d'Amiens)

M. André HIRT

Professeur de chaire supérieure (Académie de Lille)

Mme Françoise LANCHON

Professeur agrégé (Académie de Poitiers)

M. Pierre LANDOU

Professeur Agrégé (Académie de Grenoble)

M. Frédéric LAUPIES

Professeur agrégé (Académie de Versailles)

Mme Marie-Laure LEROY

Professeur agrégé (Académie de Versailles)

M. Sylvain LUQUET

Professeur agrégé (Académie de Paris)

Mme Hélène MACHEFERT

Professeur agrégé (Académie de Caen)

Mme Claire MARIN

Professeur agrégé (Académie de Versailles)

M. Jean MONTENOT

Professeur agrégé (Académie de Paris)

M. François MORICEAU

Professeur de chaire supérieure (Académie de Nantes)

Mme Charlotte MURGIER

Maître de conférences des universités (Académie de Créteil)

Mme Claire PAGES

Maître de conférences des universités (Académie d'Orléans-Tour)

Mme Sophie PEYTAVIN

Professeur agrégé (Académie de Rennes)

M. Bernard PIETTRE

Professeur agrégé (Académie de Créteil)

M. Alexis PINCHARD

Professeur agrégé (Académie d'Aix-Marseille)

M. Arnaud SAINT-POL

Professeur de chaire supérieure (Académie de Nantes)

Mme Sophie SEBAN

Professeur de chaire supérieure (Académie de Créteil)

Mme Sévérine SIMON

Professeur agrégé (Académie de Besançon)

Mme Nathalie SIMONDON

Professeur de chaire supérieure (Académie de Paris)

M. Vincent SULLEROT

Professeur agrégé (Académie de Versailles)

Mme Aurélie SURATTEAU

Inspecteur d'académie – inspecteur pédagogique régional (Académie de Créteil)

M. Christophe VALLEE

Professeur agrégé (Académie de Versailles)

M. Frédéric VENGEON

Professeur agrégé (Académie de Versailles)

Mme France VIGOT

Professeur agrégé (Académie de Caen)

M. Luc VINCENTI

Professeur des universités (Académie de Montpellier)

PRÉAMBULE

La session 2017 du concours du CAPES et CAPES-CAFEP externe, Section Philosophie, s'est bien déroulée, grâce à la mobilisation de l'ensemble des personnels administratifs en charge du concours, au professionnalisme à la fois rigoureux et généreux des membres du jury, et grâce aux efforts soutenus des candidats lors des épreuves d'admissibilité comme lors des épreuves d'admission. Leurs prestations témoignent d'une préparation solide, sérieuse et courageuse, souvent bien ajustée, qui a permis de belles réussites.

Si le mérite de cette bonne tenue dans les épreuves du concours revient au premier chef aux candidats, on n'oublie pas qu'ils sont instruits par les professeurs qui, tout au long de l'année, à l'université ou en académie – sans oublier les dispositifs de préparation à distance – contribuent à leur préparation et à la qualité d'ensemble du concours. Que ce rapport soit aussi l'occasion de les saluer et de les remercier, et de rappeler ce que les travaux du concours et de son jury doivent aux enseignements de philosophie dispensés en classes terminales, en classes préparatoires aux grandes écoles, ainsi qu'à l'université. Car c'est vraiment grâce au fond commun de culture philosophique qui s'y constitue que l'on a pu, cette année encore, recruter une nouvelle génération de jeunes professeurs stagiaires, à la hauteur des tâches et des responsabilités intellectuelles, pédagogiques et didactiques, qui les attendent dans leurs classes.

Le nombre de postes mis au concours lors de cette session – 100 pour le CAPES et 25 pour le CAPES-CAFEP – se situe au même niveau que celui de la session 2016. C'est un élément significatif institutionnellement parlant, et encourageant pour celles et ceux qui ont tourné leur vie intellectuelle, personnelle et professionnelle, vers la philosophie et son professorat.

A l'issue des épreuves d'admissibilité, le jury a pu déclarer admissibles au total 235 candidats. La barre d'admissibilité est de 10/20 pour le CAPES et de 8,5/20 pour le CAPES-CAFEP; la moyenne de l'ensemble des candidats de 15,32/40 pour le CAPES, 14,16/40 pour le CAPES-CAFEP; et celle des candidats admissibles (sur les deux épreuves) de 23,16/40 pour le CAPES et 20,26/40 pour le CAPES-CAFEP. Le nombre des candidats admissibles correspond à 23,18% du nombre total des candidats non éliminés pour le CAPES et 31,58% pour le CAPES-CAFEP.

Au vu du bon niveau d'ensemble des prestations écrites comme orales, il a été possible de pourvoir l'ensemble des postes mis au concours, aussi bien pour le CAPES que pour le CAPES-CAFEP. Les barres d'admission (toutes épreuves réunies) sont respectivement de 58 (9, 67) pour le CAPES et de 50 (8,33) pour le CAPES-CAFEP. La moyenne des notes des candidats admis est de 10,97 pour le CAPES et de 9,92 pour le CAPES-CAFEP.

Le nombre de candidats ainsi que la qualité d'ensemble de leurs travaux font ainsi du CAPES et CAPES-CAFEP de philosophie un concours sélectif, d'une grande exigence académique et professionnelle, précisément ajustée à celle qui caractérise l'institution scolaire de la philosophie dans notre pays.

Le CAPES-CAFEP externe de philosophie est un concours dont il importe de bien saisir l'esprit. Les épreuves écrites ou orales¹ actualisent certaines des opérations intellectuelles et discursives déterminantes pour le professorat de philosophie et correspondant précisément à la professionnalité qui s'y trouve mobilisée : connaissance non pas encyclopédique ou érudite mais suffisamment précise de certaines des traditions et œuvres par lesquelles la philosophie s'est constituée et déployée ; culture et goût de la lecture comme de la réflexion que celle-ci vient susciter ; attention portée à la singularité des textes, à leur construction comme à leur signification conceptuelle et réflexive ; compréhension, construction et présentation d'un problème ; élaboration d'un argument tout à la fois pertinent, progressif et cohérent ; attention aiguisée aux réalités du monde et aux situations dans lesquelles les questions et propositions de la philosophie viennent trouver leur ancrage et, parfois, leurs points de butée ou d'embarras — le tout, dans l'horizon assumé d'une élémentarité de bon aloi, permettant aux élèves des classes de lycée de s'initier sérieusement et précisément à la philosophie.

Le programme du concours du CAPES et CAPES-CAFEP n'est autre que celui des classes terminales (voie générale et voie technologique réunies) - lors des épreuves d'admission, ces programmes sont annexés au sujet de l'épreuve « Analyse d'une situation professionnelle : analyse d'une séance de cours ». Comme le stipulent précisément les programmes des classes terminales, l'enseignement et la pratique de la philosophie à laquelle les élèves sont conviés, avec l'aide de leurs professeurs, ne consistent pas en une liste ou nomenclature de « notions », de « repères » ou d' « auteurs » aux contenus prédéterminés, mais dans l'actualisation de problèmes clairement identifiés et précisément examinés. C'est dire qu'on n'attend pas des candidats au concours la restitution de fiches préparées à l'avance et relatives à telle ou telle partie (supposée) du programme (telle notion, tel repère ou tel auteur supposément attendu). Pas davantage la connaissance encyclopédique ou érudite des différents courants et doctrines de la philosophie, ou d'auteurs réputés plus « grands » que les autres. Plutôt une solide culture philosophique que les études secondaires, puis supérieures (en classes préparatoires aux grandes écoles ou à l'université), permettent d'acquérir, jointe aux qualités de clarté, de précision et de rigueur, mais aussi de questionnement, d'audace et d'inventivité intellectuelles que requiert le professorat de philosophie. Et cela sans oublier que si la philosophie se nourrit de la connaissance que l'on peut prendre de la pensée des autres, auprès desquels on apprend soimême à penser, ce commerce s'enrichit sans cesse de l'expérience réfléchie des réalités du monde. Les meilleurs copies d'écrit et les meilleurs exposés oraux sont certes savants, mais ils le sont en un sens proprement philosophique incluant le doute, l'interrogation, l'ouverture à ce qui nous laisse incertains alors même que l'on s'efforce de décrire, d'expliquer, de comprendre quelque chose du monde et de l' « humaine condition ».

Un point particulier doit être mentionné, qui concerne la relation des épreuves d'admissibilité et des épreuves d'admission. Les deux épreuves (écrites) d'admissibilité sont affectées d'un coefficient « 1 » ; les épreuves (orales) d'admission le sont d'un coefficient « 2 ». C'est dire l'importance des épreuves orales, qui produisent d'évidents effets de redistribution des places, et cela pour nombre de candidats. Le concours reste de ce fait ouvert pour tous les candidats admissibles et cela jusqu'à la dernière épreuve (aucun membre du jury ne connaît d'ailleurs les notes et rangs des candidats admissibles à l'issue des épreuves écrites). On peut « perdre », et aussi « gagner » beaucoup de places lors des oraux. Or il apparaît que de trop nombreux candidats admissibles, par ailleurs fort capables, perdent leurs moyens à l'oral, comme s'ils renonçaient à l'avance à des exercices qui se trouvent pourtant à leur portée — et cela, probablement, parce qu'ils se méprennent sur les attentes du jury et, surtout, ne se préparent

¹ Les textes de référence définissant les épreuves peuvent être consultés aux adresses données en annexe de ce rapport.

pas suffisamment à ce que les épreuves orales peuvent avoir de spécifique. En particulier, le jury constate que les candidats sont nombreux à ne pas bien profiter des moments d'entretien, alors même que les questions qui leur sont adressées permettent de compléter, de développer et – lorsque c'est requis – de corriger les exposés initiaux. Il importe de bien équilibrer les efforts de préparation : ne pas dissocier la préparation des épreuves écrites et celle des épreuves orales ; ne pas attendre de se savoir admissible pour s'exercer à l'oral (exposé et entretien) ; se garder de ces fausses béquilles que représentent les « méthodologies » générales et abstraites, qui conduisent nombre de candidats à manquer leur sujet, qu'il s'agisse de la « mise en situation professionnelle » ou de « l'analyse d'une situation professionnelle ».

Les remarques contenues dans ce rapport se veulent aussi intelligibles et explicatives qu'il est possible. Il s'est agi pour les membres des différentes commissions et des rédacteurs de rappeler l'esprit général des différentes épreuves, de caractériser les défauts les plus fréquemment rencontrés, mais aussi les qualités prises en compte dans l'évaluation positive des différentes prestations.

Cela pour permettre aux candidats reçus de comprendre les raisons de leur réussite, et aux candidats de la prochaine session d'ajuster au mieux leur préparation.

ÉPREUVES D'ADMISSIBILITÉ

PREMIÈRE ÉPREUVE Composition de philosophie

Rapport établi par Mme Nathalie Cléret à partir des observations de l'ensemble des membres de la commission

Données concernant l'épreuve

Intitulé de l'épreuve : « Composition de philosophie ». Durée : 5 heures ; coefficient : 1.

Composition de la commission : Céline Acker, Jean-Paul Amann, Laurent Bachler, Pascal Blanchard, Isabelle Bardou, Hourya Benthouami, Olivier Bour, Philippe Cabestan, Anissa Castel-Bouchouchi, Nathalie Cléret, Agnès Cugno, Jean Devos, Idaline Droz-Vincent, Jean-Marc Durand-Gasselin, Alain Duvillier, Nathalie Eberhardt, Roland Echinard, Anne Eyssidieux-Vaissermann, Frédéric Laupies, Hélène Machefert, Jean Montenot, Charlotte Murgier, Bernard Piettre, Arnaud Saint-Paul, Séverine Simon, Christophe Vallée.

Données statistiques

Nombre de copies corrigées	1038
Notes : minimale / maximale	00 / 19
Moyenne des candidats présents (CAPES)	7,38
Moyenne des candidats admissibles (CAPES)	11,45
Moyenne des candidats présents (CAPES- CAFEP)	6,95
Moyenne des candidats admissibles (CAPES- CAFEP)	10,32

Sujet

Que peut-on partager?

Rapport d'épreuve

Le sujet, « Que peut-on partager ? », a donné lieu à une grande variété d'approches et de traitements. Le jury a su apprécier et valoriser cette qualité. Les termes de l'énoncé, pourtant simples et sans aucune technicité, ont semblé dérouter. Il est vrai qu'un tel énoncé interdit la reprise d'un lexique philosophique déterminé et associé aussitôt à une doctrine particulière. Pour faire de cette spécificité un atout, encore fallait-il privilégier une analyse approfondie des problèmes, des concepts et des enjeux philosophiques, afin d'orienter la réflexion avec fermeté et clarté, pour ensuite maintenir cet effort rationnel pendant toute la rédaction. De nombreuses copies, d'à peine trois ou quatre pages, se limitent à une introduction, suivie d'un bref développement, et ne déploient aucune argumentation. D'autres, plus ambitieuses, sont cependant inachevées. Car le questionnement reste hésitant ou tout juste ébauché, le rôle de l'introduction n'étant pas toujours compris. Formuler et identifier un point de départ, le choisir en s'interrogeant sur les présupposés et les conséquences de son choix, ou encore défendre une première position pour en éclaircir et en révéler les insuffisances, supposent de conduire un discours cohérent, sans reproduire mécaniquement les hésitations et les tâtonnements premiers, qui ont précédé la rédaction. A l'épreuve de ce sujet, les candidats ont souvent semblé confondre ces deux moments de l'engendrement d'une pensée. Lorsqu'un effort est consenti pour interroger l'énoncé, ses présupposés et ses ambiguïtés, cette démarche est aussitôt contredite par une suite discontinue d'affirmations péremptoires et réductrices. Une évidence est assénée, suivie de questions désordonnées, sans unité. L'énoncé est même parfois délaissé au profit d'autres objets d'examen, qui s'y substituent. Les distinctions conceptuelles approximatives rendent ensuite impossible l'émergence de problèmes déterminants, alors qu'ils auraient permis d'éviter les allusions et les hors-sujets.

L'exigence de précision

Un des défis majeurs de la réflexion philosophique tient à son exigence de précision, qui doit guider au mieux chaque analyse conceptuelle. Trop de candidats ne prennent pas assez la mesure du sujet tel qu'il est énoncé parce qu'ils préfèrent examiner ce que pourrait être « le partage » en général. Quatre significations sont particulièrement évoquées, la division d'une possession ou d'une propriété, qui ne sont pas clairement distinguées ; la mise en commun de ce qui appartiendrait précédemment à un ou à plusieurs ; l'idée d'une transmission, (voire d'une extériorisation) ; enfin, plus rarement, l'idée d'une participation. Les expressions courantes, « avoir part » et « faire part » sont considérées comme suffisamment explicites pour dédouaner certains candidats de tout effort d'approfondissement. Le propos se limite à des remarques lexicales, et conduit, par la suite, à une sorte de typologie instable des objets susceptibles d'être divisés, sur laquelle l'organisation de l'argumentation finit même par reposer. Le sujet n'étant pas cerné, les efforts se portent sur des questions secondaires.

D'autres, cherchant à marquer une opposition entre les deux premières significations, soutiennent qu'il est nécessaire de partager, au sens d'une mise en commun, puis illustrent cette nécessité préconçue et ambigüe par des exemples hétéroclites, qui ne sauraient remplacer aucun argument, évoquant de manière très allusive une « utilité sociale » ou « une grandeur d'âme ». Au cours d'une telle énumération, ils ne s'aperçoivent pas que des conceptions très différentes et peu conciliables du partage sont confondues. Lorsqu'ils opposent enfin à cette mise en commun

l'idée d'une « division », qui serait au service d'une appropriation exclusive, ils n'articulent pas vraiment les problèmes soulevés par l'opposition de ces deux déterminations, qui demeurent de ce fait extérieures l'une à l'autre. Et même s'il est parfois précisé que la question posée par l'énoncé impliquerait qu'on ne veuille pas « garder pour soi tout ce qui nous appartient », sans l'analyse des présupposés et des enjeux de cette première position, une méprise essentielle s'instaure, due notamment à l'assimilation hâtive entre « le propre » et « la propriété ». Cette démarche a beau être valorisée et présentée comme une sorte d'altruisme, - vouloir déterminer ce qui peut être partagé serait « la preuve d'une générosité », «en permettant la division de biens existants pour en faire don à autrui », ou donnerait lieu à une forme de « satisfaction », parfois de « contentement », - elle constitue l'objet d'une simple opinion. Rappelons que l'idéalisation du contenu d'une opinion est le propre de l'illusion qui n'a rien de commun avec le travail critique de justification rationnelle, auquel se substitue alors dangereusement une série ininterrompue de constats, qui se voudraient de fait. L'intérêt philosophique du sujet demeure par là même en grande partie méconnu.

Une affirmation isolée, si elle demeure péremptoire, ne peut pas plus prétendre renouveler le sens du sujet, si l'on n'en éclaircit pas les raisons. Il est ainsi affirmé que l'amour, l'intimité, ou même la pensée, mériteraient d'être partagés, « au sens où chacun pourraient y avoir part », malgré les obstacles qui sont présupposés évidents et insurmontables. L'éclaircissement tourne court, pour avoir interrompu l'examen trop vite. Cette approche simplificatrice aboutit, le plus souvent, à la manifestation d'une sorte de regret passif et de déploration devant l'inexorable impossibilité. Sans une étude attentive des limites et des conditions de possibilité du partage, le questionnement, lorsqu'il se résume à des remarques compatissantes, perd toute consistance, le sujet se trouvant rapidement congédié. Que cette position soit purement réactive, selon les termes de Nietzsche, et contraire à l'action, selon les mises en garde d'Hannah Arendt dans son Essai sur la Révolution, ne paraît pas nourrir l'inquiétude des candidats. Les enjeux politiques du sujet sont d'ailleurs presque systématiquement délaissés. Certains, percevant l'hétérogénéité des orientations proposées, réussissent cependant progressivement à opposer des couples de notions, (la quantité et la qualité, le fini et l'infini, la matière et l'esprit, le mesurable et l'incommensurable), mais ces derniers restent souvent indéterminés. Ils ne sont que rarement mis en œuvre lors du développement.

Ayant maintenant repéré quelques-unes des principales difficultés rencontrées, ce rapport, qui ne se veut en rien un corrigé, entend partir des propositions concrètes émanant des candidats, afin de montrer à quelles conditions certains ont pu tenter de construire une véritable argumentation critique, et ont ainsi réussi à philosopher. Ces propositions sont ordonnées à partir de leurs ressemblances, structurelles et rationnelles. En acceptant de se confronter au sujet, ils ont évité d'en faire un simple prétexte et ne se sont pas contentés de nouer maladroitement un bouquet d'opinions contradictoires ou d'exposer des résumés de doctrines qui voudraient compenser un questionnement hésitant ou une argumentation imprécise. Certes, ils ont dû faire des choix, et prendre le risque de se confronter à leurs propres impensés, mais c'est précisément le signe d'un véritable engagement, sur cette frontière de l'incertitude et de l'insatisfaction que provoque toute démarche philosophique authentique. Le jury n'a pas manqué de reconnaître la valeur d'une telle « mise en question », pour reprendre l'expression de Vladimir Jankélévitch, malgré les maladresses de forme ou de structure, qu'une lecture attentive doit pouvoir améliorer. Pour ces copies, parfois modestes mais sérieuses, parfois plus ambitieuses, la variété de la notation s'explique notamment par les qualités inégales de constance rationnelle.

S'étonner du sujet

Une première proposition, défendue avec raison par certains candidats, consiste à s'étonner du sujet, dès l'introduction. « Ce dernier semblerait sous-entendre que certains objets soient plus difficiles, ou même impossibles à partager ». Evoquant les principes d'une divisibilité de la matière, ils remarquent, avec, quelquefois, une réelle précision sur les présupposés d'une divisibilité infinie, que la division d'un élément spatial en plusieurs parts est le propre du partage « au sens extensif ». Toute matière peut donc être partagée en droit et en fait. D'autres, en référence au livre XII des Eléments d'Euclide, développent une approche mathématique. « Toutes les grandeurs de même nature se partagent ». On peut partager deux figures et les « comparer », les « classer », les « mesurer les unes par rapport aux autres », même si leur taille ou leur forme diffèrent. Le découpage réitéré, « à l'infini », d'une pyramide est ainsi pris comme exemple. Ce qui conduit un(e) candidat(e) à remettre en cause « cette division sans fin » lorsqu'elle n'est plus théorisée de manière purement géométrique mais envisagée selon des implications pratiques. Une telle division épuiserait la matière et la rendrait inappropriée à tout usage. « Personne ne pourrait tirer avantage d'une parcelle aussi infime ». Compte tenu d'enjeux pratiques déterminants, il faudrait donc savoir à quelles conditions on peut partager. Car croire les ressources inépuisables mènerait dangereusement les hommes à une exploitation mortifère de la nature, encouragés par l'excès propre au désir. « L'homme du besoin », de la mesure, « au sens d'une modération et d'une tempérance », s'opposerait à « l'homme dominé par le désir », la démesure et l'incontinence. (On notera, au passage, qu'une réelle attention peut être prêtée à l'indétermination de l'énoncé, lorsque le sujet qui s'interroge sur ce qui peut être partagé, ce « on anonyme et indéfini », est identifié à chaque fois avec sérieux et précision). D'autres candidats abordent les limites de la divisibilité, condition du partage, en s'appuyant sur les différences entre la notion de dimension et celle de chose, entre l'approche mathématique et l'approche physique.

Mettre en question

Mais se pose aussitôt la question de savoir si tout peut être ramené soit à une quantité, soit à une grandeur. Faisant jouer la distinction cartésienne entre la matière étendue et l'esprit dont l'essence est de penser, la possibilité du partage a pu être questionnée à partir de la nature propre de ce qui peut être partagé, afin d'organiser deux moments du raisonnement. Le premier tente de déployer selon les cas des enjeux scientifiques, techniques et politiques, d'une division de la matière qui ordonne le monde et le rend maîtrisable, grâce à des références variées à la pensée et aux concepts de Bergson, Heidegger, et Arendt. La plupart de ceux qui font appel à ce qui est connu, et seulement à ce qui est véritablement connu, sans réciter des généralités doctrinales superficielles, construisent une pensée à la fois claire et concrète, voire d'une réelle finesse. Cette honnêteté intellectuelle est donc récompensée, puisqu'elle favorise l'émergence d'une démarche argumentative convaincante. Dans un deuxième temps, l'impossibilité du partage au sens extensif est approfondie. On ne pourrait partager ce qui n'a pas de dimension. Ainsi en est-il de la réflexion de l'esprit sur lui-même, condition de toute pensée. L'idée même de « méditation métaphysique » inviterait à s'interroger sur le problème de son caractère « intransmissible ». L'approfondissement des raisons pour lesquelles le cheminement méditatif se différencie de la simple méthode d'exposition d'un savoir (reposant sur « l'ordre des matières »), et s'oppose nettement à l'argumentation des traités scolastiques, permet de redéfinir la notion de partage. L'enjeu essentiel ne serait pas tant de rendre assimilable par une pensée pour ainsi dire passive un objet préconçu mais plutôt d'apprendre à exercer sa raison, selon une lecture croisée des Méditations métaphysiques (I et II) et de la première partie du Discours de la méthode, ouvrage fréquemment cité. (Rappelons que si l'on choisit une citation,

elle doit être précise. Nous soulignons afin d'attirer l'attention sur des erreurs récurrentes. « Le bon sens est la chose du monde la mieux partagée » ; « ce n'est pas assez d'avoir l'esprit bon, mais le principal est de l'appliquer bien. ») La raison est partagée par tous les hommes qui la reçoivent de nature. Mais chaque sujet et chaque homme se définirait avant tout par l'exercice et ainsi la découverte de sa propre capacité de penser, dont le bon usage rend possible la connaissance de l'existence assurée de « notions communes », de « principes » et de « vérités », qu'aucun autre esprit doué de raison ne peut refuser. Un troisième moment, souvent plus bref, prend la forme d'une remise en cause de ce dualisme, qui pourrait s'accompagner de la tentation d'un solipsisme. Ce dualisme rendrait impossible la pensée d'une extériorisation concrète, et donc d'un véritable partage, où se manifeste ce qui ne peut rester seulement un en-soi. Ce travail s'est en général appuyé, avec plus ou moins de maîtrise, sur les concepts hégéliens ou sartriens, les meilleures copies insistant sur les obstacles d'un partage avec autrui, qui supposerait une forme d'irréductibilité. Enfin, de manière plus radicale, certaines copies abordent la critique par Wittgenstein des présupposés sémantiques et métaphysiques de l'opposition entre une intériorité et une extériorité, en particulier au sein du cartésianisme. La philosophie devrait se refuser à croire que des représentations et des « évènements » de la vie de la conscience puissent être partagés, c'est-à-dire décrits et désignés en tant qu'objets « privés » dans un langage publiquement compréhensible, selon les termes mêmes des Investigations philosophiques. Une certaine idéalisation se dissimulerait sous l'idée que notre esprit atteint quelque chose dans sa totale présence. Faut-il alors penser que nous partagerions « la compréhension de discours, toujours structurés par une langue apprise en commun et des manières de dire, davantage qu'un savoir intérieur » ? Ou faut-il déterminer les conditions d'un horizon commun de tout discours, où le sens n'est jamais contenu en lui, mais partagé, au sens d'une « participation à un même geste linguistique » ? L'appel aux conceptions de Merleau-Ponty (principalement à partir de références aux deux ouvrages, La phénoménologie de la perception et Le Visible et l'Invisible) est rendu ainsi pertinent. Un(e) candidat(e) conclut que le plaisir pris à ce partage viendrait des possibles sans cesse renouvelés que les malentendus et les manques de tout discours dessinent.

Ces différentes propositions ont la qualité de présenter une véritable progression argumentative, mais aussi d'en appeler à des médiations pertinentes et variées. Même si certains aspects du sujet ne sont pas envisagés, le raisonnement manifeste une unité et se construit grâce à de véritables questionnements qui s'appuient les uns sur les autres.

Faire preuve de sens dialectique

Certaines copies proposent un autre point de départ. S'interroger sur ce que l'on peut partager serait une nécessité, pour éviter la confusion avec laquelle les hommes prétendent vouloir sans cesse partager une diversité d'objets hétérogènes, sans prendre conscience des différences importantes que ces formes de partage supposent. Or « partager l'espace ou la matière, pour isoler des parts indépendantes d'un tout considéré comme homogène, n'est pas la même chose que d'avoir part à un même ensemble, qui n'est pas scindé par l'action de partager, mais est au contraire vécu comme une unité dans le partage. » Les enjeux et les dangers d'une telle confusion reposeraient sur une sorte de réductionnisme qui manquerait la richesse de la réalité du monde. (On ne pourrait pas « interpréter une musique seulement en l'exécutant note par note ». On ne pourrait pas « comprendre la vie d'un homme », si on se limite à récapituler chacune de ses actions, sans saisir « ce qui les anime les unes par rapport aux autres ». Un comportement ne se résumerait pas à l'accumulation de gestes. « Décomposer le mouvement selon ses étapes, ne permet pas de rendre compte du processus, mais le fige », « le passage d'une étape à la suivante » devenant précisément inconnaissable.)

Plusieurs enjeux sont alors relevés, d'ordre essentiellement moral. Il faudrait donc opposer l'idée d'une « division » ou d'une « partition » de la matière et de l'espace, susceptibles de dimensions et donc de mesure, à l'idée d'une « participation », qui respecte la nature et la valeur de l'objet partagé. Cette participation est définie comme une relation de compréhension et d'interprétation, qui épouse la totalité d'une mélodie, d'un mouvement, ou d'un comportement. On ne pourrait pas comprendre ces derniers « s'il n'existait pas un partage entre les hommes, agissant de manière intentionnelle ».

Après avoir étudié les conditions de réalisation de chaque forme de partage, leurs objets sont distingués, non comme autant de choses de nature différente, mais comme « ce qui peut être une même chose, saisie et connue autrement, révélée sous des aspects toujours nouveaux, sans prétendre à une totalisation du savoir », les copies les plus convaincantes opérant une distinction entres les choses et les objets. Tout un jeu d'oppositions se met alors en place. On peut vouloir concevoir des objets pour les diviser, les répartir, les distribuer dans l'espace, afin de les partager en un sens quantitatif. Mais ils peuvent être, à l'inverse, « pensés » comme ce qui n'est jamais divisible et mesurable de manière quantitative; « c'est seulement à ce titre qu'ils sont atteints comme un tout », qu'il s'agisse de la continuité et de l'unité vivante d'une mélodie ou d'un instant vécu. S'intéressant aux développements de Merleau-Ponty, dans La structure du comportement, à propos de la reconnaissance par l'enfant du sens d'un geste, une copie présente une analyse détaillée de la manière dont ce dernier saisit l'intention dont témoignent les actes et les objets manipulés autour de lui. Ses représentations personnelles « enveloppent tout un ensemble de significations conjointes » qui font l'unité du geste auquel il se confronte et avec lequel il peut interagir. « Cet enfant partage le même monde que ceux dont il interprète l'intention, et cela, même si sa situation et sa perception sont, en un sens, uniques. » Il peut d'ailleurs parler de son interprétation du geste avec un autre homme, qui partage avec lui ce monde de significations. Pour d'autres, on peut approcher certains objets par une démarche classificatoire qu'il faudrait opposer à une démarche compréhensive. On peut enfin réduire le partage à une division pour les manipuler à des fins extérieures, tels des produits accumulés et consommés, ou tenter plutôt de les saisir pour eux-mêmes, telles les œuvres d'art. Une opposition apparemment plus simple, entre un sens quantitatif et un sens qualitatif du partage s'impose. Autant le sens quantitatif est souvent explicité, autant le sens qualitatif reste indéterminé dans la majorité des copies.

Pour dépasser cette simple opposition, il faudrait dans un dernier temps, en penser les conditions et les présupposés, selon différentes approches présentées en général lorsque s'achève le second moment du développement. Pour le faire comprendre, un(e) candidate(e) rappelle, avec Bergson, que la fécondité des « opérations de mesure » qui permettent de concevoir une homogénéité, ne doit pas dissimuler les dangers d'une conception réductrice de l'être, du changement, de la nature, de « l'acte libre » et de la vie, qui seraient à tort conçus selon une approche purement spatiale et statique. L'unité du problème et l'origine de la réduction sont approfondies. Citant La Pensée et le mouvant, la réflexion se poursuit par une mise en garde contre l'impossibilité de connaître et de reconnaître ce « qui est constitutif de toute notre expérience », car « nous fermons les yeux à l'indivisibilité ». Vouloir tout partager en étendant toujours plus le champ des objets divisibles, ou aller jusqu'à rejeter l'incommensurable comme inessentiel, recèlerait « un parti pris » pour l'extériorité immobile, « circonscrite » et manipulable, car vouée à l'action efficace. Dès lors, selon un double renversement, s'interroger sur ce qui n'est pas divisible et mesurable devient fondamental et exige de repenser le sens de la question posée. « Même si les hommes peuvent avoir besoin de diviser leurs biens, de les comparer, afin de les répartir le plus justement possible », (selon des références bienvenues à La Politique d'Aristote, permettant d'approfondir comment le partage le plus juste permet la vie en

commun), ou si les hommes entendent avec raison lutter contre des « appropriations abusives », ils ne peuvent et ne doivent pas en rester à cette « logique purement quantitative du partage ».

Assumer une identité philosophique

Dans ce cadre, trois orientations particulièrement convaincantes se sont notamment affirmées afin de définir une troisième et ultime étape de l'argumentation.

La première, fortement critique, entend encourager les hommes à se détourner des objets partagés en vue d'une répartition individuelle, pour préférer « être dans le partage avec l'autre », en un sens renouvelé. La question du don est alors envisagée, mais rarement de manière rigoureuse et souvent à contre-sens. Les meilleures copies partant d'une opposition entre le partage intéressé et le don désintéressé, réussissent par la suite à mettre en question la possibilité d'un tel don. Les auteurs de ces copies semblent ne pas ignorer que leur principale référence, L'Essai sur le don de Marcel Mauss, explicite précisément que la portée sociale du don est liée à la triple obligation de donner, de recevoir, et de rendre de manière différée, dans le cadre d'une rivalité et d'une ostentation dispendieuse. Mais cette forme de partage, fût-il gratuit, en droit et non en fait, est encore une forme de division et de scission, où l'on se prive pour l'autre. L'objet est offert, transmis, ou même légué, mais il reste le moyen d'une fin, la satisfaction, qui lui est extérieure. N'étant qu'un simple but en vue d'une jouissance, « il n'est pas pris réellement pour objet ». « Pour partager sans diviser », il faudrait faire du partage « une fin en soi », en le comprenant comme une participation commune à l'effort de compréhension mutuelle, dont sont ébauchées les conditions à partir d'une théorie de l'interprétation comme quête d'univocité. Des exemples de malentendus sont proposés de manière concrète, sans oublier de les présenter dans le cadre d'une réflexion sur l'incommunicabilité. On peut regretter qu'aucun développement sur les possibilités propres à l'art n'ait été envisagé. Que la danse ou la poésie, pour n'évoquer que ces deux arts, puissent révéler et défier les limites de la manifestation d'un sens, est trop peu mis en valeur. A l'inverse le jury tient à saluer l'effort consenti par certains pour déployer des analyses précises sur la question de l'incommunicabilité, dont un large extrait est donné pour preuve de l'importance que revêt l'honnêteté intellectuelle lorsqu'elle consiste à révéler les enjeux d'une pensée philosophique sans la dénaturer :

« ...Tandis qu'il est possible de communiquer sa peur, il est impossible de communiquer son angoisse. Renvoyant aux analyses de Heidegger dans *Être et temps*, Sartre montre que la différence essentielle entre la peur et l'angoisse ne porte pas sur son intensité ou sa temporalité mais sur son objet. La peur a un objet extérieur. Par exemple il est possible d'avoir peur des insectes. Cette peur peut être partagée car, bien que le sentiment soit intérieur, son objet peut être mis en commun. En d'autres termes, ma peur peut être partagée parce qu'elle n'est pas entièrement subjective (...) A l'inverse il est impossible de partager son angoisse car elle renvoie à ce qui en nous est le plus subjectif. » Par exemple, lorsque j'angoisse devant le vide, « ce n'est pas le vide en lui-même qui est angoissant, mais le fait qu'il réfléchisse en moi la possibilité de faire un pas de côté et de tomber dans l'abîme. L'objet de la peur étant extérieur, il peut servir de support pour partager cette émotion. A l'inverse l'angoisse ne dispose d'aucun support pour réaliser cette mise en commun et ce partage. L'angoisse est toute entière centrée sur le sujet et se rend imperméable à toute forme de partage. L'angoisse investit l'homme en tant que sujet dans ce qu'il a de plus propre. Elle brise les liens que le sujet peut établir avec ce qui lui est extérieur. »

Un nouveau renversement est de ce fait opéré. La recherche d'objets à partager, diviser, attribuer ou répartir, serait abandonnée « au profit d'une autre forme de partage » qui, à son

tour, « nous guiderait vers ceux qui sont susceptibles de nous révéler à nous-même ». Certains candidats prolongent le questionnement heideggérien, et convoquent des connaissances précises sur le *Dasein*, d'autres s'attachent à montrer que l'homme se révèle dans la recherche de ce que l'on peut et doit partager, en tant qu'être défini par le manque. Pour ne pas s'y abîmer, l'homme doit inventer une autre forme de partage qui puisse le « combler ». « Être comblé n'est-ce pas précisément aller au-delà de toute mesure » assignable, défiant ainsi « les limites d'une approche purement quantitative » ? Ainsi par exemple le quignon de pain que partagent ceux qui sont dans la misère, « dès qu'il est partagé, n'est pas qu'une nourriture providentielle dont une part est donnée, mais l'objet d'un acte de solidarité » qui instaure une nouvelle relation entre des hommes en détresse. Plus qu'un partage, d'une égalité arithmétique imparfaite, « c'est un appel à l'égalité et à la dignité retrouvées entre les hommes ». Ce partage ne réduit pas ce qui précédait le partage mais le transfigure.

La deuxième orientation, qui mérite qu'on s'y attarde tout particulièrement, prend la mesure des enjeux politiques, en faisant jouer une double distinction conceptuelle, le particulier et le commun, mais aussi le particulier et le général, en s'appuyant pour certains sur le Deuxième traité du gouvernement civil de Locke, pour d'autres sur le Léviathan de Hobbes. A force de chercher ce qui peut être partagé parmi les hommes, sous la forme de biens préexistants et divisibles, (ou même de biens modifiés et démultipliés par le travail), les hommes perdraient de vue l'idée d'une communauté d'intérêts, qui permette de jouir en commun d'un bien, sans l'épuiser. De manière dialectique, cette démarche consiste à insister sur la difficulté d'échapper aux conséquences du renforcement de l'intérêt particulier au sein même des « sociétés politiques », (dont « le commencement » est étudié essentiellement à partir du huitième chapitre du Deuxième traité du gouvernement civil de Locke). Citant le § 97 avec soin, ces rares copies rappellent que les individus consentiraient à instituer « un seul corps politique soumis à un seul gouvernement », afin de protéger le fruit de leur travail. S'appuyant sur le chapitre V, consacré à la propriété, elles précisent que par leur travail, les individus ont initialement « enclos la superficie » qu'ils travaillent et améliorent en la cultivant, et la « séparent des terres communes ». Le pacte et les conventions protégeant les biens acquis par le travail, grâce à leur comptabilisation en vue d'une appropriation individuelle, entretiendraient paradoxalement chez les hommes un goût pour la scission et un détachement du domaine commun. Ces copies tentent alors d'étudier comment l'oubli, voire une méconnaissance et une incompréhension de l'intérêt général, se diffusent au sein des sociétés par le poids des habitudes, et doit être combattu.

Les enjeux politiques, maintes fois sous-estimés, n'étaient pourtant pas si difficiles à valoriser, comme en témoignent ces larges extraits inspirés par l'étude attentive du *Léviathan* :

« Si l'on considère que l'objet du partage doit pouvoir être divisible, on fait du partage uniquement un instrument pour résoudre les conflits d'intérêts. » En d'autres termes, si les hommes s'interrogent sur ce qu'ils peuvent partager « c'est avant tout parce que les individus sont égoïstes et veulent s'accaparer le plus de richesses possibles pour leur propre usage. Or puisque ces biens en question ne sont pas infinis mais présentent au contraire une certaine rareté, il est nécessaire de poser des règles de partage entre les individus pour éviter tout conflit et permettre ainsi à la société une certaine stabilité. C'est là la thèse de Hobbes dans le Léviathan, au sujet de la constitution des hommes en société et du transfert de leur volonté à celle du souverain. La première motivation est celle de la sécurité. Je ne peux être sûr de préserver mon bien en dehors de la société car il viendra toujours quelqu'un de plus fort que moi pour me le dérober. L'Etat devient nécessaire », et en contrepartie, ses membres acceptent « le partage des biens et des richesses entre tous. Si les critères du partage des biens sont variables », la fin est précisément « de préserver la stabilité de la société et d'éviter les conflits d'intérêts. » Néanmoins, « s'il y a bien société », cette dernière est seulement constituée d'individus isolés

« pour lesquels le partage n'a rien de véritablement fédérateur mais instaure bien plutôt la scission. Ainsi le partage semble d'abord pouvoir ne porter que sur des objets quantifiables », pour lesquels il est proposé plusieurs illustrations, comme « la nourriture », « l'immobilier », « voire l'argent lui-même » et « le temps de travail ». « Cette définition de l'objet du partage semble faire de celui-ci un instrument de sécurité en vue de la stabilité de la société sans pour autant tenir compte de l'importance de la création de liens entre les membres de celle-ci. En plus d'aboutir à une société atomisée, dans laquelle les membres ne sont tenus sous la loi du partage des biens que par la peur d'en être totalement dépossédés », il apparaît que définir l'objet du partage comme nécessairement quantifiable interdit l'utilisation du terme « partager » pour rendre compte d'une « mise en commun » ou d'un « avoir en commun ».

La troisième orientation, qui vient clôturer l'examen de la réflexion conduite par un(e) candidat(e) concernant les présupposés d'une opposition entre un sens quantitatif et un sens qualitatif du partage, insiste davantage sur « un dilemme », sans oublier un approfondissement de la dimension politique du sujet. Les hommes seraient déchirés entre la nécessité de procéder aux divisions qui permettent de « départager le mérite et la valeur du travail de chacun », et l'insatisfaction qui se nourrit d'une tel « rapport au monde ». Ou encore ils voudraient découvrir les moyens de partager des biens pour s'en approprier une part, alors que leur désir d'appropriation les précipite dans une insatisfaction toujours plus grande, nourrie par l'envie. Le questionnement portant sur la nature différente des objets révèle en dernière instance l'opposition entre deux sens du mot partage. Plutôt que de posséder des biens, des titres, des honneurs, disputés entre des adversaires et des concurrents, dont on mesurerait la valeur par des critères de performances, car les hommes auraient acquis de nombreuses possessions, ces derniers pourraient chercher à devenir partenaires et partager en un autre sens des actions communes, voire un dialogue, pensé à partir des conditions dialectiques définies par Platon dans le Théétète. Les difficultés avérées de certains interlocuteurs pour se détacher d'une démarche éristique, où « l'enjeu serait le pouvoir et la victoire sur son adversaire », attesteraient de la nécessité de s'exercer à penser ensemble, en acceptant les exigences de la maïeutique, requérant l'effort rationnel de chaque interlocuteur. « On ne partagerait vraiment que ce qui n'appartient en propre à personne. » Le raisonnement s'achève dans un cadre plus clairement politique, avec plusieurs références au Contrat social et au Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes de Rousseau. L'intérêt et l'originalité de cette copie tiennent moins à l'examen des conséquences de la division et de l'organisation du travail, proposé par d'autres candidats, qu'au fait d'avoir développé une réflexion sur l'éducation. « Comment apprendre à savoir ce qu'on peut partager, si la constitution de la propriété individuelle des terres et des outils, leur partage en termes de division, mais aussi l'attachement qui lie les hommes à cette dernière, sont des obstacles à la recherche du bien commun ? ». Il faudrait « se méfier » de ce terme « bien », qui est trop vite pensé comme une possession, limitée, matérielle et mesurable, alors que le bien commun se redéfinit sans cesse « par les débats des hommes sur les fins ». La volonté de désigner les objets à partager, « qui ne sont que des moyens et des buts intermédiaires, qu'on voudrait toujours plus nombreux, dans une sorte de démesure », manque ce qui est plus essentiel, « ces fins véritables de la vie humaine ». Pour favoriser une autre forme de partage, il faudrait éduquer les hommes à partager des biens « en commun », à en tirer avantage sans en être propriétaires, conscients que ces biens ne peuvent subsister si un ou plusieurs citoyens se l'approprient pour satisfaire leur intérêt particulier. Ainsi en serait-il de la survie de la Terre et de l'Océan, selon une référence à l'ouvrage d'Hans Jonas, Une éthique pour la nature, où se joue un partage des responsabilités, qui réclame une prise de conscience collective et un débat démocratique. « Le bonheur et la responsabilité dans le choix des objets du partage » attesteraient de la possibilité et de la nécessité d'un partage « qualitatif », révélant la valeur de la vie, à condition de faire la critique d'une idéologie du

progrès. Cet écho à l'autre ouvrage d'Hans Jonas, *Le Principe responsabilité* conclut avec pertinence le dernier moment de la copie.

Rappelons qu'avec des variations qui font toute la richesse et l'intérêt qui animent la correction des copies, ce deuxième cheminement s'appuyait au départ sur une distinction apparemment simple, (qui a mené plusieurs candidats à opposer les sens quantitatif et qualitatif du partage). Leur capacité à présenter une ligne directrice, ferme et assumée, leur a donné l'occasion de faire état d'une réelle finesse dans le traitement de questions et d'enjeux délicats. Mais il a surtout permis d'approfondir certaines ambiguïtés du sujet, qui ont été par ailleurs rarement saisies.

S'interroger sur ses propres impensés

Dans le cadre des deux propositions précédentes, la question du refus du partage constitue un des impensés majeurs qui limitent la portée du traitement même du sujet. Il n'est plus question de remettre en cause, de manière critique, les limites d'une recherche de divisibilité, mais au contraire de défendre l'idée d'une séparation nécessaire, pensée suivant les candidats, à partir d'une distinction « entre le privé et le public », « le propre et le commun », « le pour-soi et le pour-autrui », « l'intériorité et l'extériorité », « l'intime » et « le public ». Peu de copies s'y sont vraiment intéressées. Par manque d'attention aux concepts en jeu, la réflexion est demeurée fragile.

Le concept d'intériorité est souvent compris de manière réductrice, comme une intériorité close, repliée sur elle-même, qui entretient avec le monde extérieur une relation d'opposition sans dépassement, sans rencontre ni dialogue. Les candidats s'en offusquent car « on devrait » pouvoir dépasser cette séparation. Or c'est justement ce « mythe de l'intériorité », selon l'expression empruntée à Jacques Bouveresse, qui conduit au culte du dévoilement sans prudence ni mesure, que Wittgenstein a condamné. L'inconséquence de certains raisonnements présentés pourrait être cependant évitée, non seulement par une préparation plus exigeante, soutenue par des lectures assidues, mais surtout par la relecture scrupuleuse de sa propre copie. Comment peut-on décrire l'intériorité comme un contenu, un espace privé dérobé aux regards, alors que cette description reconduit la confusion avec une extériorité spatiale, qui a été auparavant rejetée ? « L'intime » n'est pas mieux caractérisé. On le confond avec ce qu'il y a de plus profond, voire de plus essentiel, sans justification rationnelle, dans une sorte d'appel à une complaisance narcissique. De rares paragraphes, peu conceptuels, sont tout de même consacrés à une éducation de l'enfant, découvrant une forme d'intimité, et apprenant qu'on ne peut et ne doit pas tout partager.

Reste tout aussi incomprise et peu déployée une réflexion sur les conditions de l'émergence d'une appropriation subjective d'une objectivité, y compris de l'objectivité sociale, même si quelques pistes ont été empruntées. On cherche bien plutôt à étudier la possibilité et le sens d'une défense de « la singularité », de manière indigente. « L'extériorité de soi à soi », « le manque de transparence à soi-même » qui permet de déplacer le questionnement vers une contrainte interne du partage, sont évoqués seulement subrepticement, par exemple dans le cadre pertinent de l'approche stendhalienne du personnage éponyme du roman *Lucien Leuwen*. Des œuvres de la littérature, (notamment celle de Marcel Proust ou de Virginia Woolf pour ne citer que ces deux auteurs majeurs), mettent au cœur de leur propos l'interrogation inquiète sur l'impossibilité de rendre compte d'un moi constitué, dont le romancier ne peut prétendre faire la psychologie ou restituer l'unité. Il est frappant de constater que les candidats ne tirent aucun parti d'une culture littéraire ou même artistique, pourtant nécessaire dans le cadre d'un enseignement philosophique. Mais n'y avait-il pas d'autres références, précisément

philosophiques, permettant de riches approfondissements ? Le jury s'étonne que la lecture de Hume, Freud, ou même Sartre, n'ait pas permis de circonscrire certains des enjeux de ce questionnement.

Une telle entreprise n'était pourtant pas insurmontable, mais supposait d'articuler les questions et les étapes du raisonnement entre elles. Certains candidats l'ont tenté. De manière succincte, leur réflexion, dès l'introduction, sait prendre pour point de départ le désir d'appropriation individuelle, « le plus partagé au monde », non pour s'en plaindre, mais pour s'étonner du sujet. L'homme ne voudrait pas partager ce qui lui appartient, sauf si son intérêt lui commande. Après avoir souligné les dangers du refus de partager, que les désirs et les intérêts particuliers encouragent, ils insistent sur les obstacles qui rendent le partage de certains objets, différenciés selon les formes de partage, si difficile et pourtant si nécessaire. Ils en déduisent la nécessité d'une participation active aux projets qui engagent l'individu à dépasser ses propres intérêts, en modifiant les conditions même de toutes les formes de partage, qu'il s'agisse de répartir les richesses et les peines, de permettre l'accès commun au travail et à la culture, ou d'interroger sa propre nature à travers la réflexion sur « le droit animal », qui destitue l'homme de la possession des ressources naturelles. Le fait que l'homme paraisse « avoir part » autant à l'animalité qu'à l'intelligence, dans une ambivalence foncière, (selon une réflexion appuyée sur les Essais de Montaigne), lui impose de se demander non plus seulement que partager, mais « avec qui » il peut partager le monde. Ce qui conduit, une nouvelle fois, certains candidats à s'étonner qu'on puisse vouloir garder pour soi une intimité. Cette démarche serait le propre d'une liberté et d'un choix, qui révèle le caractère fondamental de la question posée par l'énoncé du sujet. L'homme devrait « délimiter » ou plutôt « comprendre » ce qui justifie la préservation d'une telle intimité, afin de « ne plus confondre ce qui est public et ce qui est privé », et d'empêcher « les pires formes d'aliénation ». Ce qu'il peut partager engagerait ce qu'il peut être et devient.

A la différence de nombreux autres, si ces candidats remarquent, dans un premier temps, qu'il serait impossible de tout partager, voire de désirer partager en général, ils ne font pas par ailleurs l'erreur de fustiger le désir de posséder ou d'avoir, pour aussitôt affirmer que ce refus est néfaste ou contradictoire. Ils se rendent attentifs à une autre hypothèse, grâce à l'attention sans relâche qu'ils portent aux ambiguïtés de l'énoncé, qui n'est jamais considéré comme totalement éclairci. Ainsi, ils font apparaître ce que d'autres notent sans y prendre garde: Il n'existerait pas seulement des limites de fait au partage, mais encore des limites de droit. Ils peuvent ainsi conclure que la mise en question du désir de tout partager est fondamentale. Les hommes, guidés par leurs besoins et l'injonction des désirs, voire dépendants de cette injonction, auraient nécessairement une démarche d'appropriation pour eux-mêmes, visant avant tout à leur propre satisfaction, qui serait plus ambivalente que ce qu'on pouvait croire. Selon une sorte de retournement, elle les éloignerait d'abord de tout partage, pour ensuite les faire tomber dans l'excès inverse.

L'expérience d'un décentrement

Rappelons pour finir l'évidence même : les candidats se préparant à cette épreuve se préparent très précisément aux exigences de l'enseignement de la philosophie. Seule la fréquentation assidue des ouvrages philosophiques leur permettra d'engager une réflexion rationnelle qui puisse déjouer les pièges de l'opinion ignorante de ses propres limites. Pour donner un exemple, les hésitations sur le concept de participation peuvent être évitées par un travail sérieux mené à partir de la connaissance des ouvrages et de la pensée de Platon. Les candidats au CAPES et au CAPES-CAFEP doivent courageusement et avec appétit entreprendre de

confronter leur propre pensée à celle de philosophes qui leur ouvrent la voie, véritables partenaires de leur effort rationnel.

DEUXIÈME ÉPREUVE Explication de texte

Rapport établi par Mme Aurélie Suratteau à partir des observations de l'ensemble des membres de la commission

Données concernant l'épreuve

Intitulé de l'épreuve : « Explication de texte. » - Durée : 5 heures ; coefficient : 1.

Composition de la commission: Ronald Bonan, Jean Bourgault, Arielle Castellan, Fabrice Colonna, Natalie Depraz, Jean-Marie Frey, Etienne Gruillot, Céline Hervet, André Hirt, Françoise Lanchon, Pierre Landou, Hadrien France-Lanord, Marie-Laure Leroy, Sylvain Luquet, Claire Marin, François Moriceau, Claire Pagès, Sophie Peytavin, Alexis Pinchard, Sophie Seban, Nathalie Simondon, Aurélie Suratteau, Anne-Sophie de la Vaissière, Frédéric Vengeon, France Vigot, Luc Vincenti.

Données statistiques

Nombre de copies corrigées	1018
Notes minimale / maximale	00,5 / 18
Moyenne des candidats présents (CAPES)	7,85
Moyenne des candidats admissibles (CAPES)	11,71
Moyenne des candidats présents (CAPES- CAFEP)	7,10
Moyenne des candidats admissibles (CAPES- CAFEP)	10,32

Sujet

« L'une des imperfections radicales du discours parlé ou écrit, c'est qu'il constitue une série essentiellement linéaire; que son mode de construction nous oblige à exprimer successivement, par une série linéaire de signes, des rapports que l'esprit perçoit ou qu'il devrait percevoir simultanément et dans un autre ordre; à disloquer dans l'expression ce qui se tient dans la pensée ou dans l'objet de la pensée. La chose sera évidente pour tout le monde s'il s'agit de décrire par la parole, je ne dirai pas un tableau ou un paysage (car déjà nous avons trouvé, dans la continuité des formes, des nuances et des grandeurs, une autre cause qui rend impossible la traduction exacte par des signes discontinus), mais un système composé de parties discontinues, tel qu'une machine d'horlogerie. De quelque point que nous partions pour décrire les pièces de la machine et leur jeu réciproque, quelque ordre que nous suivions, nous éprouverons la plus grande peine à faire comprendre par le seul discours l'ensemble de la machine, et nous n'en donnerons qu'une idée très imparfaite. La cause en est manifestement dans la nécessité de décrire les pièces une à une, et dans l'impossibilité où nous sommes de passer de l'une d'entre elles à une autre qui est avec celle-ci en connexion immédiate, sans abandonner toutes celles qui sont aussi en connexion immédiate avec la première.

Or, cette simultanéité de connexions, ces rapports de dépendance mutuelle ne se retrouvent pas seulement dans les choses étendues, matérielles et sensibles, mais dans tout ce qui fait l'objet des spéculations de l'entendement. Combien de fois n'éprouvons nous pas la difficulté de mettre, comme on dit, *en ordre* les idées qui s'offrent simultanément à notre esprit! Et après bien des essais, nous trouvons souvent que cet ordre qui nous a coûté tant de peines n'est point la reproduction fidèle de l'ordre dont nous croyons posséder le type intérieurement, et que nous cherchons vainement à manifester aux autres, ou à fixer pour nous-mêmes à l'aide des signes, entravés que nous sommes par la nature des signes, par la loi du langage, par la forme sensible de cet instrument de nos pensées.

Sur quelque échelle que l'on opère, dans quelque mode d'abstraction que l'on se tienne, la même influence se fait sentir de la même manière. Nos traités, nos méthodes scientifiques, nos histoires, nos codes sont autant d'essais dont le but est de coordonner en séries linéaires, d'enchaîner (c'est le mot propre) des faits, des idées, des phénomènes, des rapports qui ne sauraient le plus souvent se prêter sans violence à un pareil enchaînement. Il en résulte que telles matières se trouvent disjointes, qui ont entre elles des liaisons intimes ; que la description de tels rapports ne peut être assez complète sans causer de la confusion ou déranger le plan général de l'ouvrage. Chacun veut substituer un plan meilleur à celui dont on reconnaît les imperfections ; chacun recherche les artifices de diction les plus propres à déguiser les incohérences, comme un compositeur de musique s'occupe de sauver une dissonance obligée ; et l'on consume à chercher la solution d'un problème insoluble des forces qui souvent pourraient être plus fructueusement employées. »

Cournot

Essai sur les fondements de nos connaissances et sur les caractères de la critique philosophique (1851)

Rapport d'épreuve

Les candidats ont eu à expliquer un texte de Cournot. La connaissance très souvent lointaine de l'œuvre de cet auteur n'a pas desservi son explication quand les copies ont su se concentrer sur le texte pour en exposer et en expliquer l'acuité. C'est l'occasion de rappeler que, pour se préparer à cette épreuve, les candidats doivent, non seulement s'exercer à aborder des textes variés, dans le format de l'épreuve, mais surtout pratiquer régulièrement et pour elle-même la lecture directe d'œuvres philosophiques (et non pas de leurs résumés) qui leur donnera l'habitude et la latitude de saisir dans le texte du concours un problème précis qu'ils sachent interroger, élaborer, et non seulement résumer. Il est donc moins à redouter de ne pas tout savoir sur tous les auteurs du programme, – ce qui est bien sûr hors de portée – que de n'avoir à sa disposition qu'une « méthode type d'explication » ou une culture philosophique réduite à une série d'extraits, de citations ou de résumés de doctrines, tout à fait inappropriée pour exercer sa sagacité à propos du texte découvert le jour de l'épreuve. Les points de méthode les plus saillants seront donc rappelés dans ce rapport *in situ*, sans distinction de l'éclairage du contenu propre de ce texte de Cournot – la « méthode » n'est pas autre chose en effet, substantiellement parlant, que l'attention la plus vive portée au mouvement du texte

Remarques et recommandations générales

La correction de nombreuses copies très approximatives, voire fautives quant à la formulation exacte de la thèse du texte, inspire en premier lieu trois remarques de méthode.

D'abord, au lieu de vouloir repérer d'emblée « la thèse » (sic) du texte, voire de chercher une expression qui la résumerait, il convient d'être attentif à sa lettre pour s'efforcer tout à la fois de définir et d'illustrer ce qui est concrètement visé. Le défaut le plus fréquent et même massivement constaté a consisté en une indifférence à la nécessaire tentative de comprendre et de faire comprendre la matière même du texte, comme si la saisie de la thèse du texte pouvait s'effectuer indépendamment de la clarification de ce à quoi il se réfère, non pas seulement dans l'univers des problèmes et doctrines philosophiques (supposément) connues, mais aussi dans l'expérience. Les copies qui ont cru voir le texte opposer les imperfections du discours, voire du langage, à la supériorité du mysticisme, du geste, du silence, des idées éternelles, du cri animal n'ont à l'évidence pas pris le temps d'interroger ce qui permettait de circonscrire et de définir l'imperfection de tout discours considérée spécifiquement dans cet extrait. Les concepts de linéarité, de simultanéité, de série devaient être pris en compte dans la formulation de la thèse, assez souvent malheureusement et caricaturalement formulée dans les termes d'une condamnation du langage, ou même d'un échec inéluctable et conjoint du langage, de la science et de toute connaissance. Les copies qui ont su formuler des hypothèses ont pu repérer l'imperfection de l'organisation sérielle dont il était question, sans la dissoudre dans un supposé procès intenté au langage. Lorsqu'elles s'efforcent d'illustrer les implicites du texte, les copies manifestent des qualités didactiques appréciables. Ainsi, une bonne copie a proposé d'illustrer la difficulté posée par la linéarité et la successivité du discours en rédigeant quelques phrases qui cherchaient à décrire le fonctionnement du mécanisme d'une horloge. Une autre copie a su faire valoir la vertu organisatrice du discours en distinguant explication et description d'un tableau ou même de l'histoire pour dissiper une confusion fautive entre représentation et reproduction et questionner ainsi la nature des signes linguistiques. Parce qu'elles ont formulé des hypothèses pour illustrer le texte par des références possibles aux règles de la syntaxe, à la nature historique des grammaires, voire des logiques, à la pluralité et l'inachèvement des systèmes, à la mise en concurrence des "modèles" ou "paradigmes scientifiques" comme des modes de conception et d'expression des classifications rationnelles des êtres vivants, les meilleures copies ont pu rendre le texte parlant, et veiller à ne pas s'en écarter.

La seconde remarque porte sur l'heuristique du questionnement à effectuer, non pas pour « critiquer » le texte, comme le tentent certaines copies, après avoir cherché à le résumer, voire à le répéter plus qu'à l'expliquer, mais pour le rendre intelligible, et là encore pouvoir exposer clairement ce qu'il dit. On regrette que trop peu de candidats prennent le risque de proposer une interprétation des expressions qu'ils se contentent de relever, sans chercher à en rendre raison. En ce sens, il semble que toute tentative d'interprétation - avec la bonne incertitude qui l'accompagne - même si elle peut être discutée, voire contestée, témoigne d'un esprit d'enquête qui a été régulièrement valorisé. Notamment, peu de copies se demandent ce que pourrait être un ordre autre que linéaire, ni comment se combinent les caractères du successif et du simultané. Les copies qui ont su s'interroger sur la nature « radicale » de l'imperfection du discours ont pu suivre dans son ambivalence sa nature construite et structurante, logeant l'imperfection dans la grandeur, dans la force même de l'expression et non pas dans ses limites. Telle copie a su très simplement exposer la difficulté en distinguant par là même plusieurs fonctions du discours, en évoquant l'efficace de l'explication d'un tableau qui évidemment ne saurait le reproduire ou d'un traité d'histoire qui, loin de redire ou restituer ce qui relève de l'expérience, l'organise. Ne sachant ou n'osant pas s'étonner que ce soit cette puissance organisatrice du discours qui cause son inadéquation à l'ordre de la pensée, trop de copies croient ne pouvoir lire qu'une lacune du discours à exprimer les qualités singulières des choses, le flux de la pensée, voire un désordre ou chaos originaire ou opposent au contraire une supposée subjectivité du discours à l'objectivité de la pensée. Très peu de candidats relèvent les difficultés du texte, comme si les mentionner risquait de les prendre en défaut sur leur capacité à les dénouer. C'est particulièrement le cas pour la double difficulté que posent les lignes 3-4 : ces « rapports que l'esprit perçoit ou qu'il devrait percevoir simultanément et dans un autre ordre ». Il en va de même pour la ligne 21 : « l'ordre dont nous croyons posséder le type intérieurement ». De même l'évidence dite de l'impossibilité de la description exacte de la machine a conduit nombre d'explications à répéter le passage sans montrer vraiment ni surtout en quoi il était « évident » que la description des pièces de la machine l'une après l'autre ne pouvait qu'être imparfaite. En revanche, la tentative de comparer le discours écrit ou oral à un schéma ou à l'utilisation de la machine (comme dans les planches de l'Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers de Diderot et d'Alembert par exemple) a, sans même encore expliqué le texte, permis aux candidats de mieux cerner la difficulté.

S'efforcer d'éclairer en questionnant patiemment le texte doit bien rester l'attitude directrice du travail d'explication qui prémunit autant de la paraphrase que des digressions. Dans cet esprit, il est permis de s'étonner d'une tendance trop répandue à citer de très longs passages du texte juxtaposés, au détriment de la démarche analytique qui devrait pouvoir intégrer certaines expressions choisies et assumées dans la construction d'un effort d'explication. L'interrogation précise du texte dans ses subtilités et son économie a pu d'ailleurs donner lieu à des mises en perspective, voire prises de position critiques éclairantes. Par exemple, une copie pointe les limites possibles de la thèse de Cournot, en rappelant que certains écrivains s'étaient confrontés à la description d'un tableau et avaient contourné l'obstacle de la linéarité en jouant sur l'équilibre des phrases. « Par exemple, Proust évoquant le petit pan de mur de Vermeer semble trouver un expédient efficace dans la reprise de la linéarité du discours par une phrase qui croît en son milieu ». Ou encore, certains candidats se sont interrogés sur la capacité d'un autre langage (par exemple mathématique) à restituer la simultanéité et non pas seulement la causalité

La troisième remarque porte sur le bon usage par les candidats de leur culture philosophique. Ne pas confondre l'attention à la littéralité avec la paraphrase ni le

questionnement avec des excursus vers d'autres doctrines, concepts ou auteurs ne peut s'acquérir que par la lecture directe et fréquente de textes et d'œuvres philosophiques, sans laquelle la capacité à suivre un texte dans son unité, son originalité, sa complexité et ses subtilités le jour du concours « en temps limité » est compromise. Il n'est pas surprenant que les bonnes explications aient, pour éclairer ce texte, su faire un usage raisonné de leur culture philosophique, moins par ostentation de références allusives à des courants ou à des résumés de doctrines, ce qui au contraire est à proscrire, que par le discernement fécond du réseau conceptuel qui rend le texte tout simplement intelligible et parlant. On ne saurait trop insister sur l'écart entre les copies réellement instruites qui ont su éclairer le texte et celles qui n'ont mobilisé qu'au gré d'associations vagues des considérations générales en philosophie du langage ou en histoire de la philosophie (par exemple en mentionnant l'arbitraire du signe, les longues chaînes de raisons cartésiennes, le Cratyle ou le Phèdre de Platon). Au contraire, dialoguant avec le texte, sans en faire un prétexte à des digressions par simple associations d'idées avec des éléments de doctrines supposées mieux connues (Aristote, Bergson, Saussure, Nietzsche, Wittgenstein), assumant leurs hypothèses sans neutraliser ses aspérités, s'attachant à une compréhension précise de sa lettre et de ses enjeux, les bonnes et très bonnes copies ont été appréciées, dans la diversité de leurs interprétations et de leurs qualités, dès lors qu'elles ont pu livrer un surcroît d'intelligibilité et d'actualité au texte. Sans nécessaire érudition, les candidats qui ont su se distinguer ont fait la preuve de leur culture philosophique, non pas abstraitement, mais en faisant bon usage de distinctions conceptuelles qu'ils ont pu contextualiser et rendre opératoires. Par exemple, le terme de critique, présent dans le sous-titre de l'ouvrage, a souvent attiré les candidats vers la référence à Kant, donnant parfois lieu à des interrogations éclairées sur le rôle du discours dans la limite des prétentions de l'entendement, quand elle été réellement mise au service de l'analyse, sans dériver vers un exposé gratuit et général du criticisme.

Analyse critique

Pour entrer, à présent, plus en détail dans le traitement et l'élucidation des difficultés spécifiques que ce texte comportait et soulevait, ce rapport s'efforce de rassembler, dans leur diversité, les explications convaincantes, car éclairées, qui ont été fournies du problème qu'il posait dans l'unité et la distinction de ses différents moments.

Le premier moment a été fructueux quand il a cherché à déterminer les causes de « l'une des imperfections radicales du discours », et non de toutes ses imperfections. Sachant différer leurs conclusions définitives, certaines copies ont invoqué comme principe explicatif, la possible mise en suspens de la référence à une logique universelle dont certaines langues ou certaines formes de discours prétendraient garantir la juste expression et la manifestation. Sachant reconnaître, - mais de manière souvent beaucoup trop vague - , la mise en discussion de la valeur directement et adéquatement expressive de la rationalité conférée au langage (défendue par exemple par Aristote ou Descartes), certaines copies ont pu se référer à des données de linguistique et d'anthropologie contemporaine (Benvéniste, Jack Goody) pour faire valoir une pluralité des normes de construction des discours et des ontologies, culturellement déterminées. Les mentions étonnamment rares au Discours sur l'origine des langues de Rousseau étaient précieuses pour discuter à la fois la supposée prééminence du discours écrit sur le discours oral – que certaines copies ont évoqué trop vaguement en se référant au Phèdre de Platon –, et questionner par exemple « l'inversion » du rapport entre la passion et la raison à laquelle peut « obliger » le discours, amnésique de ses origines. Le raisonnement ne pouvait être suivi qu'en étant fidèle à la nature de l'expression discursive, telle qu'elle est traitée dans l'extrait, et non pas en l'opposant mécaniquement à la saisie intuitive. C'est parce que le discours « constitue une série essentiellement linéaire de signes » qu'il dérange ou « disloque » les rapports « que l'esprit perçoit ou qu'il devrait percevoir simultanément ». Cette expression a été trop rarement interrogée et éclairée. Loin d'incriminer, comme trop de copies l'ont soutenu, la déficience du langage à exprimer le désordre originaire ou le flux continu des impressions et perceptions, le texte exigeait de proposer des définitions et illustrations de l'expression centrale « série linéaire de signes » pour bien identifier le problème. Croyant devoir opposer la simultanéité à la temporalité, ou la succession à la continuité, les explications qui ont perdu de vue le texte pour faire jouer, à l'aide d'allusions à la pensée de Bergson, la durée contre le temps spatialisé ou les idées générales contre des qualités senties singulièrement mouvantes et inexprimables auraient pu et dû, en s'attachant à la confrontation entre les exemples écartés, ceux du « tableau et du paysage » et celui qui est traité (« une machine d'horlogerie ») être amenées à prendre conscience de leurs contresens. Prêter attention à l'expression « simultanément et dans un autre ordre » suffisait également à empêcher d'opposer la simultanéité à l'ordre et encourageait à prêter attention au rapport précis entretenu entre la « succession » et la « simultanéité ». L'usage kantien de cette distinction a pu l'éclairer, quant au contraire un commentaire d'esprit bergsonien a souvent desservi l'explication. Ainsi les copies qui ont pu travailler l'opposition entre l'expression linéaire de la série de signes, soumise au régime de la succession, et « un autre ordre », relevant de la simultanéité, ont introduit une distinction utile, au sein même de la temporalité, entre l'expression d'une série de signes et la conception d'une pluralité de séries. Le sens de chaque signe et même de chaque série, parce qu'il se dégage de l'exclusion d'autres signes et d'autres séries, donne à voir le jeu entre la succession et la simultanéité. La référence à la linguistique a su parfois éclairer à bon escient la production d'un sens, normé par le respect de l'ordre des mots et des propositions, régi autant par les règles et les usages de la grammaire que par celles de la logique. La mise au jour d'un ordre de succession propre à telle ou telle langue ou à tel présupposé logique (par exemple la subordination du prédicat et des attributs au sujet) pouvait poser le problème d'une logique universelle en questionnant par exemple les limites de la logique prédicative. Quand la mémoire, la reconnaissance, la synthèse passive ont pu être mentionnées comme devant opérer en même temps que la succession, c'est bien la compréhension du rapport entre l'ordre de la succession et celui de la simultanéité qui a été saisi comme une difficulté, plus que la mise au jour d'une carence de l'expression à atteindre la plénitude, la profusion du réel ou à se soustraire au temps, pour citer les contresens les plus fréquents. Certains candidats ont eu l'idée de parler des calligrammes, comme mode d'expression qui refuse justement la linéarité du discours. Une copie a fait le choix d'évoquer la force expressive des descriptions de tableaux faites par Diderot, comme tentative de rétablir, par son style, la continuité des formes dans des signes discontinus. Ou encore une autre copie remarque que Baudelaire, dans Harmonie du soir, parvient par la répétition des vers et le jeu des correspondances à évoquer une progression de l'esprit non linéaire, fonctionnant par renvois complexes et avec plusieurs idées simultanément.

L'analyse des exemples était en effet précieuse pour progresser dans l'intelligence du concept de « série linéaire ». La distinction entre le cas du « tableau » et du « paysage » et celui de la machine d'horlogerie aurait dû éviter de confondre le problème de la linéarité avec celui de la continuité et engager à préciser l'imperfection radicale entendue dans beaucoup d'explications comme une imperfection constitutive de l'esprit humain. L'exemple de la machine d'horlogerie était crucial pour progresser dans la formulation du problème dit « insoluble » par Cournot. Trop d'approximations, de paraphrases ont nui à l'enquête à mener pour l'exposer clairement. Comme y invite le texte – ce que beaucoup de copies ont remarqué mais hélas trop rarement mis en pratique –, constater la « dislocation » par l'expression « de ce qui se tient dans la pensée ou dans l'objet de la pensée », supposait surtout de prêter attention à ce qu'elle aurait d'évident dans le cas de la machine d'horlogerie. Les copies ont souvent réussi à rendre compte de la complexité des rapports entre les parties et le tout, mais en faisant valoir un morcellement artificiel du tout, elles ont parfois glissé vers une confusion entre simultanéité et continuité, alors même que l'exemple était précisément destiné à montrer quel est l'écart entre l'expression ou la représentation de l'ordre entre les parties et cet ordre même. Quant au contraire l'organisation

même des parties discontinues a été clairement identifiée comme la structure, commune à la machine et à la pensée, mettant paradoxalement et « radicalement » en lumière l'imperfection du discours, l'explication a pu s'engager dans une lecture précise du passage. Ont ainsi été judicieusement soulignés le caractère hypothétique et l'indétermination de l'analogie de structure entre l'objet de la pensée et la pensée elle-même. Peu de copies ont fait état de la difficulté suscitée par le choix de l'exemple lui-même. Le mécanisme n'est-il pas le paradigme d'un ordre linéaire de causes et d'effets ? Certaines copies ont vu dans la convocation de cet exemple une invitation à établir une analogie entre ce mécanisme et un organisme, ou encore commenté la nécessité de penser l'interdépendance entre la pensée et ses productions, y compris techniques. Le détour par Descartes a pu se montrer utile, quand il a pu introduire une distinction entre le discours et le langage et souligner l'évolution de l'usage du modèle de l'horloge et du concept de mécanisme dans l'extrait. Peu de copies ont cherché à rendre compte concrètement de la déficience de la linéarité face à la combinaison des rapports mais aussi des séries impliquées dans la machine d'horlogerie ni cherché dans la faculté de parler plus que dans le discours une possible analogie de structure entre ces deux systèmes de combinaisons de séries. La déficience de la description linéaire a pu être rendue plus claire quand ont été évoqués la conception, l'usage de la machine, sa mise en fonctionnement et le calcul de ses mouvements, relevant de l'interconnexion et non seulement de la succession. La circularité ou réciprocité des connexions de la machine a ainsi pu rendre opératoire la distinction visée entre série et système. Certaines copies ont rappelé la possible analogie de l'horloge avec la pensée ou avec le monde pour rendre compte de l'unité du texte.

Son second moment a bien été souvent situé dans un retournement de la thèse classique selon laquelle « ce qui se conçoit bien s'énonce clairement ». S'employant à expliciter les rapports entre les pensées et leur « instrument » qu'est le discours, la seconde partie du texte a été l'objet d'une lecture éclairante quand elle a su progresser dans l'analyse en mettant en relief le passage de la description à l'expression. Reprenant l'adverbe « simultanément », l'expression de « dépendance mutuelle », l'opération de « mise en ordre » des idées a pu d'abord être rapportée aux concepts d'organicité et de système, appliqués aux opérations et aux objets intellectuels. Les copies qui ont compris la « simultanéité des connexions » comme absence d'ordre ont réfuté la valeur de toute logique et de toute science, égarées par un manque d'attention à la signification même de l'expression. « La nature des signes », « la loi du langage », « la forme sensible » ont été trop rarement l'objet d'efforts de définitions assez précises pour ne pas durcir l'enjeu de ce second moment, qui a été plus subtilement et heureusement compris dans les meilleures copies comme une délimitation des possibilités de l'expression. Rapportée aux exigences de manifester, de « communiquer aux autres », de « fixer pour nous-mêmes» nos pensées, elle se livre à une organisation ou mise en ordre des idées, qui peut être comprise comme seconde par rapport à une première opération complexe de réception des idées. Mais en étant trop peu attentives à l'expression « instrument de nos pensées », les copies ont trop rarement bien voulu reconnaître que le discours était mis au service de l'organisation de nos idées, pour n'y voir que l'échec de la recherche de leur « reproduction fidèle ». Si le locuteur, l'écrivain, l'orateur font l'expérience d'un effort de traduction « souvent » vain du mouvement exact de leur pensée, ne sont exclus par principe ni son succès ni surtout l'intérêt de découvrir, à travers la nécessité de procéder par « essais », la pluralité des logiques, des combinaisons des idées telles « qu'elles s'offrent simultanément à notre esprit ». La lettre du texte est perdue quand les copies veulent opposer - et non pas plutôt distinguer - la pensée et son instrument, et pensent devoir objecter à l'auteur la possible inconsistance ou nature illusoire d'idées inexprimées et inexprimables. Bien plutôt, loin qu'une nature unique d'origine intellectuelle puisse être attribuée aux idées qui « s'offrent simultanément à notre esprit », comme certaines copies l'ont justement remarqué, les règles syntaxiques et ajustements à leur respect auxquels s'astreint le locuteur donnent à voir la mise en concurrence heureuse de différentes

combinaisons possibles des idées. Préciser que les idées paraissent difficilement pouvoir s'offrir à la pensée sans signes pour les « fixer » a pu être une objection intéressante quand il a été reconnu qu'elle alimentait le propos de l'auteur lui-même, et non pas qu'elle lui aurait échappé. La distinction introduite dans certaines copies entre la définition des mots et celle des idées a pu, à ce titre, donner à l'examen de la « nature des signes » la consistance attendue. Et cela, pour engager par exemple une discussion sur la critique implicite d'un idéalisme qui serait supposé poser le problème de la vérité indépendamment d'une théorie du langage ou même de théories formelles de la logique et du langage qui n'auraient pas reconnu la particularité des langues, des usages et des idiotismes qui affectent l'expression des idées. Également, en formulant des hypothèses pour donner du contenu à l'expression « tout ce qui fait l'objet des spéculations de l'entendement », les distinctions et affinités repérées et discutées entre description, conception et spéculation ont pu être fructueuses pour mettre en question par exemple une ligne de partage entre l'expression des faits et celle des idées, ou la stricte corrélation entre la rigueur de l'expression et la simplicité de ses objets. Certaines copies croient devoir restreindre le problème aux « noumènes », ignorant la lettre du texte (« tout ce qui fait l'objet des spéculations de l'entendement »), ou prennent le terme spéculation dans sa seule coloration péjorative et confondent surtout le problème de leur connaissance possible et celle de leur expression par un travail de définition dont l'histoire de la philosophie atteste la valeur opératoire, y compris par la conflictualité même des définitions dont elle se nourrit. Quand cette restriction a été opérée pour trouver dans l'arène de la métaphysique la scène paradigmatique de la « peine » infinie prise à « mettre en ordre » de telles idées, sans pouvoir les communiquer au sens fort, c'est à-dire pouvoir convaincre autrui de leur sens et de leur réalité, elles ont su faire un usage fécond et pertinent des apports de la démarche critique. D'autres copies ont pu y voir une mise en question du critère de la certitude, de l'intériorité dans le choix du point de départ ou d'organisation des idées, l'ordre linéaire, sélectif de l'instrument qu'est le discours occultant l'ordre circulaire dans lequel se présentent les idées. La facilité qu'il y aurait à les fixer n'est pas non plus donnée par leur vivacité comme le soutiendrait une perspective empiriste. Ces copies ont ainsi mis en évidence, par tâtonnements, une conception organique des idées, offertes à la pensée, sur fond de perceptions inconscientes, évoquant Leibniz, et de connexions infinies que chaque sujet parlant n'exprimerait que dans les limites de son point de vue. D'autres copies ont davantage aperçu une remise en question de l'entreprise d'un classement des objets de la pensée selon un ordre des raisons qui ignorerait l'ordre empirique, historique et social avec lequel il est aussi en connexion. S'attachant autrement au concept de spéculation, l'idée a pu encore être éclairée par la définition hégélienne du concept, comme totalité exprimant le mouvement de la pensée et non seulement son objet ou son résultat, ou encore par le parallélisme spinoziste entre l'ordre de connexion des idées et celui des choses étendues. Ont été appréciées les copies qui ont respecté le silence du texte sur l'origine innée ou non des idées, et su confronter ces différentes interprétations ou certaines d'entre elles pour mettre l'accent sur l'écart entre les idées telles qu'elles « s'offrent à la pensée », dans une certaine spontanéité et la médiation discursive leur permettant d'être « communiquées » et « fixées ».

Se demander à quoi peut renvoyer « l'ordre dont nous croyons posséder le type intérieurement » était bien sûr décisif pour tenter d'expliquer le désaccord éprouvé entre la pensée et son expression. La seule opposition souvent mise en avant entre intuition et discursivité s'est montrée peu éclairante, voire fautive, quand elle a cru devoir conclure à une mise en suspens de toute connaissance et de toute expression ou voir une contradiction et non une distinction entre la définition des mots et celle des idées et des choses. Mettant précisément en garde contre la visée d'une « reproduction fidèle » d'un « type », cette « croyance » en un « ordre » intérieurement donné, a été à juste titre questionnée sans rigidité pour rendre compte de la vitalité d'un ordre propre à la pensée, et de l'effectivité de cette croyance. Reconnaissant que nos pensées — et non la pensée- sont ordonnées pour une part selon les aléas des commodités et succès de la clarté de telle langue particulière, sans s'y réduire, nos connaissances

devraient ressortir à une disposition première à organiser impressions, sensations, phénomènes et idées, dont le texte ne dit pas exactement si elle est indépendante de la faculté de parler, mais pourrait l'être en tout cas de l'acquisition et de l'usage de telle ou telle langue, ce que peu de copies ont d'ailleurs distingué. Suivre la formulation complète aurait dû, comme dans la première partie du texte, ne pas faire dériver l'explication hors du problème de l'organisation des idées pour l'élargir à celui de l'expression à la fois complète et exacte d'idées particulières, comme cela s'est présenté dans de nombreuses copies. Diverses hypothèses bien formulées ont porté sur le sens de cette expression. Elles ont pu y lire l'affirmation de la subordination de toute langue et de toute parole aux dispositions logiques de l'esprit ou encore montrer qu'il faut considérer les idées elles-mêmes comme des signes. Incriminer la nature arbitraire ou conventionnelle des signes linguistiques n'était éclairant qu'à la condition d'attirer l'attention sur la difficulté posée par l'oubli de cette nature conventionnelle, plus que sur cette propriété elle-même. Quand les copies ont trouvé dans les métaphores et dans le langage poétique, dans la synonymie du langage ordinaire des traces d'une équivocité, elles ont su rendre compte de leur pertinence pour exprimer les dépendances réciproques entre les idées et sur le risque qu'en se « fixant » une métaphore devienne un lieu commun, dès lors qu'a été perdue cette « simultanéité des connexions ». Une copie a insisté autrement sur la déconstruction de l'idéalisation d'une langue transparente à la pensée et à la réalité qu'elle soit naturelle ou artificielle, en faisant valoir, à travers leurs approximations (« essais » comme dit Cournot), les ressources des langues particulières et de la parole elle-même à livrer l'expérience d'un monde ou totalité ordonnée. Ont été évoquées la distinction entre l'esprit de géométrie et l'esprit de finesse, le libre jeu des facultés (entendement, imagination et raison) stimulées par les idées esthétiques, la distinction entre signe et symbole, ou la comparaison entre la méthode et le système en histoire naturelle. Les copies les plus abouties ont montré de réelles qualités d'analyse, sans perdre de vue l'unité du texte, en justifiant par là la communauté de traitement des sciences et des lettres, voire des arts, mise en discussion dans le dernier paragraphe du texte.

Les expressions «nature des signes », « loi du langage », « forme sensible » ont été là encore trop rarement commentées mais seulement reprises et souvent à tort pour illustrer l'idée générale d'un procès intenté au langage en raison du caractère arbitraire, conventionnel et sensible des signes linguistiques. La « nature des signes » et « la forme sensible » de l'instrument constitue bien cependant une entrave dont le motif principal, à savoir la linéarité de l'enchaînement, devait être rappelé, engageant de ce fait dans une même imperfection toute expression réglée, aussi logique et rigoureuse soit-elle, dès lors qu'elle suspend la conscience de la sélection des rapports par exemple entre sujet et prédicat ou majeure, mineure et conclusion qu'elle induit comme des caractères des éléments qu'elle combine, leur valeur étant relative à leur place dans la série et non intrinsèque. C'est bien la loi du langage elle-même dont le mode opératoire se fait sentir. Sans perdre de vue l'expression de « simultanéité de connexions » contre celle de « série essentiellement linéaire », l'ajustement insoluble entre la représentation mentale et la représentation verbale se comprend mieux en posant des questions que la fin du passage explicitera, en revenant sur l'interdépendance entre l'ordre des idées et la « loi du langage ». Si cette loi repose sur une combinaison réglée de signes, sa « nature sensible » la rend potentiellement trompeuse, la connexion univoque, réifiée de ses éléments masquant d'autres rapports contenus dans l'idée ou la réalité qu'elle signifie ou rappelle seulement, mais n'expose pas. Ainsi rien n'interdit de penser l'incidence des sensations, images et expériences cristallisées dans les « idées qui s'offrent simultanément à notre esprit » que l'empirisme et l'idéalisme chercheront à réorganiser, et à hiérarchiser en fonction de types idéaux qui les appauvriront en cherchant une source principale de la connaissance. Une copie mobilise à ce point de son enquête la rupture de cet enchaînement univoque qu'illustrent par exemple les images ou idées esthétiques analysées par Kant dans la Critique de la faculté de juger. Dans le jugement de goût, la pensée excède le discours par sa capacité à mobiliser un "type" ou archétype qu'elle ne possède pas dans le jugement réfléchissant et dans la beauté libre, mais qu'elle "croit" vraiment posséder, puisqu'en l'absence de concept du beau la satisfaction esthétique est bien réelle, tenant précisément à l'accord indéterminé entre l'imagination et l'entendement qui se stimulent dans la visée d'un type qui reste indéterminé. Mais même dans le jugement déterminant qui commande la connaissance et la démarche scientifique, l'organisation des êtres de la nature comme des idées doit son dynamisme et sa vigilance à l'imperfection du raisonnement discursif qui cherche constamment à subsumer les intuitions sous des concepts et les catégories sous des principes. Là où nous pouvions nous croire dans l'obligation de fonder toute démonstration, pour soi-même ou pour se faire comprendre, sur l'enchaînement le plus strict d'une idée générale à sa conséquence, en vertu de l'analogie entre la logique et la division réelle des êtres en genres et en espèces, propriétés et accidents, l'analyse donne à penser une combinaison d'ordres et non seulement d'idées ou d'êtres.

Le troisième paragraphe fut très souvent maltraité par les candidats et très largement négligé, réduit à l'idée générale d'un découpage arbitraire des sciences dépendant de l'ordre figé par le langage. Les candidats se contentent de répéter cette idée sans se soucier des difficultés précises abordées par Cournot. On ne saurait trop rappeler aux candidats que le texte doit être analysé dans son intégralité, sous peine de manquer l'ambition et les visées de l'auteur. Une interprétation caricaturale de ce dernier paragraphe s'est malheureusement substituée à l'analyse : Cournot, redéfini en philosophe sceptique, signerait l'inutilité de la science et des savoirs de manière générale, s'enfermerait alors dans sa propre contradiction en s'évertuant à écrire sur l'inutilité des savoirs et la trahison du langage. Cette partie, quand elle a été commentée, a souvent été conçue comme une mise en cause généralisée des discours écrits, y compris scientifiques, sans expliciter sur ce point lui-même la portée de l'hypothèse inverse de l'existence de connexions simultanées entre des discours de genres ou de matières hétérogènes. Le formalisme, l'arbitraire ou la rigidité des rapports entre les parties des ouvrages savants, entre les ouvrages et entre leurs matières ont parfois été heureusement mis en regard de la forme encyclopédique, comme alternative au dogmatisme, ou plus souvent dépassées par les expériences littéraires et artistiques de subversion d'une mauvaise abstraction. Mais la possibilité d'exhumer au sein même du discours scientifique une forme de poétique, sans la traiter seulement comme un obstacle à ses avancées n'a pas été explorée. Montrant parfois le soubassement culturel, social, comme une dépendance impensée de l'ordre du savoir à celui du pouvoir, les explications ont pu faire saisir concrètement les raisons d'être d'un « enchaînement » forcé de rapports entre des objets hétérogènes (comme la sélection naturelle appliquée à la sociologie ou l'étude du cerveau à celle de l'esprit). Ainsi l'instauration pertinente de frontières entre les sciences spécialisées recouvre les « liaisons intimes » entre des matières en apparence « disjointes ». Mais sans tenir pour acquises l'organicité des pensées comme celle du réel défendue dans l'extrait, les copies ont étonnamment peu cherché à rendre raison des formes d'expression possible d'une économie systématique des connaissances qu'il ne pouvait s'agir purement et simplement d'évacuer ou de dénoncer. Les copies ont souvent opposé Cournot à Comte sur ce point, sans suffisamment de précision ni de finesse, alors que les meilleures d'entre elles ont parfois trouvé dans la théorie du hasard de Cournot l'illustration d'une connexion imprévisible entre des séries causales indépendantes ou des actions réciproques des sciences pures et de leurs applications. Elles n'ont pas pour autant exploré l'exigence d'une expression adéquate à la solidarité entre la discontinuité réelle, objectivée des disciplines et de leur contenu (le droit, l'histoire, les sciences de la nature, les mathématiques) avec leurs liaisons intimes, comme si seul un discours sur la vanité de tout discours devait supplanter tous les savoirs. Les copies ont été souvent unilatéralement attentives à l'artificialité des enchaînements pour en dénoncer l'arbitraire. Mais elles ont très peu cherché à identifier, par-delà des artifices rhétoriques, des suppléances à leurs imperfections de construction : bibliothèque, index, suppléments, préfaces, palliant les lacunes des systèmes, le dénombrement des classifications des êtres d'une classe (en histoire naturelle) ou des disciplines entre elles (par exemple dans la classification des sciences et des arts et de leurs connexions). D'autres copies ont insisté sur les écueils d'une évaluation immédiate des connaissances scientifiques par leurs applications, au mépris de leur interdépendance. Quand l'expression de « dissonance obligée » a été mise en regard de la « dislocation », elle a pu, non comme trop souvent, seulement illustrer une « imperfection » ou une inadéquation, mais beaucoup plus précisément permettre de formuler des hypothèses sur les orientations à donner en philosophie des sciences autant qu'à la diffusion des travaux scientifiques dans un contexte de « régionalisation » ou spécialisation des savoirs. Certaines copies ont saisi dans cette analogie la confirmation de l'appréhension par l'esprit de différents ordres de lois physiques et logiques qui se combinent en suivant les règles de l'harmonie, de la succession et de la compossibilité que le compositeur ne peut exprimer ni suivre simultanément. Ceci explique par exemple les vertus d'une conception de systèmes et de classifications ouverts et non fermés, qui, sans « artifices de diction » ou confusion du « plan général » des ouvrages, les mettrait en perspective entre eux. Son implication a également été éclairée par l'introduction du concept de conventionnalisme dans les théories scientifiques, telles que soient compossibles des modèles contradictoires.

Enfin, il est à noter que peu de candidats ont énoncé l'acquis décisif du texte à expliquer selon lequel il y a plus de nécessité et d'ordre dans la pensée et dans le réel que dans ce que nous en exprimons, ce qui fonde, loin de l'invalider, la confiance dans le développement des sciences et des connaissances. L'exigence de discerner et d'honorer la perspective propre du texte, dans toute sa complexité, invite à rappeler pour finir que la précision attendue sur le détail du texte ne peut être atteinte qu'en conservant le sens de son unité en chacune de ses parties, distinctions et concepts analysés, travail dont la fin du texte nous invite en un sens à considérer la fécondité.

ÉPREUVES D'ADMISSION

PREMIÈRE ÉPREUVE

Mise en situation professionnelle : élaboration d'une séance de cours

Rapport établi par M. Frédéric Laupies à partir des observations de l'ensemble des membres de la commission

Données concernant l'épreuve

Intitulé de l'épreuve : « Épreuve de mise en situation professionnelle : élaboration d'une séance

de cours. »

Durée de la préparation : 5 heures.

Durée de l'épreuve : 1 heure (exposé : 30 minutes maximum ; entretien avec le jury : 30 minutes

maximum).

Coefficient : 2.

Accès à la bibliothèque du concours : autorisé.

Choix du sujet à indiquer aux appariteurs à la fin du premier quart d'heure de la préparation.

Composition de la commission: Mmes et Mrs Jean-Paul Amann, Isabelle Bardou, Hourya Benthouami, Pascal Blanchard (Président de commission), Anissa Castel-Bouchouchi (Présidente de commission), Ronald Bonan, Olivier Bour, Philippe Cabestan, Arielle Castellan, Nathalie Cléret, Fabrice Colonna, Natalie Depraz, Jean Devos, Jean-Marc Durand-Gasselin, Alain Duvillier, Nathalie Eberhardt, Jean-Marie Frey, Céline Hervet, André Hirt (Président de commission), Françoise Lanchon, Frédéric Laupies, Marie-Laure Leroy, Sylvain Luquet, Hélène Machefert, Claire Marin, François Moriceau, Claire Pagès, Isabelle Butterlin-Pariente (Présidente de commission), Sophie Peytavin, Bernard Piettre, Nathalie Simondon (Présidente de commission), Arnaud Saint-Pol, Aurélie Suratteau (Présidente de commission), Frédéric Vengeon, France Vigot.

Données statistiques

Nombre de candidats interrogés	214
Notes minimale / maximale	01 / 18
Moyenne des candidats présents (CAPES)	8,54
Moyenne des candidats admis (CAPES)	10,97

Moyenne des candidats présents (CAPES- CAFEP)	8,25
Moyenne des candidats admis (CAPES- CAFEP)	11,46

Sujets de l'épreuve : « Mise en situation professionnelle : élaboration d'une séance de cours »

Le sujet est présenté de la manière suivante :

« (...) Au choix:

Sujet 1 - Comment traiteriez-vous ce sujet dans le cadre d'une leçon de philosophie en classe terminale ? **XXX** (nb : sujet formulé en forme de question)

Ou

Sujet 2 - Option 1 / Posez et développez le problème que vous jugez essentiel pour étudier cette notion dans le cadre d'une leçon de philosophie en classe terminale.

XXX (nb : formulation utilisée si le sujet porte sur *une notion*)

/

Sujet 2 – Option 2/ Posez et développez le problème que vous jugez essentiel pour traiter des relations entre ces deux notions dans le cadre d'une leçon de philosophie en classe terminale. »

XXX (nb : formulation utilisée si le sujet porte sur deux notions) »

Les sujets retenus lors de la session 2017 sont indiqués dans la colonne de gauche

(sous réserve de quelques erreurs de saisie)

	Sujet n° 1	Sujet n°2
2	Le salut vient-il de la raison ?	La loyauté
2	Faut-il vouloir être heureux ?	Se faire comprendre
1	Est-on sociable par nature ?	L'exactitude
2	Qu'est-ce qu'une preuve ?	La fin du travail
1	Jusqu'à quel point la nature est-elle objet de science ?	L'esprit critique
1	La liberté a-t-elle un prix ?	La joie
2	Qu'est-ce que l'intérêt général ?	Parier
2	La différence des sexes est-elle un problème philosophique ?	La raison suffisante
1	Qui parle quand je dis « je » ?	Le désir d'absolu
1	La raison ne veut-elle que connaître ?	Les générations
1	Peut-on tout dire ?	La guerre
2	Le désir n'est-il que manque ?	S'exprimer

1	De quoi la philosophie est-elle le désir ?	La coutume
1	Faut-il affirmer son identité ?	Le provisoire
2	Qu'est-ce qu'une crise ?	Interroger
_ 1	L'homme est-il un animal dénaturé ?	Penser par soi-même
1	Peut-on fuir la société ?	Le tact
1	Les inégalités menacent-elles la société ?	L'autoportrait
1	La solidarité est-elle naturelle ?	L'absence
1	L'interprétation est-elle un art ?	La matière
2	Y a-t-il une violence du droit ?	La finitude
2	User de violence peut-il être moral ?	La métamorphose
2	La violence peut-elle être gratuite ?	L'éternité
1	Où commence la violence ?	Le risque
1	Une destruction peut-elle être créatrice ?	La laideur
1	L'existence a-t-elle un sens?	L'homme d'Etat
2	Exister, est-ce simplement vivre ?	Critiquer
1	Y a-t-il progrès en art ?	Vouloir dire
1	Percevoir, est-ce interpréter ?	Le poids de la société
1	Peut-on prouver une existence?	Le sauvage
1	Faut-il se cultiver ?	L'unité de l'Etat
2	A quoi servent les symboles ?	L'insouciance
2	Peut-on éduquer la conscience ?	Etre de son temps
2	Au nom de qui rend-on justice ?	L'intelligence
1	Qu'est-ce qui peut se transformer ?	L'attente
1	Quelle réalité attribuer à la matière ?	Le rythme
1	Que pouvons-nous faire de notre passé ?	La distinction
1	Comment le passé peut-il demeurer présent ?	La fraternité
1	De quoi est-fait notre présent ?	La coexistence des libertés
1	L'esprit est-il plus difficile à connaître que la matière ?	L'expérience morale
1	Qu'est-ce qu'apprendre ?	Le contrat
1	Le commerce adoucit-il les mœurs ?	L'intelligence
1	L'esprit domine-t-il la matière ?	Le commerce
2	L'esprit dépend-il du corps ?	Faits et preuves
_	Quelle est la place de l'imagination dans la vie de l'esprit	
1	?	L'ignorance
1	L'expérience rend-elle raisonnable ?	Le non-être.
1	Qu'est-ce que faire une expérience ?	L'absolu
1	Peut-on penser contre l'expérience ?	L'invention
2	Quelle est la valeur d'une expérimentation ?	L'idéal
2	L'expérience peut-elle avoir raison des principes ?	L'artificiel
1	De quoi peut-on faire l'expérience ?	La main
2	Peut-on contredire l'expérience ?	L'automatisation

	·	-
1	Peut-on communiquer son expérience ?	L'innovation
1	Peut-on prouver une existence?	La maladie
1	Peut-on douter de sa propre existence?	La solidarité
2	Vaut-il mieux subir ou commettre l'injustice ?	Comprendre
2	Faut-il craindre le développement des techniques ?	La satisfaction
2	Qu'est-ce qui fait la valeur de la technique ?	L'angoisse
1	Y a-t-il une beauté propre à l'objet technique ?	Réfuter
1	La technique est-elle civilisatrice ?	Raisonner
2	La technique libère-t-elle les hommes?	La dialectique
2	Quel est le poids du passé ?	L'idéologie
1	Le bien est-il relatif ?	Le désespoir
1	Peut-on vouloir le mal ?	L'induction
1	La conscience morale n'est-elle que le produit de l'éducation ?	Le malheur
1	La morale est-elle condamnée à n'être qu'un champ de bataille ?	La beauté du monde
1	Qu'est-ce qu'un tyran ?	Le calendrier
2	Le travail est-il nécessaire au bonheur ?	Prendre conscience
2	Comment autrui peut-il m'aider à rechercher le bonheur ?	La violence verbale
1	Pour connaître, suffit-il de démontrer ?	La propriété
2	A quoi bon démontrer ?	La solitude
2	La démonstration supprime-t-elle le doute ?	Le diable
1	Que démontrent nos actions ?	La non-violence
1	Peut-on raconter sa vie ?	L'autonomie
1	Peut-on aimer une œuvre d'art sans la comprendre ?	La sérénité
2	Nos convictions morales sont-elles le simple reflet de notre temps ?	Le talent
1	Est-il possible d'être immoral sans le savoir ?	La confiance
1	Le meilleur est-il l'ennemi du bien ?	La détermination
1	Le salut vient-il de la raison ?	La lâcheté
1	La raison peut-elle se contredire ?	La spontanéité
2	Les machines nous rendent-elles libres ?	La pureté
1	Avons-nous peur de la liberté ?	La régression
2	Faut-il avoir peur d'être libre ?	La méchanceté
2	Faut-il apprendre à être libre ?	L'idiot
2	La liberté s'achète-t-elle ?	La pluralité des langues
1	La liberté n'est-elle qu'une illusion ?	L'urgence
1	La liberté est-elle le pouvoir de refuser ?	L'incertitude
1	Les machines nous rendent-elles libres ?	La chance
2	N'interprète-t-on que ce qui est équivoque ?	L'occasion
2	Une interprétation peut-elle être définitive ?	La décision

2	Qu'est-ce qu'une libre interprétation ?	Le choix
1	La politesse est-elle une vertu ?	Le vertige de la liberté
2	Que faire des adversaires ?	L'indifférence
1	Peut-on être méchant volontairement ?	L'éphémère
1	Le silence a-t-il un sens ?	Le risque de la liberté
1	Le progrès est-il un mythe ?	Le système des arts
2	Peut-on perdre son temps ?	Le style
2	Quelle est la fonction première de l'Etat ?	Le sens commun
1	L'Etat doit-il se préoccuper du bonheur des citoyens ?	Les outils
1	Qu'est-ce qu'un Etat libre ?	La sincérité
2	Peut-on se passer de l'Etat ?	Le présent
2	Qu'est-ce qu'une tradition ?	La fiction
1	" Aimer " se dit-il en un seul sens ?	L'invisible
1	Les devoirs de l'homme varient-ils selon la culture ?	L'apparence
1	Le devoir est-il l'expression de la contrainte sociale ?	L'imagination dans les sciences
1	Peut-on avoir raison contre les faits ?	L'envie
2	A quelles conditions une hypothèse est-elle scientifique ?	La prudence
1	Suffit-il de faire son devoir ?	Commander
2	Qui est mon semblable ?	La bonne conscience
2	Que mesure-t-on du temps?	L'abstraction
2	A qui la faute ?	La pauvreté
1	Est-il raisonnable d'aimer ?	L'inutile
2	Faut-il dire de la justice qu'elle n'existe pas ?	L'innocence
1	Qui est riche ?	La société civile
1	Faut-il être modéré ?	La faiblesse
2	Y a-t-il des vérités éternelles ?	Le mystère
1	Qui est sage ?	Le secret
1	Qu'est-ce qu'être en vie ?	La vérification
1	Tous les paradis sont-ils perdus ?	Le libre échange
2	Qu'est-ce qu'un exemple ?	Suivre son intuition
1	À quoi servent les preuves de l'existence de Dieu ?	L'éducation artistique
1	L'enquête empirique rend-elle la métaphysique inutile ?	L'excès
1	Pourquoi lire les poètes ?	L'au-delà
1	Peut-on parler de nourriture spirituelle ?	Classer
1	La philosophie rend-elle inefficace la propagande ?	La modération
1	Peut-on délimiter le réel ?	Les devoirs du citoyen
2	Peut-on nier le réel ?	La vie heureuse
2	A quoi reconnaît-on le réel ?	Le libre-arbitre
1	Comprendre le réel est-ce le dominer?	Le talent
1	Le réel est-il l'objet de la science ?	La liberté de penser

2	Que sait-on du réel ?	Le sens du devoir
1	Le réel résiste-t-il à la connaissance ?	Etre vertueux
1	Pourquoi des devoirs ?	L'histoire des sciences
2	L'homme se réalise-t-il dans le travail ?	Le poids du passé
1	Faut-il libérer l'humanité du travail ?	L'intériorité
1	Le travail est-il une marchandise ?	« Un instant d'éternité »
1	Le travail est-il un rapport naturel de l'homme à la nature	Le projet
2	Tout travail est-il social ?	L'éternel retour
1	Le travail est-il un besoin ?	Les limites de la connaissance
1	Le travail est-il toujours une activité productrice ?	L'actualité
1	Qu'est-ce qui mesure la valeur d'un travail ?	La pitié
1	Y a-t-il des degrés de conscience ?	Le marché du travail
1	De quoi puis-je répondre ?	Le monde du travail
2	L'inconscient peut-il se manifester ?	La division du travail
1	Doit-on interpréter les rêves ?	Le travail manuel
2	Le temps est-il destructeur ?	L'expérience de pensée
2	Tout peut-il s'acheter ?	La vérité historique
1	Le commerce unit-il les hommes ?	Le mérite
1	Les échanges sont-ils facteurs de paix ?	Le châtiment
2	L'œuvre d'art est-elle un objet d'échange ?	Le crime
2	Peut-on échanger des idées ?	L'équité
1	Qu'est-ce que la science saisit du vivant ?	Le troc
2	Peut-on fonder une éthique sur la biologie ?	Le citoyen
1	Une interprétation peut-elle être définitive ?	Le bien public
2	Quelles sont les caractéristiques d'un être vivant ?	La raison d'Etat
1	Que manque-t-il à une machine pour être vivante ?	Amour et inconscient
2	La politique est-elle l'affaire des spécialistes ?	L'apprentissage
1	Peut-on désobéir aux lois ?	S'amuser
	La conscience de la mort est-elle une condition de la	
1	sagesse?	L'intérêt de l'Etat
2	Le temps nous est-il compté ?	L'homme d'Etat
1	La majorité doit-elle toujours l'emporter ?	Se nourrir
2	Qu'est-ce qu'un Etat libre ?	L'évènement
1	A-t-on besoin d'un chef ?	La pureté
2	Le travail fonde-t-il la propriété ?	La mesure du temps
2	Peut-on dire que les machines travaillent pour nous ?	La responsabilité
1	Comment distinguer le rêvé du perçu ?	Le contrat de travail
2	Faut-il hiérarchiser les formes de vie ?	L'équité
2	Y a-t-il différentes façons d'exister ?	Le salaire
1	Peut-il y avoir un Etat mondial ?	Les catégories

1	Pourquoi l'homme travaille-t-il ?	Avoir du jugement
	La responsabilité politique n'est-elle le fait que de ceux	Avoir du jugement
1	qui gouvernent?	L'inconscience
1	Peut-on concevoir une science sans expérience ?	Le pardon
2	Peut-on se passer d'idéal ?	Le plaisir de parler
1	Peut-on sympathiser avec l'ennemi ?	L'immortalité de l'âme
1	Qui est digne du bonheur ?	L'héritage
1	Est-il possible de tout avoir pour être heureux ?	Le paysage
٦	Peut-on connaître le vivant sans recourir à la notion de finalité ?	In a gradient at liberat
2		Inconscient et liberté
1	Qu'est-ce qu'un état de droit ?	Activité et passivité
1	Qu'est-ce qui est irrationnel ?	Société et communauté
1	La foi est-elle aveugle ?	L'être et le néant
1	Quelle est la réalité du passé ?	La bête et l'animal
2	La politique est-elle un art ?	Substance et accident
1	Pour être homme, faut-il être citoyen ?	Croire et savoir
2	Qu'apprend-on des romans ?	Certitude et conviction
1	L'humanité est-elle aimable ?	Travail et œuvre
2	Est-il naturel à l'homme de parler ?	Le désir et le mal
1	Qu'est-ce qu'on ne peut comprendre ?	L'essence et l'existence
2	La vérité est-elle affaire de cohérence ?	Désir et bonheur
1	Pourquoi joue-t-on ?	L'Etat et l'individu
2	L'individu a-t-il des droits ?	Voir et entendre
1	Qu'est-ce qu'un homme d'action ?	Doute et raison
1	Pourquoi des idoles ?	Langage et passions
2	Qu'est-ce que le langage ordinaire ?	Devoir et bonheur
1	Qu'est-ce qu'un maître ?	Vice et délice
1	De quoi avons-nous vraiment besoin ?	Ordre et désordre
1	Tout désir est-il une souffrance ?	Culture et langage
1	Sait-on nécessairement ce que l'on désire ?	Culture et différence
1	Toute morale s'oppose-t-elle aux désirs ?	L'art et le sacré
2	La morale peut-elle s'enseigner ?	Le beau et le sublime
1	Suis-je étranger à moi-même ?	Respect et tolérance
2	Le bonheur est-il dans l'inconscience ?	Art et technique
2	Le sujet n'est-il qu'une fiction ?	De quoi est fait mon présent ?
2	Pourquoi vivre ensemble ?	Violence et pouvoir
2	Peut-on parler de violence d'Etat ?	Le vide et le plein
1	Qu'est-ce qu'exister pour un individu?	Démontrer et argumenter
2	Ma liberté s'arrête-t-elle où commence celle des autres ?	L'évidence et la démonstration
1	Pourquoi des utopies ?	Le corps et l'esprit
1		Savoir et démontrer
1	Linconscient peut-il se mannester !	Javon et demontrei

1	L'inconscient est-il une excuse ?	Ecouter et entendre
	Pourquoi donner des leçons de morale ?	Art et pouvoir
	Un acte peut-il être inhumain ?	Vie publique et vie privée
	Les scélérats peuvent-ils être heureux ?	Le droit et la force
	Peut-on être heureux sans s'en rendre compte ?	
		Conscience et responsabilité
	Pourquoi y a-t-il des institutions ?	Prudence et liberté
	Ce qui est ordinaire est-il normal ?	Liberté et savoir
	Y a-t-il des solutions en politique ?	Argent et liberté
	L'art est-il un luxe ?	Indépendance et liberté
	L'art a-t-il une histoire ?	Liberté et responsabilité
	Une œuvre d'art doit-elle plaire ?	Erreur et illusion
	Pourquoi y a-t-il plusieurs sciences ?	Juger et sentir
	Peut-on se passer d'idéal ?	Contrainte et obligation
	Le dialogue suffit-il à rompre la solitude ?	La désobéissance
	Donner, à quoi bon ?	Le désir d'éternité
	La vérité -a-t-elle une histoire ?	Liberté et déterminisme
1	Hier a-t-il plus de réalité que demain ?	Liberté et engagement
2	Peut-on imaginer l'avenir ?	Liberté et courage
1	Y a-t-il un savoir du juste ?	Désir et interdit
1	Y a-t-il des normes naturelles ?	Histoire et mémoire
2	Qu'est-ce qu'un témoin ?	Le naturel et le fabriqué
2	Y a-t-il une unité des devoirs ?	Science et méthode
1	L'histoire du droit est-elle celle du progrès de la justice ?	Corps et nature
2	Traduire, est-ce trahir ?	Hasard et destin
2	Qu'est-ce qui est absurde ?	L'amour et l'amitié
1	Peut-on vivre sans lois ?	Interprétation et création
2	Qu'est-ce qu'une fausse science ?	L'Etat et le droit
2	Ai-je des devoirs envers moi-même ?	Voir et toucher
2	Pouvons-nous dissocier le réel de nos interprétations ?	Sensation et perception
1	Est-ce l'échange utilitaire qui fait le lien social ?	Langage et communication
1	Pourquoi les sciences ont-elles une histoire ?	Imagination et pouvoir
2	Doit-on changer ses désirs, plutôt que l'ordre du monde ?	Pitié et mépris
2	Faut-il faire de nécessité vertu ?	L'erreur et la faute
2	Peut-on être sûr de ne pas se tromper ?	La sagesse et la passion
1	Echanger, est-ce créer de la valeur ?	République et démocratie
2	Peut-on être trop sensible ?	Pouvoir et savoir
1	L'apparence est-elle toujours trompeuse ?	Morale et économie
1	L'inconscient peut-il se manifester ?	Le désir et le temps
1	Peut-on vivre hors du temps ?	Colère et indignation

1	Change-t-on avec le temps ?	Travail, besoin, désir
2	Y a-t-il des arts mineurs ?	Travail et bonheur
1	Qu'est-ce qu'un récit véridique ?	Travail et loisir
2	A quoi servent les théories ?	Loisir et oisiveté
1	Y a-t-il une fonction propre à l'œuvre d'art ?	Temps et commencement.
2	Est-il raisonnable de vouloir maîtriser la nature ?	Temps et liberté.
2	À quoi bon imiter la nature ?	Nouveauté et tradition
1	Quel est le sens du progrès technique ?	Inconscient et mythes
2	Qu'est-ce qui est scientifique ?	Narration et identité
1	Y a-t-il une nécessité morale ?	Religion et politique
1	Comment penser le hasard ?	La philosophie et son histoire
1	L'histoire est-elle une science ?	Technique et violence
1	Peut-on fonder un droit de désobéir ?	Forme et matière
1	Peut-il y avoir des lois injustes ?	Imitation et création
2	Le sentiment d'injustice est-il naturel ?	Fait et fiction
2	L'homme aime-t-il la justice pour elle-même?	Le réel et l'irréel
1	Toute inégalité est-elle injuste?	Le réel et le vrai
1	Peut-on concevoir une société juste sans que les hommes ne le soient ?	La réal et la passible
2		Le réel et le possible
1	L'homme injuste peut-il être heureux ?	L'intelligence artificielle
1	Y a-t-il plusieurs sortes de matières ?	Justice et vengeance
1	Qu'est-ce qu'être spirituel ?	Machine et organisme
2	Y a-t-il des plaisirs meilleurs que d'autres ?	Le vivant et la mort
1	Les échanges économiques sont-ils facteurs de paix ?	La matière et la vie
2	L'interprète sait-il ce qu'il cherche ?	Le vivant et la sensibilité

Rapport d'épreuve

L'esprit de l'épreuve.

On ne saurait trop insister sur le fait que le CAPES-CAFEP Section Philosophie est un concours *de philosophie* : l'exercice de la pensée critique, l'audace de penser rigoureusement en constituent l'exigence essentielle.

L'épreuve intitulée « Mise en situation professionnelle : élaboration d'une séance de cours » porte sur une question ou un couple de notions ou encore une notion. Le candidat a toujours le choix entre la formule « une question ou une notion » et la formule « une question ou un couple de notions » (cf supra pour la présentation formelle des sujets proposés aux candidats). Il convient avant tout de s'inquiéter de l'intelligibilité problématique de la question ou des notions. Ce souci de l'intelligibilité ne doit pas être confondu avec une fascination pour l'abstraction pure (l'attention aiguisée au réel a sa pleine importance) ou avec un oubli de l'élémentaire. L'analyse philosophique peut certes conduire à des positions paradoxales, néanmoins, pour saisir le sens et l'enjeu des sujets, les candidats ne doivent pas occulter le sens que les termes et les expressions possèdent dans la langue courante. Ainsi, un candidat qui avait choisi « Etre de son temps » est passé à côté de son sujet faute de tenir compte du sens usuel de l'expression. Le maintien d'un

certain sens commun est ainsi nécessaire : comme dit certain, « c'est dans les mots que nous pensons », et cela commence par et avec la richesse des mots les plus « ordinaires ».

Puisqu'il s'agit de s'inquiéter du sens de l'énoncé considéré dans sa singularité, il n'est pas nécessaire de le mettre en relation, d'une manière préalable et formelle, avec tel ou tel chapitre du programme de terminale. Le candidat n'est pas invité à faire formellement et abstraitement état d'un programme ou d'un rapport au programme (transformé alors en une espèce de nomenclature) mais à *penser* une question. Des formules préfabriquées du type « cette question se rattache au chapitre « *L'existence et la mort* », par exemple, font obstacle à la question précise qu'il s'agit de penser, et il est tout à fait bien venu de s'en déprendre. De même, il faut absolument éviter une terminologie par trop extérieure à l'activité philosophique : le mot « thème » en lieu et place du mot « notion » est souvent symptomatique d'une approche non spéculative — ou le terme de « notion » compris comme simple thème, sans élaboration d'un contenu problématique et d'un questionnement précis. Il serait souhaitable, par ailleurs, que les candidats évitent l'emploi d'un vocabulaire trivial et peu défini ou lourd de présupposés non clarifiés : « au final », « maximiser », « impacter », « le ressenti », « se positionner », « croiser les textes », etc.¹

Le choix du sujet

Beaucoup de jurés sont étonnés du fait que des candidats choisissent un sujet à propos duquel ils ne connaissent ni exemples ni textes de référence. Tel candidat choisit « L'homme d'Etat » alors que sa culture historique est très pauvre ; un autre choisit « La prudence » ne maîtrisant aucune des références classiques aidant à penser la notion ; un autre encore, sur « La raison d'État », fait intervenir des exemples qui sont essentiellement des situations de légitime défense qui faussent ainsi son analyse.

Sans doute certains sujets appellent-ils des connaissances, au moins en apparence ou en première approches, plus techniques que d'autres. Il revient donc au candidat d'apprécier finement le choix qu'il fera et de balancer la difficulté qu'il choisit. Des sujets classiquement ancrés dans l'histoire de la philosophie, comme « Bonheur et dignité au bonheur » ou « La matière est-elle une idée ou une réalité ? » supposent des références devenues classiques, même si elles peuvent être prises dans des traditions différentes de la philosophie (il n'y a jamais de référence absolument obligée, et le jury accueille volontiers la pluralité des références choisies, à condition qu'ils soient pertinents). En revanche, un sujet qui interroge un concept moins central, comme « Le mystère », par exemple, appelle une grande habileté dans le choix des exemples. Le choix du sujet doit être pondéré par les connaissances en matière d'histoire de la philosophie, de références aidant à analyser le sujet et d'exemples grâce auxquels l'analyse menée montrera qu'elle pense effectivement quelque chose du monde réel.

L'attention au sujet

La pratique philosophique – et partant celle du professeur de philosophie – suppose d'abord une lecture rigoureuse de l'énoncé. La compréhension du sujet dans sa singularité est la condition première du travail philosophique. Or de nombreux candidats passent trop vite, se contentent d'associer l'énoncé à un autre plus ou moins proche, ne prêtent pas attention aux détails. Beaucoup cèdent à la tentation de rabattre le sujet sur une question (supposément) déjà bien connue.

¹ Cette remarque vaut aussi pour l'épreuve « Analyse d'une situation professionnelle (...) ».

Un candidat substitue la question « Quelle société pouvons-nous fuir ? » à la question « Peut-on fuir la société ? ». Un autre candidat substitue la question « Le passé a-t-il plus de réalité que le futur ? » à la question « Hier a-t-il plus de réalité que demain ? ». Dans la question « A-t-on besoin de spécialistes en politique ? », « en politique » devient « en démocratie » et celle-ci est repliée sur le travail législatif de l'assemblée. « L'interprétation est-elle un art ? » donne lieu à un développement sur l'interprétation en général, ce qui a pour conséquence d'esquiver la difficulté du sujet. Face au sujet : « Le réel résiste-t-il à la connaissance ? », la question de la résistance est oubliée et le sujet devient : « Comment la raison peut-elle connaître le réel ? ». Dans un sujet intitulé « L'automatisation », un candidat consacre un moment de sa leçon à la question de savoir si la machine peut servir de modèle explicatif au vivant. L'intitulé : « La matière est-elle une idée ou une réalité? » devient prétexte à un exposé sur le dualisme et un questionnement de son bien-fondé. Enfin au sujet « Le salaire » est substituée une leçon sur le prix des marchandises.

Inversement, de solides exposés, et très appréciés du jury, ont su examiner avec pertinence la particularité des énoncés proposés. A propos de « Voir et entendre » un candidat a analysé les différentes significations de la conjonction de coordination en rapport avec les différents niveaux de sens des deux notions.

On peut suggérer aux candidats, notamment, d'être plus attentifs aux pronoms personnels figurant dans les sujets. Le candidat qui avait choisi « Que démontrent nos actions ? » aurait pu ainsi analyser le référent possible – individuel mais aussi collectif – du « nous ». Les membres du jury ont pu interroger un autre candidat qui avait pour sujet « A-t-on besoin d'un chef ? » sur les référents possibles du « on ». La question « Peut-on sympathiser avec l'ennemi ? », si elle portait sur la possibilité logique de cette sympathie, exigeait aussi de déterminer le « on » du sujet, c'est-à-dire d'interroger le type de sujet ou de subjectivité capable de cette sympathie.

L'angle d'analyse du sujet

Il paraît important d'inviter les candidats à laisser le sujet se déployer dans toute son ampleur et à ne pas faire des choix d'analyse qui le restreignent arbitrairement, ou qui le déplacent. Un candidat qui a choisi « L'obéissance » s'enferme dans une interrogation en quelque manière tronquée, « l'obéissance est-elle contraire à la liberté ? », sans prendre la peine d'examiner ce que peut être l'obéissance en elle-même et ce qui la distingue de la contrainte, par exemple. Tel candidat qui doit répondre à la question « L'objet technique peut-il être beau ? » a ainsi déplacé la question vers la représentation des objets artéfactuels et analysé la question de savoir si la représentation d'un artéfact peut être belle. Qu'il y ait une connexion entre les deux questions est chose possible et même probable ; mais que la seconde question permette de répondre à la première est logiquement (et réellement) exclu. Trop souvent, les candidats mettent en valeur un seul concept de l'énoncé, dans les sujets formulés sous forme de question, et ne tiennent pas assez compte de la spécificité de la question elle-même. Ainsi, sur la question « Comment le passé peut-il demeurer présent ? », le candidat a interrogé la seule présence du passé à la conscience de celui qui en garde le souvenir en mémoire. Si cette question est pertinente et liée à son sujet, elle ne peut toutefois pas en épuiser les déploiements possibles qui auraient pu, par exemple, interroger la présence des ruines dans un paysage ou celle de la conservation des archives. Quels que soient les exemples et les références choisis pour conduire l'analyse, il est important de ne pas restreindre et de ne pas déplacer le sujet vers une autre question. Si on doit réfléchir à « Le corps est-il naturel ? », il faut réfléchir à la place qu'on accordera à la question « Le corps humain est-il naturel ? », et ne pas considérer comme allant de soi, implicitement, qu'on peut substituer cette question à la précédente. Les choix du candidat doivent être réfléchis et explicités, pour que la pensée soit maîtrisée. Ils sont alors – on ne peut pas parler de tout – bien accueilli par le jury, et peuvent être explicités et justifiés lors de l'entretien.

Certains candidats semblent considérer que la « problématique » se ramène à une question présentant un certain rapport avec l'énoncé. Il convient de ne pas oublier que le mot « problématique » est d'abord un adjectif qualifiant ce qui a le statut de problème. Ainsi, élaborer une problématique n'est rien d'autre que d'expliciter le problème, le système de difficultés logiques, impliqué dans l'énoncé. Ce qui requiert attention et patience, aussi bien dans la phase de préparation que dans la phase d'exposition.

La pertinence des définitions

La pertinence de l'angle sous lequel le sujet est abordé dépend bien évidemment de la précision des définitions que le candidat apportera. On est ainsi surpris de voir des confusions qui, sans ruiner entièrement l'analyse que le candidat propose, la tronquent ou la déplacent. Ainsi par exemple : on ne peut pas traiter du sujet « Travail et bonheur » comme si le travail se réduisait au métier, voire à l'emploi, et comme si la question était celle du bonheur dans la vie professionnelle. La question est certes pertinente et mérite de retenir l'attention mais les concepts de métier et de travail ne sont pas identifiables l'un à l'autre ; les candidats doivent se méfier de tels glissements de sens. Tel autre, sur « Argent et liberté » en viendra également, par glissements successifs de l'analyse, à traiter de la question du bonheur au travail. Si elle peut être pertinente, cette analyse doit être amenée pour elle-même, et non par déplacements successifs et non maîtrisés qui, de proche en proche, déplacent le discours du candidat. Un candidat qui avait choisi « Que démontrent nos actions ? », a été entravé dans son traitement du sujet par l'absence d'une analyse de la notion de démonstration. De ce fait, « démontrent » a tendu à se confondre avec « montrent », « indiquent » ; et le sens spécifique du sujet s'est progressivement perdu.

C'est bien la précision des définitions – qui ne sont pas des préalables à l'exposé mais qui en accompagnent la construction – qui empêche la substitution d'une question à une autre. Un candidat, qui avait proposé une bonne leçon sur le sujet « A-t-on besoin d'un chef ? », aurait pu aller bien plus loin dans sa réflexion s'il avait distingué maître, chef et souverain. Une autre candidate encore, qui avait à traiter « De quoi la philosophie est-elle le désir ? », aurait pu donner plus de pertinence et de relief à son propos en distinguant précisément amour et désir. Un autre candidat qui avait comme sujet « Comment penser le hasard ? » aurait été aidé par une distinction entre contingence, hasard et spontanéité, d'une part, et, d'autre part, par la distinction entre le hasard et ce qui arrive par hasard.

Le manque de distinction, qui occasionne la confusion, produit aussi parfois l'enfermement dans une perspective par trop restreinte. Un candidat a ainsi cantonné son sujet — « Peut-on douter de sa propre existence ? » — à la question de la certitude de l'existence, laissant de côté un autre sens du verbe douter, trouver douteux, et la question de la remise en cause de la façon dont on a conduit sa vie.

Le piège des synonymes

D'autant que l'accès à la bibliothèque du concours est autorisé pour cette épreuve, les candidats doivent interroger l'usage qu'ils font des dictionnaires de langue française, et en particulier des synonymes qui s'y trouvent déposés. Tel candidat commence l'analyse de la question « Tout désir est-il une souffrance ? » en énumérant tous les synonymes trouvés dans le dictionnaire au mot « désir » et avance ainsi « tendance », « aspiration », « inclination », « penchant », « appétit », « intention », « besoin », « visée », « souhait ». Si les termes de la langue naturelle admettent des synonymes, encore qu'il n'y ait pas de synonymes parfaits, les concepts de la philosophie demandent des distinctions finement établies. S'il est pertinent, dans une leçon sur le désir, de faire intervenir par exemple le concept d'appétit, il ne faut pas le solliciter à titre de synonyme mais pour préciser la terminologie employée et mieux déterminer la (ou les)

signification(s). Les écarts de sens sont toujours plus signifiants que les prétendus rapports de synonymie.

L'usage du dictionnaire doit donc être réfléchi et mesuré pour ne pas devenir un piège. Ainsi, faute de définition précise, le sujet « Faut-il se cultiver ? » n'a donné lieu qu'à une interrogation sur la pertinence de l'accumulation des connaissances, manquant par là l'essence même de la culture.

Bien plus que de laisser des synonymes se glisser dans le propos, l'obscurcir et le faire dériver, il faut saisir les occasions de faire des distinctions les plus fines possibles avec les concepts proches et que l'on confondrait aisément. De manière tout à fait similaire, sur « La sagesse et la passion », le candidat a laissé son exposé souffrir d'une confusion entre les concepts de sagesse et de connaissance, ou de lumière, et n'a pas précisé la distinction entre désir et passion. Or, traiter de « La sagesse et la passion » n'est pas la même chose que traiter de « La connaissance et le désir » ou du désir de connaissance. Tous ces glissements sont évidemment préjudiciables à la précision de la pensée et à l'acuité de l'analyse et sont parfois allés jusqu'à des imprécisions sur des distinctions fondamentales comme raisonnable et rationnel, ou croyance et savoir dont on peut attendre de futurs professeurs qu'ils les maîtrisent.

On est également surpris de voir que les candidats ne cherchent pas à opposer le concept qu'ils ont à analyser à un autre concept. Pour répondre à la question « Faut-il être modéré ? », il n'est pas inutile de comprendre à quoi la modération s'oppose et quelles sont nos conduites quand elles ne sont pas modérées, par exemple en proposant une analyse de ce que c'est qu'être radical.

Les meilleurs exposés sont celles qui, à l'inverse, savent tirer parti des distinctions entre les notions. Une candidate, sur « Y a-t-il des normes naturelles ? », parvient à tenir ensemble la perspective normative consistant à chercher des normes d'action pour le monde humain et une perspective biologique centrée sur la question d'une norme interne aux vivants tirée de l'observation de la régularité des types morphologiques et comportementaux. Sans être confondue avec la notion de loi, la notion de norme est travaillée avec pertinence, de la règle statistique moyenne au type, de la normalité à la normativité, où le normal devient un concept dynamique et polémique, qui permet de penser la vitalité du vivant.

La composition de la leçon

Il faut rappeler que la définition des termes du sujet n'est pas un but en soi ni un passage obligé dont il faudrait s'acquitter une fois pour toutes dans l'introduction. Certains candidats définissent les termes de la question un par un, de sorte que l'unité de sens de la question est perdue. Dans ce cas, la définition des termes du sujet, au lieu de servir à lancer la réflexion, devient une décomposition infinie des moindres termes du sujet et une sorte de jeu logique qui reste extérieur à la question posée et finit par l'étouffer. Ainsi la question « Peut-on avoir raison contre les faits ? », disloquée par l'examen de chacun des termes pris séparément, donne lieu à un discours vague qui oublie le sens courant de l'expression « avoir raison » et passe ainsi à côté du sujet.

Cette façon de procéder induit un autre effet pervers : le (ou les) sens des termes étant tenus pour acquis une fois pour toute dans l'introduction, la progression de la réflexion ne repose pas sur leur redéfinition progressive. Dans ces cas, le propos perd toute dimension progressive, dialectique, réflexive. Trop d'exposés s'assujettissent à des plan thématiques, et tout se passe alors comme s'il fallait aborder « différents aspects de la question », sous « des angles différents », aspects généralement classés par « thèmes » ou « champs disciplinaires » : une partie morale, une partie politique, une partie esthétique, par exemple. Ces différentes parties apparaissent alors interchangeables : la cohérence (ou plutôt l'incohérence) du propos ne souffrirait pas d'une interversion des parties : celles-ci ne constituent jamais les véritables moments d'un argument unifié et progressif, et susceptible de conduire à une conclusion

déterminée. Ce fait doit vraiment alerter les candidats: car il y a là le signe indubitable d'un propos non réflexif, donc non philosophique. Outre ce défaut, l'approche par champs induit des hors-sujet ou des développements mal articulés au sujet. Ainsi, sur « Évidence et démonstration », l'analyse se termine par une troisième partie sur l'esthétique et sur la morale dont le rapport avec le sujet n'est pas clair. Les transitions — autrement dit l'articulation des différents moments de l'argument — sont des lieux philosophiques privilégiés pour la construction de l'exposé. Elles montrent comment l'analyse qui précède se heurte, par ses présupposés ou ses conséquences, à une difficulté logique qui exige de reprendre l'analyse à nouveaux frais. Les bons exposés se reconnaissent aussi à la qualité de leurs transitions.

Les références

Il est certain que la pratique philosophique n'est pas réductible à l'histoire de la philosophie. Le plan doxographique, qui apparaît comme une recension de doctrines, est à éviter. Ainsi, le candidat qui avait choisi le sujet « Peut-on fonder un droit de désobéir ? » s'est-il en quelque sorte mépris sur l'exercice : il a annoncé une première partie consacrée à Hobbes et à Pascal et une seconde à Locke et à Rousseau. L'exposé des doctrines a suivi l'ordre purement chronologique, comme si le dernier à se prononcer sur la question avait raison.

La volonté d'éviter la doxographie ne doit toutefois pas conduire à l'indigence des références. S'il est vrai que la valeur de l'exposé ne repose pas sur l'exposition de doctrines attendues (un jury doit *toujours* se garder de ses propres attentes, et savoir accueillir le propos des candidats), on sait d'expérience que la qualité de la pensée dépend en partie de la médiation de textes significatifs et des questions, des analyses et des arguments qui s'y trouvent élaborés. Une leçon sur « Le respect », qui se maintient dans l'ignorance absolue des références permettant de construire le sujet (pour distinguer par exemple un sens juridique et un sens moral) ne parvient pas être pleinement satisfaisante. Inversement, une connaissance honorable de la philosophie kantienne de Kant a permis une bonne leçon sur « La raison ne veut-elle que connaître ? ». Non pas que la référence à Kant soit ici obligée (il n'y a pas de références obligées): le candidat faisant *le choix* de cette référence a su faire un usage très pertinent de la notion de raison pratique pour rendre raison de l'expression « la raison veut ».

On ne saurait trop encourager les candidats à consacrer une part importante de leur préparation (outre l'exercice de composition écrit ou oral) à la lecture personnelle et complète de grands textes — pris dans la variété des traditions de la philosophie. Il convient d'acquérir progressivement une connaissance structurée des grands moments de l'histoire de la philosophie pour savoir où chercher les textes en rapport avec la leçon. L'accès libre à la bibliothèque pendant le temps de préparation de la leçon semble desservir certains candidats qui se dispersent, faute de connaître par avance ce qui pourrait leur être utile. La fréquentation personnelle des oeuvres permet d'acquérir la précision et la rigueur du questionnement de saisir la complexité des questions et le caractère problématique des réponses. Ainsi sera aussi évité un autre défaut : le rapport dogmatique — et finalement très plat — aux auteurs. Certains candidats en effet invoquent un auteur en vertu de l'argument d'autorité, contre tout esprit philosophique et sans aucune actualisation problématique de la référence. Ce curieux détournement ne sert guère la cause de la spéculation philosophique.

Quant à la lecture d'extraits de textes pendant la leçon, il convient de choisir des extraits suffisamment brefs, pertinents, et les commenter précisément. Un candidat, par exemple, a lu trois pages de la *République*, développant une idée étrangère à ses propos, et sans aucun commentaire.

Les exemples

Quel que soit le sujet choisi, il est impossible de le traiter sans prendre des exemples précis : il est important de montrer, par des exemples, l'incidence concrète du propos. Trop de candidats se cantonnent à des considérations très abstraites dont on finit par se demander si elles visent effectivement quelque réalité. Les meilleurs exposés ont montré ce qu'apporte un travail attentif sur les exemples. A propos de la question « Y a-t-il des degrés de conscience ? », l'analyse, nourrie d'exemples précis et finement interrogés, est parvenue à proposer une élucidation de la question en prenant appui sur la différence entre les perceptions, les volitions, en référence à la définition cartésienne de « cogito ». Sur « Le plaisir de parler », l'exposé s'est appuyé sur une variété d'exemples et de situations concrètes, pertinemment décrites et commentées, ce qui prouve par le vif que les qualités du futur professeur sont bien au rendez-vous, qui saura amener ses élèves à penser les réalités du monde.

La maîtrise d'une bonne culture générale est évidente une condition nécessaire de la réflexion philosophique sur les divers domaines impliqués par le programme des classes terminales. Un sujet tel que « l'évidence et la démonstration » requiert des connaissances mathématiques de base ainsi que des notions élémentaires d'histoire des sciences. On aimerait – est-ce trop demander ? – que les candidats analysent, dans les sujets d'esthétique, d'autres exemples que les *Souliers* de Van Gogh, les *Ambassadeurs* d'Holbein ou *Guernica* de Picasso ou, au moins, qu'ils connaissent et décrivent précisément ce dont ils parlent.

Le jury a ainsi constaté que la plupart des candidats choisissant des sujets épistémologiques ont une difficulté à définir le concept de loi en sciences, à décrire et à caractériser précisément les modalités scientifiques de saisie du réel ainsi que la nature et le statut des objets scientifiques. Il conviendrait d'acquérir pendant l'année de préparation du concours des bases un peu solides sur ces questions somme toute fort classiques et philosophiquement très instructives. Ceci vaut aussi pour la logique, dont les concepts ou propositions les plus élémentaires font trop souvent défaut.

La conclusion

Dans presque tous les exposés entendus, la conclusion n'est rien d'autre qu'une énième répétition du développement de la leçon. L'introduction ayant, en général, présenté une annonce de plan assez précise, on est ainsi conduit à une lassante série de répétitions. La récapitulation des acquis est une bonne chose, à condition toutefois de participer à la construction progressive du discours. Négativement dit : il faudrait éviter les conclusions qui se contentent de répéter les trois parties de l'analyse. Positivement dit : il est souhaitable que la conclusion se soucie de répondre clairement à la question posée, qu'elle en souligne les implications philosophiques et qu'elle apporte, pour dire par métaphore, sa propre pierre à l'argument qu'elle vient parachever.

La maîtrise du temps

Plusieurs défauts récurrents ont de ce point de vue été constatés par les différentes commissions. Même si les « 30 minutes » des textes officiels définissent un maximum, et que certains bons exposés sont parfois plus courts, le jury regrette le caractère souvent trop bref – et par conséquent sommaire – des exposés : le propos s'interrompt (plus qu'il ne s'achève) au bout de 15 à 20 minutes, parfois moins. Il est en général assez dommageable de ne pas utiliser le temps imparti pour déployer effectivement, le plus précisément possible, la pensée. A l'opposé, certains candidats, assez nombreux, ne parviennent pas à terminer un exposé complet dans les 30 minutes (temps au terme duquel il leur est impérativement demander de s'arrêter, quel que soit le point où ils sont parvenus). Le jury doit leur signifier que l'épreuve touche à sa fin alors qu'ils commencent à peine le troisième ou le deuxième moment de leur exposé. Ce défaut est

souvent associé à un autre, constaté également à l'écrit : l'introduction est à la fois très longue et insuffisamment problématique ; les parties sont courtes et de moins en moins longues. Il faut bien veiller à l'équilibre général de l'exposé, qui est la condition et l'expression d'une pensée qui prend le temps de l'examen critique des hypothèses successives et de leurs articulations. Et cela aussi bien dans la préparation que pour l'exposition devant le jury.

L'élocution

La qualité de l'élocution joue un rôle non négligeable. En particulier, il convient de bien articuler, de parler assez fort sans excès, de soigner la respiration (et les respirations) de sorte que la parole s'ajuste aux exigences d'une pensée au travail.

Il est recommandé d'éviter un ton par trop détendu. Certains candidats adoptent le style médiatique de l'« interview », notamment en commentant, par maladresse, les questions qui leur sont posées (« Ah, bien sûr, c'est une bonne question ! ») ou en acquiesçant au lieu de reprendre le travail spéculatif que l'on attend d'eux.

L'entretien

L'entretien a toujours pour fonction d'aider le candidat à préciser sa pensée, à reprendre un point peu explicite ou à corriger ce qui a pu sembler confus ou approximatif. Dans bien des cas, l'entretien permet d'améliorer voire de sauver la qualité de la prestation. Ainsi une leçon sur « L'esprit est-il plus difficile à connaître que la matière ? » d'abord oublieuse de la question de la matière (comment la définir et comment caractériser son rapport à l'esprit ?) a été en partie rachetée par un entretien qui a révélé une connaissance fine et une réflexion pertinente sur la matière. De même, un candidat qui fait preuve d'une bonne connaissance de Freud lorsqu'on l'interroge à la suite de son exposé sur le sujet « Doit-on interpréter les rêves ? » rattrape certaines lacunes de son propos initial.

Cette seconde partie de l'épreuve, aussi ample que la première, se prépare en amont et de façon prochaine. Autant que faire se peut, il faut garder des forces pour ce moment d'autant plus exigeant intellectuellement que les remarques et questions du jury se situent toujours dans la continuité de l'exposé initial. Sauf oubli ou hors-sujet massif, on interroge toujours un candidat sur (et à partir de) ce qu'il a dit, et cela dans l'esprit du travail philosophique : l'entretien est l'occasion d'établir des liens que l'on a laissés implicites, de présenter clairement tel ou tel point de doctrine et revenir sur tel ou tel exemple ou élément d'analyse ou d'argumentation. Il est souhaitable de privilégier les réponses concises et précises pour permettre d'accroître les échanges avec le jury.

Ces conseils et recommandations ne doivent aucunement décourager : ils doivent être réappropriés et déployés dans un vrai travail philosophique personnel. La clé de la réussite est le goût pour la philosophie, associé à un travail de fond sur les textes, les concepts, et sur les réalités et les expériences qu'ils permettent de penser.

DEUXIÈME ÉPREUVE Analyse d'une situation professionnelle

Rapport établi par M. Fabrice Colonna à partir des observations de l'ensemble des membres de la commission

Données concernant l'épreuve

Intitulé de l'épreuve : « Épreuve d'analyse d'une situation professionnelle : analyse d'une séance de cours. »

Durée de la préparation : 2 heures 30 minutes.

Durée de l'épreuve : 1 heure (exposé : 30 minutes maximum ; entretien avec le jury : 30 minutes

maximum).

Coefficient: 2.

Un exemplaire de l'œuvre dont le texte est extrait est remis au candidat.

Accès à la bibliothèque du concours : non autorisé.

Choix du sujet à indiquer aux appariteurs à la fin du premier quart d'heure de la préparation.

Composition de la commission: Mmes et Mrs Jean-Paul Amann, Isabelle Bardou, Houria Benthouami, Pascal Blanchard (Président de commission), Ronald Bonan, Olivier Bour, Jean Bourgault (Président de commission), Frank Burbage (Président de commission) Philippe Cabestan, Arielle Castellan, Nathalie Cléret, Fabrice Colonna, Natalie Depraz, Jean Devos, Jean-Marc Durand-Gasselin, Alain Duvillier, Nathalie Eberhardt, Jean-Marie Frey, Philippe Hamou (Président de commission), Céline Hervet, Françoise Lanchon, Frédéric Laupies, Marie-Laure Leroy, Sylvain Luquet, Hélène Machefert, Claire Marin, Jean-François Moriceau, Michel Nesme (Président de commission), Marie-Laure Numa (Présidente de commission), Claire Pagès, Sophie Peytavin, Bernard Piettre, Arnaud Saint-Pol, Frédéric Vengeon, France Vigot.

Données statistiques

Nombre de candidats présents	217
Notes minimale / maximale	01 / 19
Moyenne des candidats admis (CAPES)	11,33
Moyenne des candidats présents (CAPES)	8,54
Moyenne des candidats admis (CAPES- CAFEP)	11,46
Moyenne des candidats présents (CAPES- CAFEP)	8,25

Sujets de l'épreuve : « Analyse d'une situation professionnelle : analyse d'une séance de cours »

NB : Le sujet est rédigé de la manière suivante :

« Expliquez (au choix) l'un des textes suivant en montrant l'usage que vous en feriez dans une leçon de philosophie en classe terminale :

Texte n°1 ou Texte n°2 »

Nb : les sujets retenus par les candidats lors de cette session sont indiqués dans la colonne de gauche

(sous réserve de quelques erreurs de saisie)

Sujets retenus	Sujet 1	Sujet 2
1	Aristote, <i>Métaphysique</i> (Vrin/Tricot - Tome 1) - de (p.176) : « L'être se prend en plusieurs acceptions » ; à (p.18) : « appréhender les principes et les causes. ».	Tocqueville, De la démocratie en Amérique 2 (GF 2), de (p.18) : « Aux Etats-Unis, la majorité se charge » ; à (p.18) : « qu'un million de bras me le présentent ».
1	Aristote, <i>Métaphysique</i> (Vrin/Tricot - Tome 1) - de (p.197) : « Or il est absolument impossible de tout démontrer »; à (p.250) : « ne saurait être ainsi et non ainsi ».	Schopenhauer, Le monde comme volonté et comme (PUF Quadrige), de (p.250) : « Le génie, tel que nous l'avons présenté » ; à (p.250) : « voilà la partie acquise et technique de l'art. ».
2	Aristote, <i>Métaphysique</i> (Vrin/Tricot - Tome 1) - de (p.283): « On appelle puissance » ; à (p.324): « de leur pouvoir, de leur comportement. ».	Sartre, L'Être et le néant (Gallimard 1976), de (p.324): « A prendre l'expression d'absence dans son usage »; à (p.324): « de leur présence réciproque. ».
2	Aristote, <i>Métaphysique</i> (Vrin (trad. Tricot) tome 2) de (p.352) : « Le sujet, c'est ce dont tout le reste s'affirme » ; à (p.50) : « la substance bien plutôt que la matière. ».	Sartre, L'Être et le néant (Gallimard 1976), de (p.50) : « L'usage que nous faisons de la notion de néant » ; à (p.50) : « à la surface de l'être. ».
2	Aristote, <i>Métaphysique</i> (Vrin/Tricot - tome 2): de (p.488): « Il y a des philosophes, les Mégariques »; à (p.98): « il en sera de même ».	Russell, <i>Science et religion</i> (Gallimard Folio 1990), de (p.98) : « Enfin, il faut bien dire que si la vieille distinction » ; à (p.98) : « de place dans la science moderne. ».
2	Aristote, <i>Métaphysique</i> (Vrin (trad. Tricot) tome 3) de (p.675): « Il existe donc	Freud, Œuvres complètes/Psychanalyse, tome 11 (PUF), de

	quelque chose »; à (p.279) : « de vivre pour un bref moment ».	(p.279): « Chez les primitifs, la transgression » ; à (p.279): « dissimulé par surcompensation. ».
2	Aristote, <i>Physique</i> (Les Belles Lettres I-IV) de (p.46): « C'est pourquoi, il faut dire »; à (p.119): « le contraire de celle-ci, la privation ».	Durkheim, Les formes élémentaires de la vie religieuse (PUF), de (p.119) : « On parle de l'émerveillement » ; à (p.119) : « dans notre conception du divin ».
2	Aristote, <i>Physique</i> (Les Belles Lettres I-IV) de (p.77): « En outre, partout où il y a une fin »; à (p.159): « sera une cause, la cause finale ».	Hume, Enquête sur l'entendement humain (GF), de (p.159) : « Et certes, quand nous considérons » ; à (p.159) : « de telles situations particulières ».
2	Aristote, <i>Physique</i> (Les Belles Lettres V-VIII) de (p.115): « Tout moteur à la fois meut quelque chose »; à (p.128): « un moteur de ce genre ».	Hegel, <i>Textes pédagogiques</i> (Vrin Librairie philosophique), de (p.128) : « L'étude des sciences, dans le cercle paisible de » ; à (p.128) : « de l'effort que celle-là lui impose ».
2	Aristote, <i>Catégories</i> (Vrin/Tricot Organon I) de (p.17) : « Mais, ce qui, plus que tout, est le caractère propre » ; à (p.193) : « au sujet de l'opinion ».	Montesquieu, Lettres persanes (Classiques Garnier), de (p.193) : « Je n'ai jamais ouï parlé du droit public » ; à (p.193) : « que la cupidité des parties cherche à obscurcir ».
2	Aristote, De l'interprétation (Vrin/Tricot Organon II) de (p.99): « Telles sont donc, avec d'autres de même nature » ; à (p.405): « l'autre qui l'emporte et non pas elle ».	Condillac, <i>Traité des animaux</i> (Fayard), de (p.405) : « Tout est lié dans l'animal » ; à (p.405) : « sont encore les plus fortes ».
1	Aristote, Les seconds analytiques (Vrin/Tricot Organon IV) de (p.146) : « Il n'est pas possible non plus d'acquérir » ; à (p.180) : « dans tous les cas il en est ainsi ».	Schopenhauer, Les deux problèmes fondamentaux de l'éthique (Folio), de (p.180) : « D'ailleurs nos connaissances métaphysiques » ; à (p.180) : « peut-être erronées. ».
1	Augustin, <i>La Cité de Dieu</i> (Seuil, vol. 1) de (p.219) : « Nous disons, nous, que Dieu » ; à (p.160) : « le libre arbitre de notre volonté ».	Wittgenstein, Remarques mêlées (GF), de (p.160): « Quand celui qui croit en Dieu regarde »; à (p.160): « C'est la praxis qui donne aux mots leur sens ».
1	Augustin, La Cité de Dieu (Seuil, vol. 1) de (p.221): « Ainsi gardons-nous de craindre »; à (p.155): « la pureté de nos mœurs ».	Tocqueville, <i>De la démocratie en Amérique 2</i> (GF2), de (p.155) : « L'intérêt bien entendu » ; à (p.155) : « son intérêt individuel ».
2	Augustin, <i>La Cité de Dieu</i> (Seuil, vol. 2) de (p.104): « Il s'agit de méditer plus profondément sur » ; à (p.327): « il suit qu'elle n'est bonne à personne ».	Sartre, L'Être et le néant (Gallimard 1976), de (p.327) : « Nous pouvons saisir à présent la nature du regard » ; à (p.327) : « présence prénumérique d'autrui. ».
2	Augustin, <i>La Cité de Dieu</i> (Seuil vol. 3) de (p.104): « La vertu elle-même qui n'est pas »; à (p.29): « une vie malheureuse et à	Russell, <i>Eloge de l'oisiveté</i> (Allia 2002), de (p.29) : « Le fait est que l'activité qui consiste » ; à (p.29) : « qu'elle procure au

	fuir!».	consommateur. ».
2	Augustin, <i>La Cité de Dieu</i> (Seuil vol. 3) de (p.241) : « Que de leurs connaissances » ; à (p.107) : « lui opposer une défense ? ».	Durkheim, Les formes élémentaires de la vie religieuse (PUF), de (p.107) : « Penser, en effet »; à (p.107) : « les phénomènes de la nature ».
2	Augustin, <i>La Cité de Dieu</i> (Seuil vol. 3) de (p.247): « C'est une injustice aux yeux de certains »; à (p.166): « la condamnation qu'il souffre ».	Hume, Enquête sur l'entendement humain (GF), de (p.166) : « Comme toutes les lois » ; à (p.166) : « la dépravation de l'autre ».
2	Bachelard, La formation de l'esprit scientifique (Vrin) de (p.30): « La pensée préscientifique ne s'acharne pas » ; à (p.406): « plus riche que le produit factice ».	Sénèque, Les bienfaits in Entretiens, Lettres à Lucilius (Robert Laffont Bouquins), de (p.406): « Au reste, notre obligeance ne doit pas être ralentie »; à (p.406): « celui qui ne fait pas le bien l'est plus tôt ».
2	Bachelard, La formation de l'esprit scientifique (Vrin) de (p.55): « Rien n'a plus ralenti »; à (p.242): « la saine doctrine de la gravitation ».	Aristote, Les seconds analytiques (Vrin/Tricot Organon IV), de (p.242): « Il est donc clair que nous ne pouvons posséder une connaissance innée »; à (p.242): « éprouver quelque chose de semblable ».
1	Bachelard, La formation de l'esprit scientifique (Vrin) de (p.97): «L'obstacle substantialiste »; à (p.1106): « ne peut déterminer une pensée scientifique. ».	Platon, La République (Gallimard Pléiade vol I), de (p.1106) : « Nous devons, disje, si cela » ; à (p.1106) : « vraisemblable, ditil ».
2	Bachelard, La formation de l'esprit scientifique (Vrin) de (p.101) : « On voit assez nettement que les qualités substantielles » ; à (p.139) : « dans la maison des fées ».	D'Aquin, Somme contre les Gentils I (GF Flammarion vol I), de (p.139): « Ma gorge méditera la vérité »; à (p.139): « contraire reçoit le nom d'impiété. ».
2	Bachelard, La formation de l'esprit scientifique (Vrin) de (p.169): « La digestion est une fonction privilégiée » ; à (p.188): « le réaliste est un mangeur ».	Hume, Enquête sur l'entendement humain (GF), de (p.188) : « Un miracle est une violation » ; à (p.188) : « ma croyance et mon opinion ».
1	Cicéron, Premiers Académiques in Les Stoïciens (Gallimard Pléiade) de (p.211): « () quant aux visions vaines » ; à (p.52): « que de vouloir pareils résultats! ».	Wittgenstein, Tractatus logico- philosophicus (Gallimard 1961), de (p.52) : « La totalité des propositions vraies » ; à (p.52) : « se laisse exprimer, se laisse clairement exprimer ».
2	Cicéron, <i>Traité des lois</i> (Les Les Belles Lettres) de (p.23): « Mais ce qui est complètement insensé » ; à (p.138): « mais en vertu du lien étroit qui unit l'homme à la divinité ».	Freud, Œuvres complètes/Psychanalyse, tome 13 (PUF), de (p.138) : « Nous avons vu que la contrainte » ; à (p.138) : « porteur d'une culture meilleure ».
1	Condillac, Essai sur l'origine de connaissances humaines (Armand Colin) de (p.37) : « Tant que l'imagination » ; à (p.104) : « de la contemplation et de la mémoire ».	Wittgenstein, Tractatus logico- philosophicus (Gallimard 1961), de (p.104) : « La mort n'est pas un événement de la vie » ; à (p.104) : « totalité limitée constitue l'élément mystique ».

1	Hume, Essais esthétiques (GF Flammarion) de (p.151) : « Le luxe est un mot d'une signification ambiguë » ; à (p.377) : « de blâme ou de reproche. ».	Sartre, L'Être et le néant (Gallimard 1976), de (p.377) : « Reste à concevoir ce que le corps » ; à (p.377) : « est une relation existentielle. ».
2	Condillac, <i>Traité des sensations</i> (Fayard) de (p.357) : « Au premier instant de son existence » ; à (p.102) : « de réfléchir sur ce qu'il fait ».	Aristote, <i>De l'interprétation</i> (Vrin), de (p.102) : « Que ce qui est soit, quand il est » ; à (p.102) : « que nous venons d'expliquer ».
2	Condillac, <i>Traité des animaux</i> (Fayard) de (p.396): « Il n' y a point d'obligations pour » ; à (p.60) : « sur Dieu et sur sa justice ».	Durkheim, Les formes élémentaires de la vie religieuse (PUF), de (p.60): « Les croyances proprement religieuses »; à (p.60): « qui recourent à ses services ».
1	Condillac, <i>Traité des animaux</i> (Fayard) de (p.399): « L'amour-propre est sans doute »; à (p.136): « est une passion particulière ».	Russell, Essais sceptiques (Les Belles Lettres 2011), de (p.136) : « Il y a un autre argument »; à (p.136) : « maîtres trop vertueux ».
2	Comte, Cours de philosophie positive, leçon 2, in Œuvres choisies (Aubier Montaigne 1943) de (p.102): « Sans doute, quand on envisage l'ensemble »; à (p.294): « il a primitivement donné naissance []. ».	Sénèque, <i>La providence in Entretiens, Lettres à Lucilius</i> (Robert Laffont Bouquins), de (p.294): « Je veux te réconcilier avec les dieux »; à (p.294): « c'est la façon de le supporter ».
2	Comte, Cours de philosophie positive, leçon 40 (Aubier Montaigne 1944) de (p.665): « L'étude de l'homme et celle du monde » ; à (p.416): « connaissance préalable du monde extérieur. ».	Sartre, L'Être et le néant (Gallimard 1976), de (p.416) : « Cette notion de « propriété » » ; à (p.416) : « enchaînée à la fois entre nos mains. ».
2	Comte, Cours de philosophie positive, leçon 40 (Œuvres III (Anthropos)) de (p.216): « Le développement spontané de notre intelligence » ; à (p.1108) : « à des inverntions pratiques. ».	Platon, La République (Gallimard Pléiade vol I), de (p.1108) : « Aussi est-ce notre affaire, repris-je » ; à (p.1108) : « participer à l'une et l'autre chose ».
1	Comte, Cours de philosophie positive, leçon 45 (Œuvres Tome III (Anthropos)) de (p.619): « C'est ainsi que l'homme a été représenté » ; à (p.154): « représenter un état purement fictif. ».	D'Aquin, Somme contre les Gentils I (GF Flammarion vol I), de (p.154) : « Si la vérité de la foi chrétienne dépasse » ; à (p.154) : « Ils se prêtent donc à une réfutation. ».
2	Comte, Discours sur l'esprit positif, in Œuvres choisies (Aubier Montaigne 1943) de (p.205): « Cette tendance spontanée à constituer »; à (p.93): « d''une aveugle spécialisation. ».	Hume, Enquête sur l'entendement humain (GF), de (p.93) : « Le pain que j'ai mangé précédemment » ; à (p.93) : « qu'il incombe de le produire ».
2	D'Aquin, Somme Théologique IIa la question 17 article 7 Réponse (Cerf (1984)) de (p.126): « Un acte est soumis à notre commandement » ; à (p.88): « non totalement soumis au commandement ».	Wittgenstein, <i>De la certitude</i> (Gallimard 1976), de (p.88) : « On ne peut pas procéder » ; à (p.88) : « que les gonds soient fixes ».

2	D'Aquin, Somme Théologique IIa lae question 59 article 5 Réponse (Cerf (1984)) de (p.364): « Si nous appelons passions »; à (p.208): « plus elle causera de passion ».	Tocqueville, <i>De la démocratie en Amérique 2</i> (GF2), de (p.208) : « Dans les siècles démocratiques » ; à (p.208) : « la civilisation et aux lumières ».
1	D'Aquin, Somme Théologique Tome II (CERF (1984)) de (p.598) : « Il ressort de ce qui précède » ; à (p.355) : « pour assouvir ses convoitises et ses fureurs ».	Schopenhauer, Le monde comme volonté et comme (PUF), de (p.355): « Le présent est la seule chose qui toujours existe »; à (p.355): « qui mal à propos l'effraie ».
2	D'Aquin, Somme Théologique Tome II (CERF (1984)) de (p.599): « S. Augustin déclare »; à (p.650): « elles tiennent leur pouvoir de la loi humaine seule ».	Sartre, L'Être et le néant (Gallimard 1976), de (p.650): « Posséder, c'est avoir à moi »; à (p.650): « déjà plus qu'à moitié à vous. ».
1	D'Aquin, Somme contre les Gentils I (GF Flammarion vol I) de (p.275) : « Notre pensée est raisonnante » ; à (p.45) : « La science divine n'est donc pas raisonnante. ».	Hobbes, <i>Eléments de loi</i> (Allia), de (p.45) : « Quant à la manière » ; à (p.45) : « ce qui est impossible ».
1	D'Aquin, Somme contre les Gentils I (GF Flammarion vol I) de (p.369) : « De ce qui vient d'être montré, on conclut nécessairement » ; à (p.275) : « Moi, je suis la vie. ».	Freud, Œuvres complètes/Psychanalyse, tome 11 (PUF), de (p.275): « Qu'est-ce donc que la « conscience morale » ? »; à (p.275): « conscience de culpabilité. ».
1	Malebranche, <i>Traité de Morale</i> (GF Flammarion) de (p.66) : « Si Dieu remuait les corps »; à (p.551) : « l'exécution du plus excellent ouvrage ».	Hume, <i>Traité de la nature humaine</i> (Aubier Montaigne (trad. Leroy, vol II)), de (p.551): « La probabilité naît »; à (p.551): « les passions d'espérance et de crainte ».
1	Descartes, Discours de la méthode (Gallimard Pléiade) de (p.134) : « Il est vrai que nous ne voyons point qu'on jette » ; à (p.221) : « jusques au bas des précipices ».	Wittgenstein, Investigations philosophiques (Gallimard 1961), de (p.221): « Je me pétrifie et mes douleurs perdurent »; à (p.221): « l'erreur existerait également ».
	Descartes, <i>Discours de la méthode</i> (Gallimard Pléiade) de (p.164): « Et je m'étais ici particulièrement arrêté »; à (p.229): « façon que notre raison nous fait agir ».	Tocqueville, <i>De la démocratie en Amérique 2</i> (GF2), de (p.229) : « Chez les peuples aristocratiques » ; à (p.229) : « mais révolutionnaire ».
1	Descartes, Discours de la méthode (Gallimard Pléiade) de (p.165) : « Car c'est une chose bien remarquable »; à (p.396) : « que nous avec toute notre prudence ».	Schopenhauer, Le monde comme volonté et comme représentation (PUF), de (p.396) : « Entre les désirs et leurs réalisations » ; à (p.396) : « le côté misérable de l'humanité ».
1	Descartes, Lettre à Elisabeth du 6 octobre 1645 (Gallimard Pléiade) de (p.1209): « Je me suis quelque fois proposé un doute » ; à (p.195): « et cela ne viendrait que de la fortune ».	Bachelard, La formation de l'esprit scientifique (Vrin), de (p.195) : « On dira encore que toutes les métaphores » ; à (p.195) : « le foyer exact de la conviction ».
1	Descartes, <i>Méditations métaphysiques</i> 2 (Gallimard Pléiade) de (p.279):	Durkheim, Les formes élémentaires de la vie religieuse (PUF), de (p.38) : « Ainsi, pour

		.,
	« Commençons par la considération des choses les plus communes »; à (p.38): « qui sont en elle,et dont elle est composée ».	que nous ayons » ; à (p.38) : « la majorité des faits à définir ».
2	Durkheim, Les Règles de la méthode sociologique (PUF 2002) de (p.0): « Que la matière de la vie sociale »; à (p.326): « trop nettement ces deux sciences ».	Descartes, Méditations métaphysiques 6 (Gallimard Pléiade), de (p.326): « Et premièrement il n'y a point de doute que tout ce que la nature m'enseigne contient quelque vérité »; à (p.326): « de l'union et comme du mélange de l'esprit avec le corps ».
2	Epictète, Entretiens III (Les Belles Lettres) de (p.62): « Pour ce qui concerne les représentations »; à (p.234): « vous les enlever ».	Schopenhauer, De la quadruple racine du principe de raison suffisante (Vrin), de (p.234): « La seule différence capitale entre l'homme et l'animal »; à (p.234): « eux et lui sont d'essence identique ».
2	Epictète, Entretiens, III, 13 (Les Belles Lettres) de (p.46) : « L'isolement est un état où l'on est privé » ; à (p.302) : « le principe qui régit leur nature. ».	Descartes, Méditations métaphysiques IV (Gallimard Pléiade), de (p.302) : « Ainsi je connais que l'erreur, en tant que telle » ; à (p.302) : « découvrir les fins impénétrables de Dieu. ».
2	Epictète, Entretiens, I, 20 (Les Belles Lettres) de (p.76) : « Tout art, toute faculté, » ; à (p.10) : « aucune qui n'ait été mise à l'épreuve ».	Freud, L'avenir d'une illusion (PUF 1971), de (p.10) : « Il semble plutôt que toute civilisation » ; à (p.10) : « ne peuvent rien sur leurs passions ».
2	Freud, L'avenir d'une illusion (PUF 1971) de (p.18): « Le degré d'intériorisation des règles culturelles » ; à (p.276): « malgré l'hostilité justifiée des foules ».	Descartes, Méditations métaphysiques 2 (Gallimard Pléiade), de (p.276): « je me considérais, premièrement, comme ayant un visage, des mains, »; à (p.276): « queje ne laisse pas d'être certain que je suis quelque chose ».
1	Freud, Œuvres complètes/Psychanalyse, tome 4 (L'interprétation du rêve), (PUF) de (p.302) : « « Oedipe-Roi » est ce qu'on appelle » ; à (p.33) : « des scènes de notre enfance ».	Hegel, Esthétique (Champs Flammarion 1er volume), de (p.33): « Disons encore à ce propos »; à (p.33): « adéquation de l'expression au contenu ».
1	Heidegger, Concepts fondamentaux de la métaphysique (Gallimard) de (p.294) : « Le lézard ne se trouve pas simplement sur la pierre » ; à (p.43) : « ni compris métaphysiquement ».	Hobbes, <i>Léviathan</i> (Sirey), de (p.43): « Les enfants, par conséquent, ne sont doués d'aucune raison »; à (p.43): « ce sont les conflits, les discordes, le mépris. ».
2	Heidegger, Concepts fondamentaux de la métaphysique (Gallimard) de (p.38) : « Mais s'il est clair comme le jour » ; à (p.94) : « pas une possibilité de la philosophie ».	Hegel, Textes pédagogiques (Vrin Librairie philosophique), de (p.94): « Mais, pour que l'enseignement donné »; à (p.94): « lui permettant d'en venir à bout ».
2	Heidegger, Etre et Temps (Gallimard) de (p.330): « Quel appel la conscience morale »; à (p.316): « quant à ce qu'il tend à détecter ».	Malebranche, De la Recherche de la vérité (Vrin, I-III), de (p.316) : « L'emploi duquel il semble le plus nécessaire de parler » ; à (p.316) : « de leur esprit pour découvrir la

		vérité. ».
2	Heidegger, L'origine de l'œuvre d'art in Chemins qui ne mènent nulle part (Gallimard TEL) de (p.89): « Les considérations précédentes concernent l'énigme de l'art » ; à (p.57): « leur site auprès de l'homme ? ».	Hobbes, <i>Eléments de loi</i> (Allia), de (p.57) : « Il y a deux choses nécessairement » ; à (p.57) : « les animaux sauvages parvicipent aussi ».
2	Hegel, Encyclopédie des sciences philosophiques III Philosophie de l'esprit (Vrin Librairie philosophique) de (p.430): « Ainsi, naît une série de différents états »; à (p.98): « de l'homme (fait) et du vieillard ».	Hobbes, <i>Eléments de loi</i> (Allia), de (p.98) : « Ainsi, vu qu'à l'agressivité » ; à (p.98) : « ce qui y conduit nécessairement ».
1	Hobbes, <i>De la liberté et de la nécessité</i> (Vrin) de (p.75): « S'attendant que je réponde »; à (p.63): « à cet objet singulier qu'elles réaliseront ».	Schopenhaueur, Les deux problèmes fondamentaux (Folio), de (p.63) : « la liberté physique se réfère (bas de la page) » ; à (p.63) : « directement au concept de volonté (bas) ».
2	Hobbes, <i>De la liberté et de la nécessité</i> (Vrin) de (p.105): « En premier lieu »; à (p.147): « mis un terme à sa délibération ».	Hegel, Encyclopédie des sciences philosophiques I Science de la logique (Vrin 1986), de (p.147) : « On est allé aussi loin que Pilate » ; à (p.147) : « par la saisie des Idées ».
1	Hobbes, <i>Eléments de loi</i> (Allia) de (p.122): « Aussi grand que soit le nombre d'hommes »; à (p.350): « institution arbitraire ».	Kant, <i>Critique de la Raison Pure</i> (GF Flammarion), de (p.350) : « J'entends par Idée » ; à (p.350) : « incoutournablement nécessaire ».
1	Platon, <i>République</i> (Folio Essais) de (p.365): « Mais dis-moi: ne serait-il pas normal, dis-je » ; à (p.195): « à contempler les choses obscures. ».	Hegel, Encyclopédie des sciences philosophiques III Philosophie de l'esprit (Vrin Librairie philosophique), de (p.195): « La sensation est la forme du sourd tissage » ; à (p.195): « il a en commun avec celle-ci le sentir ».
2	Husserl, Idées directrices pour une phénoménologie (Gallimard TEL) de (p.88): « Pour moi des objets réels sont là,porteurs de déterminations »; à (p.110): « d'une totale détermination, est nécessairement là. ».	Hegel, <i>Textes pédagogiques</i> (Vrin Librairie philosophique), de (p.110) : « Celui qui étudie n'a qu'un pied »; à (p.110) : « d'une autre œuvre, de l'œuvre essentielle ».
2	Husserl, Leçons pour une phénoménologie de la conscience intime du temps () de (p.6): « Il faut encore faire au préalable quelques remarques » ; à (p.215): « comme vides de sens ».	Montesquieu, Lettres persanes (Classiques Garnier), de (p.215): « Tous les peuples d'Europe »; à (p.215): « les caprices du hasard et de la fortune ».
2	Husserl, Expérience et jugement (PUF Epiméthée) de (p.35) : « Mais le fait que toute saisie d'un objet singulier » ; à (p.98) : « qu'elle réalise de préférence aux autres. ».	Locke, Quelques pensées sur l'éducation (section VIII, § 76) (Vrin), de (p.98) : « Les enfants sont plus actifs » ; à (p.98) : « plus rude et plus sévère ».
2	Husserl, <i>Expérience et jugement</i> (PUF Epiméthée) de (p.51): « La mathématisation de la nature, préparée par l'institution » ; à	Leibniz, Essais de Théodicée132 (GF), de (p.133): « On dira aussi que si tout est réglé » ; à (p.133): « que je prenne pour

	(p.133) : « et sa déterminabilité objective ».	l'obtenir ».
1	Kant, Critique de la Raison Pure Logique transcendantale Analytique transcendantale Analytique des Principes Chapitre III (PUF Quadrige) de (p.81) : « Si la vérité consiste » ; à (p.435) : « mais le contenu ».	Augustin, <i>Le Libre Arbitre</i> (Gallimard Pléiade vol I), de (p.435): « Mais penses-tu qu'il existe un homme tel qu'il ne veuille »; à (p.435): « en résulte, même s'ils ne le veulent pas ».
1	Kant, <i>Prolégomènes</i> (Vrin 1984) de (p.88): « Déjà dès les temps les plus anciens » ; à (p.114): « ne conservent plus la moindre signification ».	Kierkegaard, Miettes philosophiques (Gallimard TEL), de (p.114): « Le nécessaire peut-il devenir ? »; à (p.114): « absolument différent des deux ».
1	Kierkegaard, Ou bienou bien (Bouquins Laffont) de (p.250) : « L'oisiveté, a-t- on coutume » ; à (p.83) : « l'homme est de s'amuser ».	Kant, <i>Critique de la Raison Pure Préface IInde éd</i> (GF 2006), de (p.83) : « Mais si la critique ne s'est par fourvoyée » ; à (p.83) : « au mécanisme de la nature ».
1	Kierkegaard, Ou bienou bien (Bouquins Laffont) de (p.254): « On peut mesurer l'élasticité de l'esprit »; à (p.267): « elle est à la fois oubliée et conservée ».	Descartes, Méditations métaphysiques 1 (Gallimard Pléiade), de (p.267) : « Il y a déjà quelque temps que je me suis aperçu que » ; à (p.267) : « toutes mes anciennes opinions étaient appuyées. ».
1	Kierkegaard, Stades sur le chemin de la vie (Bouquins Laffont) de (p.916) : « Je reviens à l'amour » ; à (p.139) : « magnifique du mariage ».	Leibniz, Essais de Théodicée (GF), de (p.139) : « D'ailleurs, tout ce qui se passe dans l'âme »; à (p.139) : « Tant est grande la profondeur de l'esprit de l'homme ».
2	Kierkegaard, La maladie à la mort (Œuvres complètes (Editions de l'Orante)) de (p.247): « Socrate, Socrate, Socrate ! »; à (p.148): « le péché est ignorance ».	Kant, Critique de la Raison Pure Logique transcendantale Analytique transcendantale Analytique des Principes Introduction (PUF 1963), de (p.148): «Si l'on définit l'entendement en général »; à (p.148): « et celui-là ne saurait jamais s'en passer auquel manque ce don naturel ».
1	Leibniz, Essais de Théodicée (GF) de (p.129): « Il y a donc une liberté de contingence »; à (p.182): « de sa propre constitution antérieure ».	Schopenhaueur, Les deux problèmes fondamentaux (Folio), de (p.182): « Il y a en effet encore un autre fait »; à (p.182): « portent leurs reproches ».
1	Leibniz, Essais de Théodicée (GF) de (p.128): « Cependant la certitude objective » ; à (p.465): « tout au plus se limitent entre elles ».	Kierkegaard, Ou bienou bien (Gallimard 1999), de (p.465) : « Je répète ce que je t'ai dit » ; à (p.465) : « plutôt de mon égarement ».
1	Leibniz, <i>Discours de métaphysique</i> (Vrin) de (p.39) : « La connaissance générale de cette grande vérité » ; à (p.407) : « faire réussir les bons desseins ».	Hegel, Encyclopédie des sciences philosophiques III Philosophie de l'esprit (Vrin Librairie philosophique), de (p.407) : « L'opposition de l'âme et du corps doit » ; à (p.407) : « le rabaisse à quelque chose de médiatisé ».
1	Leibniz, <i>Discours de métaphysique</i> (Vrin) de (p.72) : « Supposant que les corps qui font »; à (p.110) : « n'a aucune raison de	Marx, Manuscrits de 1844 (GF-Flammarion), de (p.110) : « Examinons de plus près l'objectivation »; à (p.110) : « et il le

	souhaiter ».	confirme ».
2	Lucrèce, <i>De la Nature</i> (Les Les Belles Lettres, t.I) de (p.16) : « Mais pour reprendre maintenant » ; à (p.88) : « par le raisonnement de l'esprit ».	KANT, Prolégomènes §35 (Vrin 1996), de (p.88): « Il est possible de pardonner à l'imagination » ; à (p.88): « ne seront jamais omplètement abandonnés ».
2	Lucrèce, <i>De La Nature</i> (Les Les Belles Lettres, t.II) de (p.56): « Prétendre d'autre part »; à (p.125): « dans un perpétuel renouvellement ».	Marx, Manuscrits de 1844 (GF-Flammarion), de (p.125): « A travers la personne de l'ouvrier »; à (p.125): « partie intégrante de la rémunération ».
2	Malebranche, <i>Traité de Morale</i> (GF 1995) de (p.94) : « Tous les hommes sont assez convaincus » ; à (p.66) : « causes naturelles des habitudes. ».	Lucrèce, <i>De la Nature</i> (Les Les Belles Lettres, t.II), de (p.66) : « Mais de quelle façon cet amas de matière »; à (p.66) : « et sans mélange de l'éther ».
2	Malebranche, <i>Traité de Morale</i> (GF 1995) de (p.118) : « La force de l'esprit est » ; à (p.108) : « sans remords s'empêcher d'aimer. ».	Marx, Manuscrits de 1844 (GF-Flammarion), de (p.108): « Ne faisons pas comme l'économiste » ; à (p.108): « hostile et étrangère ».
2	Malebranche, <i>Traité de Morale</i> (GF 1995) de (p.229): « Celui qui par le mouvement de son corps » ; à (p.33): « ou en être pénétrés. ».	Husserl, Expérience et jugement (PUF 1991), de (p.33) : « Avant que s'instaure une activité de connaissance, des objets » ; à (p.33) : « le monde comme monde qui est en totalité ».
2	Malebranche, La Recherche de la vérité (Vrin I,i,1, Des sens) de (p.123): « L'erreur est la cause de la misère des hommes »; à (p.1040): « qui nous découvre la vérité. ».	Augustin, <i>Les Confessions</i> (Gallimard Pléiade vol I), de (p.1040) : « Qu'est-ce donc que le temps ? »; à (p.1040) : « s'achemine vers le non-être ».
2	Malebranche, De la Recherche de la vérité (I-III) (Vrin) de (p.129) : « De sorte que par ce mot de volonté ou de capacité qu'a l'âme » ; à (p.972) : « l'entendement vers les objets qui lui plaisent. ».	Platon, La République (Gallimard Pléiade vol I), de (p.972) : « Il faut donc choisir, dans le nombre » ; à (p.972) : « l'air de nous ensorceler ! ».
2	Montesquieu, <i>De l'Esprit des lois</i> (Gallimard Pléiade II) de (p.266) : « C'est dans le gouvernement républicain » ; à (p.1091) : « lorsque les hommes faits sont déjà corrompus ».	Pascal, <i>Pensées</i> (Gallimard Pléiade), de (p.1091): « Différence entre l'esprit géométrique »; à (p.1091): « jusqu'à un certain dégré ».
1	Marx, Manuscrits de 1844 (GF-Flammarion) de (p.102): « De même, la propriété foncière féodale » ; à (p.92): « inerte sur les hommes ».	Lucrèce, <i>De la Nature</i> (Les Les Belles Lettres, t.II), de (p.92): « Donc, après le meurtre des rois »; à (p.92): « demeurées longtemps dans l'ombre ».
1	Hegel, Esthétique (Champs Flammarion) de (p.29) : « L'art, dit-on, est le règne » ; à (p.994) : « le qualificatif d'illusoire ».	Augustin, Les Confessions (Gallimard Pléiade vol I), de (p.994): « La mémoire renferme aussi les rapports »; à (p.994): « de ma mémoire que je le devrai ».
1	Popper, <i>Conjectures et réfutations</i> (Payot 1985) de (p.79) : « La croyance selon	Platon, <i>Timée</i> (GF), de (p.216) : « En ce qui concerne l'espèce d'âme qui en nous

	laquelle la science »; à (p.216) : « son horizon d'attente ».	domine » ; à (p.216) : « pour le présent et pour l'avenir ».
1	Montesquieu, Lettres persanes (Classiques Garnier) de (p.211) : « La plupart des gouvernements d'Europe » ; à (p.1341) : « qui périssent d'une mort violente ».	Pascal, <i>Pensées</i> (Gallimard Pléiade), de (p.1341) : « La distance infinie des corps » ; à (p.1341) : « avec l'éclat de son ordre ! ».
2	Montesquieu, <i>De l'Esprit des lois</i> (Gallimard Pléiade II) de (p.349) : « Le principe de la démocratie se corrompt » ; à (p.451) : « comme le despotisme d'un seul finit par la conquête ».	Platon, <i>République</i> (Folio Essais), de (p.451): « Celui qui reste dès lors à examiner, dis-je » ; à (p.451): « et si tu l'approuves ».
2	Montesquieu, <i>De l'Esprit des lois</i> (Gallimard Pléiade II) de (p.352) : « Autant que le ciel est éloigné » ; à (p.372) : « qu'auprès de la servitude ».	Pascal, <i>Réponse au Révérend Père Noël</i> (Gallimard Pléiade (Œuvres)), de (p.372) : « Dans la suite de votre lettre » ; à (p.372) : « demeurer dans mon premier doute ».
1	Montesquieu, <i>De l'Esprit des lois</i> (Gallimard Pléiade II) de (p.354): « La monarchie se perd » ; à (p.388): « et se précipite du gouvernement modéré au despotisme ».	Popper, La connaissance objective (Champs Flammarion), de (p.388): « Certains d'entre vous »; à (p.388): « consigne suffisamment claire ».
2	Montesquieu, De l'Esprit des lois (Gallimard Pléiade II) de (p.379) : « Les auteurs de notre droit public » ; à (p.218) : « se réserver des moyens (et ces moyens sont sans nombre) pour l'en faire sortir. ».	Merleau-Ponty, La structure du comportement 218 (PUF), de (p.218) : « Entre trois plans de significations, il ne peut être » ; à (p.218) : « son âme et son corps ne se distinguent plus. ».
1	Montesquieu, Essai sur les causes qui peuvent affecter les esprits et les caractères (Gallimard Pléiade II) de (p.55): « Après les impressions que nous avons reçues dans l'enfance » ; à (p.803) : « et jusqu'à la folie. ».	Nietzsche, <i>Généalogie de la morale</i> (Laffont (Œuvres II)), de (p.803) : « Elever un animal » ; à (p.803) : « celui qui promet ».
2	Montesquieu, Essai sur les causes qui peuvent affecter les esprits et les caractères (Gallimard Pléiade II) de (p.56): « Mais, lorsque, outre la disposition particulière du cerveau »; à (p.42): « que rien n'est capable de les confondre ».	Russell, <i>Problèmes de philosophie</i> (Payot 1989), de (p.42) : « Une raison importante qui nous pousse » ; à (p.42) : « nos expériences privées ».
1	Nietzsche, <i>Le Gai savoir, § 1121</i> (GF Flammarion 1997 revue 2007) de (p.167): « Cause et effet. »; à (p.1001): « et nierait tout conditionnement. ».	Augustin, Les Confessions (Gallimard Pléiade vol I), de (p.1001): « Mais le bonheur, n'est-ce pas ce que tous recherchent »; à (p.1001): « est retenue au fond de leur mémoire ».
1	Nietzsche, <i>Le Gai savoir, § 373</i> (GF Flammarion 1997 revue 2007) de (p.339) : « Il en va également de même de la croyance » ; à (p.1206) : « elle est proprement "musique" ! ».	Pascal, <i>Pensées</i> (Gallimard Pléiade), de (p.1206) : « Voilà la guerre ouverte » ; à (p.1206) : « Ecoutez Dieu ».

1	Nietzsche, <i>Généalogie de la morale, III,</i> § 28 (GF 1996 revue 2002) de (p.180) : « Si l'on fait abstraction de l'idéal ascétique » ; à (p.181) : « que de ne pas vouloir du tout ».	Russell, <i>Problèmes de philosophie</i> (Payot, 1999), de (p.181) : « La vie de l'homme naturel » ; à (p.181) : « participe de son infinité ».
2	Pascal, De l'esprit géométrique (in Pensées et Opuscules) (Classiques Garnier) de (p.679): « () je reviens à l'explication du véritable ordre » ; à (p.150): « en perdant ses plumes ».	Platon, <i>Théétète</i> (GF), de (p.150) : « Or, à mon métier de faire les accouchements » ; à (p.150) : « l'impression d'être inintelligents ».
2	Pascal, <i>Préface sur le traité du vide</i> (Classiques Garnier) de (p.664) : « N'est-ce pas traiter indignement la raison de l'homme » ; à (p.1036) : « que nous révérons dans les autres ».	Platon, La République (Gallimard Pléiade vol I), de (p.1036) : « Ceci, donc, n'est-il pas le point » ; à (p.1036) : « avec une bonne législation ! ».
1	Pascal, De l'esprit géométrique (Seuil (L'intégrale)) de (p.354) : « Un indivisible est ce qui n'a aucunes parties, et l'étendueest ce qui a » ; à (p.52) : « les deux merveilleuses infinités qu'elle a proposées aux hommes, non pas à concevoir, mais à admirer ».	Russell, <i>Problèmes de philosophie</i> (Payot 1989), de (p.52) : « Nous avons admis à titre provisoire » ; à (p.52) : « la nature des termes en relation. ».
2	Platon, <i>Théétète</i> (GF) de (p.264) : « Eh bien, tu as déjà entendu ce qu'on appelle » ; à (p.254) : « C'est vrai ».	Montesquieu, De l'Esprit des lois (Gallimard Pléiade II), de (p.254) : « Comme il faut de la vertu dans le gouvernement populaire » ; à (p.254) : « non pas celle qui vient d'une lâcheté et d'une paresse de l'âme ».
2	Platon, <i>Timée</i> (GF Flammarion) de (p.151): « Y a-t-il quelque chose comme le feu »; à (p.841): « petite catégorie d'êtres humains ».	Rousseau, Lettres écrites de la montagne (Gallimard Pléiade vol III), de (p.841) : « On a beau vouloir confondre » ; à (p.841) : « je ne sache rien de plus certain ».
2	Platon, <i>Timée</i> (GF) de (p.216) : « En ce qui concerne l'espèce d'âme qui en nous domine » ; à (p.196) : « pour le présent et pour l'avenir ».	Hegel, <i>Principes de la philosophie du droit, § 48</i> (PUF Quadrige), de (p.196) : « Dans la mesure où »; à (p.196) : « en cette dernière ».
2	Platon, <i>Les Lois</i> (Gallimard Pléiade vol 2) de (p.681) : « Moi aussi, je conviens donc, au moins »; à (p.641) : « tout le contraire qui arrive ».	Hume, Traité de la nature humaine (Aubier Montaigne, trad. Leroy, vol II), de (p.641): « Quand un homme dit qu'il promet quelque chose »; à (p.641): « et qu'il exprime ce sentiment aux autres membres de la société ».
2	Platon, Les Lois (Gallimard Pléiade vol 2) de (p.906): « Quant à nos poètes tragiques, » ; à (p.179): « ne nous serait jamais possible!" ».	Russell, <i>Science et religion</i> (Gallimard Folio 1990), de (p.179): « Quand nous envisageons la race humaine »; à (p.179): « l'humanité ne peut pas le savoir. ».
1	Rousseau, <i>Du contrat social</i> (Gallimard Pléiade vol III) de (p.424) : « Le corps politique, aussi bien que le corps de l'homme » ; à	Pascal, <i>Pensées (in Œuvres Complètes)</i> (), de (p.1138) : « Divertissement » ; à (p.1138) : « qui joue et se divertit ».

	(p.1138) : « et que l'Etat ne vit plus ».	
1	Rousseau, <i>Du contrat social</i> (Gallimard Pléiade vol III) de (p.467) : « Le droit que le pacte social donne au Souverain » ; à (p.758) : « les cultes que nous avons excluds ».	Platon, <i>Les Lois</i> (), de (p.758) : « Or, s'il est vrai que l'Etat doive être dénommé » ; à (p.758) : « fixée par la raison, noos ».
1	Rousseau, Ecrits sur l'abbé de Saint- Pierre (Gallimard Pléiade vol III) de (p.611): « Je l'ai déjà dit et je ne puis trop » ; à (p.175) : « ce que c'est qu'un homme ».	Russell, Science et religion (Gallimard Folio 1990), de (p.175): « Quand un homme dit : « Ceci est bon en soi » »; à (p.175): « parce qu'elle s'occupe de ce qui est vrai ou faux ».
2	Platon, <i>Les Lois</i> (Pléaide (t.2)) de (p.758): « Or, s'il est vrai que l'Etat doive être dénommé »; à (p.79): « fixée par la raison, noos. ».	Husserl, La crise des sciences européennes et la phénoménologie transcendantale (Gallimard), de (p.79) : « La caractéristiquede l'objectivisme » ; à (p.79) : « qu'elle l'objective. ».
1	Platon, <i>Timée</i> (GF) de (p.149) : « Mais, pour atteindre à encore plus de clarté sur » ; à (p.175) : « et de tout ce dont ils dérivent ».	Berkeley, Introducton manuscrite aux Principes (Œuvres I, PUF Epiméthée), de (p.175): « Quand on parle à quelqu'un de la récompense »; à (p.175): « dans l'entendement de l'auditeur ».
1	Platon, <i>République</i> (Folio Essais) de (p.451): « Celui qui reste dès lors à examiner, dis-je » ; à (p.153) : « et si tu l'approuves ».	Hegel, <i>Principes de la philosophie du droit, § 5</i> (PUF yadrige), de (p.153): « La volonté » ; à (p.153): « furie de destruction ».
2	Platon, <i>Timée</i> (GF) de (p.152): « Puisqu'il en est ainsi, il faut convenir »; à (p.197): « et qui existaient avant la naissance du ciel ».	Hume, traité de la nature humaine (Aubier Montaigne, trad. Leroy, vol I), de (p.197): « Il y a une perception de la douleur et du plaisir »; à (p.197): « lui conférer une influence analogue sur les passions ».
1	Locke, Quelques pensées sur l'éducation (Vrin) de (p.238) : « De toutes les sciences » ; à (p.122) : « à d'autres enfants ».	Husserl, La crise des sciences européennes et la phénoménologie transcendantale (Gallimard), de (p.122) : « Parce que les objets du monde de la vie » ; à (p.122) : « pour la conscience. ».
2	Hume, traité de la nature humaine (Aubier Montaigne, trad. Leroy, vol II) de (p.467): « La meilleure méthode pour nous familiariser »; à (p.79): « de l'estime et de l'amitié de qui il puisse jouir ».	Sartre, La transcendance de l'Ego (Librairie philosophique), de (p.79): « Nous pouvons donc formuler notre thèse »; à (p.79): « le Je qui lui sert d'unité à l'ordinaire ».
2	Berkeley, <i>Trois Dialogues</i> (Œuvres II, PUF Epiméthée) de (p.126): « Aparler strictement, Hylas,nous ne voyons pas le même objet »; à (p.341): « sans aucun égard à la spéculation ».	Foucault, Les mots et les choses (Tel Gallimard), de (p.341) : « C'est toujours sur un fond de déjà commencé » ; à (p.341) : « ceux meme qui parlent, qui existent et qui sont à l'ouvrage ».
2	Comte, Cours de Philosophie Positive (Anthropos (Tome 1)) de (p.8): « Il est bien remarquable »; à (p.356): « de pénibles	Sartre, <i>L'imaginaire</i> (Folio Essais), de (p.356) : « Ainsi l'analyse critique » ; à (p.356) : « que l'homme imagine ».

	travaux ».	
2	conclure »; à (p.337): « découvrir et comprendre dans notre état présent ».	Sartre, L'imaginaire (Folio Essais), de (p.337): « Au contraire, le seul moyen »; à (p.337): « catégorie du réel ».
2	Berkeley, Principes de la Connaissance humaine, introduction (Œuvres I, PUF Epiméthée) de (p.313): « Par ailleurs la communication des idées »; à (p.308): « mais à quoi bon y insister ».	Arendt, Condition de l'homme moderne (Pocket), de (p.308) : « L'amour, en raison de sa passion » ; à (p.308) : « dépersonnalisation constance de la vie publique et sociale ».
2	Husserl, La crise des sciences européennes et la phénoménologie transcendantale (Gallimard) de (p.158) : « Le monde comme monde de la vie » ; à (p.357) : « praxis humaine. ».	Hume, traité de la nature humaine (Aubier Montaigne, trad. Leroy, vol I), de (p.357): « Car avec quelle confiance puis-je m'aventurer »; à (p.357): « quand on le suit aveuglément (comme il doit l'être) dans toutes ses variations. ».
2	Husserl, La crise des sciences européennes et la phénoménologie transcendantale (Gallimard) de (p.186): « Chacun en tant que sujets d'expérience possibles »; à (p.285): « les uns avec les autres. ».	D'Aquin, Sommes contre les Gentils IV (GF Flammarion vol IV), de (p.285): « De même/ Tout comme les vertus disposent l'homme »; à (p.285): « cela est au contraire très opportun pour le salut humain. ».
1	Rousseau, <i>Du contrat social</i> (Gallimard Pléiade III) de (p.395): « Toute action libre a deux causes »; à (p.994): « et contraire au but de l'association ».	Augustin, <i>Confessions</i> (Gallimard Pléiade), de (p.994) : « La mémoire renferme aussi les rapports » ; à (p.994) : « de ma mémoire que je le devrai ».
1	Pascal, Trois discours sur la condition des grands (Œuvres Seuil) de (p.367) : « Il y a dans le monde deux sortes » ; à (p.1254) : « mériterait la bassesse de son esprit ».	Bergson, <i>La pensée et le mouvant</i> (PUF), de (p.1254): « Nous fûmes très frappés »; à (p.1254): « on la sent et on la vit ».
2	Hume, Enquête sur l'entendement humain (GF - Flammarion) de (p.93) : « Si l'on nous présente un corps » ; à (p.254) : « qu'il incombe de le produire ».	Aristote, <i>Métaphysique</i> (Vrin (Tome 1)), de (p.254) : « Nature se dit » ; à (p.254) : « soit en entéléchie ».
2	Leibniz, Nouveaux essais sur l'entendement humain (GF - Flammarion) de (p.189) : « Si nous pouvions supposer que deux consciences » ; à (p.401) : « ce qui troublerait l'ordre des choses morales ».	Merleau-Ponty, <i>Phénoménologie de la perception</i> (Gallimard TEL), de (p.401) : « L'existence d'autrui fait difficulté » ; à (p.401) : « dans la pensée objective ».
2	Spinoza, <i>Traité de la réforme de l'entendement</i> (GF - Flammarion) de (p.189) : « Sachant maintenant » ; à (p.234) : « aller de l'avant ».	Platon, <i>Gorgias</i> (GF - Flammarion), de (p.234) : « Bien. Allons donc, je vais » ; à (p.234) : « voilà, c'est cela la vie heureuse ».
1	Kant, Doctrine de la vertu (Vrin) de (p.147): « L'amitié considérée dans sa perfection »; à (p.116): « retrouvent leur	Lucrèce, <i>De la nature des choses (Livre III)</i> (Les Belles Lettres), de (p.116) : « La mort n'est donc rien » ; à (p.116) : « la mort

	ancien cours ».	immortelle l'a détruite ».
1	Schopenhauer, Le monde comme volonté (PUF) de (p.674): « Que le monde existe »; à (p.16): « une existence pour une autre ».	Bachelard, <i>Le nouvel esrpit scientifique</i> (PUF), de (p.16): « Mais cette thèse de la démonstration »; à (p.16): « des ensembles rationnels ».
2	Aristote, Les Politiques (GF - Flammarion) de (p.240) : « Ce qui concerne les autres »; à (p.44) : « d'une certaine sorte de masse ».	Hegel, Esthétique44 (Champs - Flammarion), de (p.44) : « L'humain est aussi riche » ; à (p.44) : « comme le plus élevé ».
2	Aristote, Ethique à Nicomaque (Vrin) de (p.141) : « On châtie, en effet » ; à (p.89) : « de ne pas l'être ».	Hume, Enquête sur l'entendement humain (GF - Flammarion), de (p.89) : « De même que la première » ; à (p.89) : « et de l'expérience ».
2	Platon, <i>République</i> (GF - Flammarion) de (p.117): « Ce qui donne naissance »; à (p.112): « qu'un seul ».	Merleau-Ponty, <i>Signes</i> (Gallimard), de (p.112) : « La signification anime » ; à (p.112) : « troisième conséquence ».
1	Nietzsche, <i>Le gai savoir</i> (Folio) de (p.155) : « Cause et effet » ; à (p.282) : « toute conditionnalité ».	Aristote, Ethique à Nicomaque (Vrin), de (p.282): « Les choses qui peuvent être autres »; à (p.282): « dans le domaine du contingent ».
2	Nietzsche, <i>Le gai savoir</i> (Laffont - Bouquins II) de (p.218): « Du génie de l'espèce » ; à (p.524): « se donnent la main ».	Aristote, Ethique à Nicomaque (Vrin), de (p.524) : « Certains pensent »; à (p.524) : « au sens du bien ».
1	Kant, Fondements de la métaphysique des mœurs (Le livre de poche) de (p.73): « C'est une belle chose que l'innocence » ; à (p.267): « critique complète de notre raison ».	Arendt, <i>La crise de la culture</i> (Gallimard Folio Essais), de (p.267) : « Toute chose, objet d'usage » ; à (p.267) : « vient à l'être ».
2	Bachelard, <i>La philosophie du non</i> (PUF) de (p.139): « Il ne nous semble pas »; à (p.125): « la microphysique contemporaine ».	Tocqueville, De la démocratie en Amérique (GF - Flammarion (Tome 2)), de (p.125) : « Chez les peuples aristocratiques » ; à (p.125) : « la solitude de son propre cœur ».
1	Rousseau, <i>Emile</i> (Gallimard Pléiade IV) de (p.303): « Nous ne savons ce que c'est que bonheur » ; à (p.108): « qui s'en fait sentir ».	Platon, <i>Alcibiade</i> (GF - Flammarion), de (p.108) : « (Socrate) Ne sais tu pas que ceux » ; à (p.108) : « (Alcibiade) Tu dis vrai ».
1	Bacon, Novum organum (PUF) de (p.120): « Les idoles que les mots »; à (p.1258): « sous les sens de l'homme ».	Kant, <i>Critique de la faculté de juger</i> (Gallimard Pléiade II), de (p.1258): « Nous pouvons donc admettre » ; à (p.1258): « c'està-dire de Dieu ».
1	Aristote, <i>Ethique à Nicomaque</i> (Vrin) de (p.441) : « Les sentiments affectifs » ; à (p.36) : « sont liés d'amitiés ».	Heidegger, Essais et conférences (Gallimard), de (p.36) : « Mais, si le destin » ; à (p.36) : « ce dévoilement comme tel ».
1	Hegel, <i>Phénoménologie de l'esprit</i> (Aubier II) de (p.261): « Les statutes sont maintenant des cadavres »; à (p.363): « de	Montaigne, <i>Essais</i> (Gallimard - Folio II), de (p.363): « Que nous dira donc en cette nécessité » ; à (p.363): « de quelque nation ».

	soi-même comme esprit ».	
2	Montesquieu, Essai sur le goût dans les choses (Gallimard Pléiade II) de (p.1241): « Notre manière d'être »; à (p.436): « par conséquent qu'elle ne sente ».	Merleau-Ponty, <i>Phénoénologie de la perception</i> (Gallimard), de (p.436) : « Revenant sur les jours » ; à (p.436) : « il n'était connu ».
2	Marx, Principes d'une critique (Gallimard Pléiade II) de (p.307) : « La création en dehors du temps de travail névessaire » ; à (p.551) : « avec ses outils simples et grossiers ».	Platon, <i>Philèbe</i> (Gallimard Pléiade II), de (p.551): « Quant à Plaisir, je sais bien » ; à (p.551): « des plaisirs qui s'opposent à d'autres plaisirs ».
1	Marc-Aurèle, <i>Pensées pour moi-même</i> (GF - Flammarion) de (p.50) : « Si tu trouves dans la vie humaine » ; à (p.30) : « mener cette enquête en toute sûreté ».	Hegel, Esthétique (Champs - Flammarion I), de (p.30) : « Nous n'appelons pas illusoire » ; à (p.30) : « apparentes et sensibles ».
1	Rousseau, Lettres écrites de la montagne (Gallimard Pléiade III) de (p.841) : « On a beau vouloir confondre » ; à (p.69) : « je ne sache rien de plus certain ».	Sextus Empiricus, Esquisses pyrrhoniennes (Seuil), de (p.69) : « La suite de cela pourrait être » ; à (p.69) : « la suspension dans les recherches ».
2	Spinoza, <i>Lettres XII</i> (Gallimard Pléiade) de (p.1098) : « Si vous demandez cependant » ; à (p.981) : « admettant les pires absurdités ».	Bergson, Les deux sources de la morale et de la religion (PUF 1963), de (p.981): « Le souvenir du fruit défendu »; à (p.981): « les œuvres de la nature. ».
1	Leibniz, Nouveaux essais sur l'entendement humain (GF 1990) de (p.51): « Pour ce qui est maintenant de la Pensée » ; à (p.102): « miracle tout pur ».	Bergson, Essai sur les données immédiates de la conscience (PUF 1963), de (p.102): « Une sensation, par cela seul » ; à (p.102): « produiraient encore le même effet. ».
2	Bergson, <i>La pensée et le mouvant</i> (PUF 1963) de (p.1335) : « Et l'intelligence est dans le vrai » ; à (p.1026) : « c'est lui qui est en elles ».	Montaigne, Les Essais. Livre III (PUF 2004), de (p.1026): « Je ravassois presentement »; à (p.1026): « comme conforme à nostre estre. ».
1	Bergson, <i>La pensée et le mouvant</i> (PUF 1963) de (p.1372) : « Avant de philosopher » ; à (p.126) : « sculpteurs, musiciens ou poètes ».	Hobbes, <i>Du citoyen</i> (GF Flammarion), de (p.126): « Tous les auteurs demeurent d'accord »; à (p.126): « doit être nommée loi morale ».
1	Montaigne, Les Essais. Livre III (PUF 2004) de (p.1065): «Il n'est désir plus naturel »; à (p.71): « si puissante et si licencieuse ».	Leibniz, Nouveaux essais sur l'entendement humain (GF 1990), de (p.71): « Théophile: Il y a des principes » ; à (p.71): « équitablement lorsqu'on s'y met. ».
1	Augustin, Les Confessions (Gallimard Pléiade vol I) de (p.1044): « Ainsi mon enfance, qui n'est plus »; à (p.144): « un présent déjà existant et visible ».	Kierkegaard, Riens philosophiques (Gallimard Idées), de (p.144): « On a présupposé cependant »; à (p.144): « qui se dégage de l'incertitude ».
2	Aristote, <i>Ethique à Nicomaque</i> (Vrin) de (p.122) : « L'acte fait par ignorance » ; à (p.8) :	Bachelard, <i>La philosophie du non</i> (PUF, 1966), de (p.8): « Pour le philosophe » ; à

	« d'affliction et de repentir. ».	(p.8) : « troubler le philosophe ».
1	Aristote, Ethique à Nicomaque (Vrin) de (p.490) : « Qu'est-ce que le plaisir » ; à (p.158) : « puisqu'il est un tout. »	Husserl, La crise des sciences européennes et la phénoménologie transcendantale (Gallimard), de (p.158) : « Le monde comme monde de la vie » ; à (p.158) : « praxis humaine. ».
1	Bergson, L'évolution créatrice (PUF Œuvres (ed. Centenaire)) de (p.683): « Or, supposons qu'il y ait deux espèces d'ordre »; à (p.157): « La confusion entre eux est donc naturelle. ».	Montaigne 1, Essais I (Folio), de (p.157): « Ce n'est pas sans raison »; à (p.157): « cent mille figures et un champ indefini ».
2	Montaigne, Essais II (PUF) de (p.523): « Stilpon le philosophe, interrogé si les Dieux »; à (p.379): « c'est toy qu'elles attachent. ».	Aristote, Ethique à Nicomaque (Vrin), de (p.379) : « D'autre part, les plaisirs » ; à (p.379) : « ni simple, ni bonne. ».
1	Aristote, <i>Politique</i> (Vrin) de (p.340): « Partout en effet, c'est l'inégalité » ; à (p.236): « du peuple lui-même. ».	Montaigne 1, Essais II (Folio), de (p.236): « Mais quand la science »; à (p.236): « et lui court au devant. ».
2	Bachelard, <i>La philosophie du non</i> (PUF, 1966) de (p.8): « Pour le savant »; à (p.1): « doit troubler le philosophe ».	Aristote, Parties des Animaux (Les Belles Lettres), de (p.1): « En tout genre de spéculation »; à (p.1): « aucune différence spécifique. ».
1	Montaigne, Essais I (Folio) de (p.446): « La solitude me semble avoir »; à (p.135): « c'est l'action d'une vertu excessive ».	Bergson, <i>Matière et mémoire</i> (PUF), de (p.135): « Mais on hésitera à comprendre ainsi »; à (p.135): « reconstituer le mouvement lui-même. ».
2	Merleau-Ponty, <i>Phénoménologie de la perception</i> (Gallimard, TEL, 1976.) de (p.501): « Je dis que ce rocher est infranchisssable » ; à (p.314): « des valorisations absolues ».	Spinoza, Éthique (GF Flammarion), de (p.314): « Par ce pouvoir d'ordonner et d'enchaîner »; à (p.314): « par la présence d'esprit et la force d'âme ».
1	Alain, <i>Propos (avril1927)</i> (Gallimard Pléiade I) de (p.704): « "Les lois sont les rapports nécessaires »; à (p.236): « à la nécessité je ne dois rien. ».	Spinoza, Éthique (GF Flammarion), de (p.236): « J'ai expliqué dans ce petit nombre de propositions »; à (p.236): « justes, de bonne foi et honnêtes ».
2	Alain, Propos (1er mars 1930) (Gallimard Pléiade) de (p.918) : « On demande quelquefois ce que c'est que la beauté » ; à (p.156) : « Alcibiade perdrait la sienne. ».	, Ethique à Eudème (Vrin), de (p.156) : « Puisque le terme bon » ; à (p.156) : « en rien de l'amitié. ».
2	Alain, <i>Propos (20 juin 1924)</i> (Gallimard Pléiade) de (p.613) : « Savoir ou pouvoir, il faut choisir. » ; à (p.108) : « mais au dessus. ».	Machiavel, <i>Le Prince</i> (Folio classique), de (p.108): « Il n'est donc pas nécessaire à un prince »; à (p.108): « on regarde quel a été le succès. ».
1	Alain, Propos (24 février 1922) (Gallimard Pléiade) de (p.365) : « Si quelqu'un me demandait » ; à (p.329) : « il ne l'instruit	Montaigne 1, Essais I (Folio), de (p.329) : « Il se tire une merveilleuse clarté » ; à (p.329) : « ainsi du reste ».

	point. ».	
2	Alain, <i>Propos (7 octobre 1923)</i> (Pléiade) de (p.543) : « Il y a un art de constater » ; à (p.94) : « qui nous forment à observer. ».	Hume, <i>Dialogues sur la religion naturelle</i> (Vrin), de (p.94): « Je ne perdrai pas de temps »; à (p.94): « force de l'argumentation et du raisonnement ».
2	Alain, Propos (1er juillet 1933) (Gallimard Pléiade) de (p.1165): « Corot me fait voir des arbres » ; à (p.403): « et vous n'en saviez rien ».	Augustin, <i>Le Maître</i> (Gallimard Pléiade vol I), de (p.403) : « Mais, lorsqu'il est question des choses »; à (p.403) : « et l'autre, déjà connue ».
2	Alain, <i>Propos (21 janvier 1914)</i> (Gallimard Pléiade) de (p.174): « Il y a des leçons de choses »; à (p.262): « instruit mieux. ».	Spinoza, Éthique (GF Flammarion), de (p.262): « La haine ne peut jamais être bonne »; à (p.262): « plus clairement ni plus amplement ».
2	Merleau-Ponty, <i>Phénoménologie de la perception</i> (Gallimard, TEL, 1976.) de (p.407): « Il y a, en particulier »; à (p.266): « distinguées des paroles ».	Spinoza, <i>Traité théologico-politique</i> (GF Flammarion), de (p.266) : « Voici maintenant la condition » ; à (p.266) : « du pouvoir souverain ».
2	Aristote, Ethique à Nicomaque (Vrin) de (p.241): « En effet, ce n'est pas entre deux médecins » ; à (p.114): « celle du cultivateur ».	Hobbes, <i>Léviathan</i> (Sirey), de (p.114): « Telle est en effet la facilité avec laquelle les gens »; à (p.114): « et de l'agitation dirigée contre l'Etat ».
2	Alain, Propos (22 juillet 1908) (Gallimard Pléiade II) de (p.82): « Le sociologue me dit » ; à (p.137): « Ô nuit, reine des villes. ».	Spinoza, Éthique (GF Flammarion), de (p.137) : « Bien que la nature des choses » ; à (p.137) : « suivent une infinité de choses ».
1	Epicure, <i>Lettres et maximes</i> (PUF) de (p.109): « Et il faut encore penser » ; à (p.143) : « et ne périsse pas dans le non-être ».	Hume, Essais esthétiques (GF Flammarion), de (p.143) : « Mais, en dépit de tous nos efforts » ; à (p.143) : « entre ces différences ».
1	Montaigne, Les Essais. Livre III (Folio 2012) de (p.417): «L'avertissement à chacun »; à (p.169): « le plus sûr parti de l'école du monde ».	Lévinas, <i>Hors sujet</i> (Le livre de Poche 2006), de (p.169): « Ne faut-il pas reconnaître »; à (p.169): « quitte envers autrui ».
1	Hobbes, <i>Léviathan</i> (Sirey) de (p.71): « En somme, toutes les passions qui provoquent »; à (p.155): « leur aurait révélé cette chose surnaturellement ».	Lévinas, <i>Entre nous</i> (Le livre de poche 1993), de (p.155) : « La proximité de l'autre » ; à (p.155) : « aucun scrupule d'être ».
2	Bergson, <i>Matière et mémoire</i> (PUF) de (p.172): « Un être humain qui rêverait son existence »; à (p.137): « apparaît l'idée générale. ».	Leibniz, Nouveaux essais sur l'entendement humain (GF 1990), de (p.137): « Philalèthe. Tant qu'un homme » ; à (p.137): « incline sans nécessiter ».
2	Bachelard, <i>Le matérialisme rationnel</i> (PUF, 1990) de (p.123): « L'esprit scientifique moderne »; à (p.146): « rationalisme appliqué ».	Leibniz, Nouveaux essais sur l'entendement humain (GF 1990), de (p.146): « Cicéron dit bien quelque part » ; à (p.146): « quelque mauvaise inclination. ».

		.,,, ., ., ., ., ., ., .,
1	Locke, Essai sur l'entendement humain, livre II, ch 21, §56 (Vrin 1983) de (p.209) : « Il est visible que la liberté » ; à (p.96) : « que si elles étaient justes et véritables. ».	Lévinas, Humanisme de l'autre homme (Le Livre de Poche 1987), de (p.96) : « Toujours est-il » ; à (p.96) : « très ferme du matérialisme. ».
1	Platon, Les Lois (Gallimard Pléiade vol 2) de (p.761): « C'est que, là où les charges publiques »; à (p.61): « dont les Dieux ont fait présent aux Cités ».	Montaigne 1, Essais II (Folio), de (p.61): « C'est une dangereuse invention » ; à (p.61): « condamnation instructive ».
2	Spinoza, Éthique (GF Flammarion) de (p.62): « N'ayant jamais reçu au sujet de la complexion » ; à (p.244): « et d'en inventer un autre ».	Husserl, La crise des sciences européennes et la phénoménologie transcendantale (Gallimard), de (p.244) : « Par essence tous les objets du monde sont. "corporéisés" » ; à (p.244) : « en tant que tel percevoir. ».
2	D'Ockham, Somme de logique (TER) de (p.1): « Prologue A quel point sont importants, »; à (p.294): « jusqu'à ce qu'il parvienne à la fin ».	Spinoza, Éthique (GF Flammarion), de (p.294) : « Rien ne peut mieux s'accorder » ; à (p.294) : « établir la concorde et l'amitié ».
1	Hume, Essais esthétiques (GF Flammarion) de (p.140) : « Ainsi, bien que les principes du goût » ; à (p.168) : « la véritable norme du goût et de la beauté ».	Marx, Contribution à la critique de l'économie politique (Editions sociales 1972), de (p.168) : « L'indifférence à l'égard d'un genre déterminé » ; à (p.168) : « dans le cadre de celle-ci ».
1	Bergson, L'évolution créatrice (PUF Œuvres) de (p.602) : « Il ne faut pas oublier » ; à (p.229) : « les traits du vivant. ».	Lévinas, <i>Totalité et infini</i> (Le livre de Poche 1990), de (p.229) : « Un mode sensé est un monde où » ; à (p.229) : « sa signification spatiale ».
1	Aristote, Ethique à Nicomaque (Vrin) de (p.129) : « Ceux qui prétendent » ; à (p.436) : « qu'il se partage. ».	Merleau-Ponty, <i>Phénoménologie de la perception</i> (Gallimard, TEL, 1976.), de (p.436): « L'idée d'une conscience qui serait transparente »; à (p.436): « de leur valeur affective ».
1	Aristote, <i>Politique</i> (Vrin) de (p.186): « Mais il existe une forme d'autorité » ; à (p.270): « aux gouvernants et aux gouvernés. ».	Locke, Essai sur l'entendement humain, livre II, ch 27, § 17 (Vrin 1983), de (p.270) : « Le soi est cette chose pensante »; à (p.270) : « qui y feront quelque réflexion. ».
2	D'Ockham, Somme de logique (TER) de (p.3): « Très cher frère et ami, il y a quelque temps »; à (p.109): « aussi bien philosophiques que théologiques ».	Spinoza, Ethique (GF Flammarion), de (p.109): « Les hommes se trompent en ce qu'ils se croient libres »; à (p.109): « affecté par cet astre. ».
2	D'Ockham, Somme de logique (TER) de (p.5): « Je dis que les sons vocaux sont des signes »; à (p.250): « suivant l'arbitraire de quiconque. ».	Aristote, Ethique à Nicomaque (Vrin), de (p.250) : « La justice politique » ; à (p.250) : « naturellement la meilleure ».
2	Leibniz, <i>Nouveaux essais sur l'entendement humain</i> (GF 1990) de (p.179) : « Le principe d'individuation » ; à (p.1) : « de la	Bachelard, <i>Le matérialisme rationnel</i> (PUF, 1990), de (p.1): « Dès qu'on suit l'évolution » ; à (p.1): « 'en hauteur'',

	vraie métaphysique. ».	hiérarchiquement ».
2	Leibniz, Nouveaux essais sur l'entendement humain (GF 1990) de (p.254): « Il est vrai qu'on n'en saurait »; à (p.284): « faire un autre jugement. ».	Lévinas, <i>Totalité et infini</i> (Le livre de Poche 1990), de (p.284) : « L'événement métaphysqiue » ; à (p.284) : « l'équivoque par excellence. ».
2	Leibniz, Nouveaux essais sur l'entendement humain (GF 1990) de (p.257): « Il est bon cependant de reconnaître » ; à (p.199) : « doués d'une véritable unité. ».	Bergson, <i>Matière et mémoire</i> (PUF), de (p.199) : « Une conclusion générale » ; à (p.199) : « notre vie psychologique. ».
2	Leibniz, Nouveaux essais sur l'entendement humain (GF 1990) de (p.305): « Théophile. Je ne désespère point »; à (p.103): « pour leur propre bonheur. ».	Epicure, Lettre à Hérodote (PUF), de (p.103) : « Le tout est infini » ; à (p.103) : « au sujet de la nature de ce qui est ».
2	Epicure, Lettre à Hérodote (PUF) de (p.123): « Il faut penser que la tâche »; à (p.266): « qu'il se produit d'une certaine façon ».	Diderot, "Art", Encyclopédie (Oeuvres T.I Robert Laffont), de (p.266) : « En examinant les productions des arts » ; à (p.266) : « et nous méprisons les hommes utiles. ».
1	Leibniz, Nouveaux essais sur l'entendement humain (GF 1990) de (p.380): « Après avoir expliqué l'usage » ; à (p.284): « de quel côté est la plus grande apparence. ».	Popper, La connaissance objective (Aubier Montaigne (trad. Leroy, vol II)), de (p.284): « Je suis tout à fait prêt »; à (p.284): « ou du microcosme ».
2	Locke, Essai sur l'entendement humain, livre II, ch 21, §35 (Vrin) de (p.195) : « C'est une maxime fort établie » ; à (p.6) : « entraînera sa volonté à d'autres choses. ».	Bachelard, <i>Le matérialisme rationnel</i> (PUF 1990), de (p.6) : « Mais c'est à un autre point de vue » ; à (p.6) : « éminemment en acte ».
2	Spinoza, Ethique (GF Flammarion) de (p.42): « La souveraine puissance de Dieu » ; à (p.117): « et le chien, animal aboyant. ».	Epicure, <i>Lettre à Hérodote</i> (PUF), de (p.117) : « Bien des accidents arrivent » ; à (p.117) : « en nommant le temps ».
2	Bachelard, <i>Le matérialisme rationnel</i> (PUF, 1990) de (p.40): « Nous insistons » ; à (p.43): « de notre pensée personnelle ».	Popper, La logique de la découverte scientifique (Payot), de (p.43) : « Nous pouvons à présent retourner » ; à (p.43) : « l'état présent de la psychologie ».
2	Alain, <i>Propos (15 octobre 1927)</i> (Gallimard Pléiade) de (p.745): « La liberté d'action, nul ne l'a. » ; à (p.24): « et ce n'est pas un rêve ».	Popper, La logique de la découverte scientifique (Payot), de (p.24): « (Or) ce principe d'induction »; à (p.24): « sont la vérité et la fausseté ».
2	Alain, Propos (4 septembre 1912) (Gallimard Pléiade II) de (p.265): « Résistance et obéissance »; à (p.9): « La tyrannie serait sans force. ».	Popper, Conjectures et réfutations (Payot), de (p.9): « La connaissance, et la connaissance scientifique »; à (p.9): « qui constituent la rationalité de la science ».
2	Mill, L'utilitarisme (P.U.F) de (p.112): « Il est vrai que l'humanité considère » ; à (p.318): « à un stade avancé de l'évolution de la société. ».	Arendt, La crise de la culture (Folio Essais), de (p.318) : « Alors que le menteur est un homme d'action » ; à (p.318) : « mesutilitilsée et dénaturée par le mensonge ».

1	Mill, L'utilitarisme (P.U.F) de (p.134): « Les règles morales qui interdisent »; à (p.405): « l'obligation de justice. ».	Anselme, <i>Pourquoi un Dieu-homme ?</i> (Cerf), de (p.405) : « Il y a une nécessité » ; à (p.405) : « par laquelle il a fait vœu ».
1	Bacon, <i>Novum organum</i> (P.U.F) de (p.122): « Les idoles de théâtre, ou des théories »; à (p.173): « sophistique, empirique, superstiteux. ».	Marx, Contribution à la critique de l'économie politique (Editions sociales 1972), de (p.173) : « Pour l'art, on sait que certaines époques »; à (p.173) : « de modèles inaccessibles ».
2	Augustin, Les Confessions (Gallimard Pléiade vol I) de (p.994): « La mémoire renferme aussi les rapports »; à (p.139): « de ma mémoire que je le devrai ».	Machiavel, <i>Le Prince (XXV)</i> (Folio classique), de (p.139) : « Mais pour entrer » ; à (p.139) : « ne changerait point. ».
2	Augustin, Les Confessions (Gallimard Pléiade vol I) de (p.1001): « Mais le bonheur, n'est-ce pas ce que tous recherchent »; à (p.1090): « est retenue au fond de leur mémoire ».	Rousseau, Lettres morales (Gallimard Pléiade vol IV), de (p.1090): «L'art de raisonner n'est point la raison »; à (p.1090): « qui ne dureront pas plus longtemps ».
1	Spinoza, Ethique (GF - Flammarion) de (p.219): « Nous avons coutume en effet de ramener »; à (p.129): « toutes sont égales en cela ».	Plotin, Ennéades III VII 3 (Gallimard Pléiade vol IV), de (p.129) : « quiconque a vu d'ensemble cette puissance » ; à (p.129) : « c'est l'éternité que nous cherchons ».
2	Locke, Essai sur l'entendement humain (Vrin) de (p.144): « Quand on a trouvé une proposition générale »; à (p.146): « pour les recevoir et en juger ».	Mill, <i>De la liberté</i> (Gallimard Pléiade vol IV), de (p.146) : « La liberté de l'individu doit être contenue » ; à (p.146) : « du progrès individuel ou social. ».
2	Bergson, <i>Matière et mémoire</i> (PUF) de (p.221): « A côté de la conscience et de la science »; à (p.238): « ce nous appelons vivre ».	Aristote, Les politiques (Gallimard Pléiade vol IV), de (p.238) : « Mais il y a une difficulté » ; à (p.238) : « ce que nous avons dit plus haut ».
2	Spinoza, Ethique (GF Flammarion) de (p.64): « Si les choses immédiatement produites par Dieu » ; à (p.193): « cet asile de l'ignorance ».	Kant, <i>Critique de la faculté de juger</i> (Gallimard Pléiade vol IV), de (p.193) : « On dit trop peu de la nature » ; à (p.193) : « d'une telle forme de causalité ».
1	Hobbes, <i>Léviathan</i> (Sirey) de (p.344): « En second lieu je remarque les maladies de la République » ; à (p.75): « ne sauraient aller de pair ».	Plotin, Ennéades I IV 6 (Gallimard Pléiade vol IV), de (p.75) : « Si l'on avait raison d'admettre que le bonheur »; à (p.75) : « Il faut conserver cette fin sans la mélanger avec eux ».
2	Spinoza, <i>Ethique</i> (GF Flammarion) de (p.65): « Après s'être persuadé que tout ce qui arrive »; à (p.64): « à cause de sa faiblesse. ».	Mill, <i>De la liberté</i> (Gallimard Pléiade vol IV), de (p.64) : « L'idée que les peuples n'ont pas besoin de limiter » ; à (p.64) : « qu'un autre. ».
1	Kant, Critique de la faculté de juger (Vrin) de (p.196): « Juger qu'une chose en raison de sa forme » ; à (p.385): « au principe	Tocqueville, <i>De la démocratie en Amérique 2</i> (Gallimard Pléiade vol IV), de (p.385) : « Lorsque je songe » ; à (p.385) : « le

	1 / 1 10/	
	du mécanisme de sa causalité ».	trouble de penser et la peine de vivre ? ».
1	Kant, <i>Critique de la raison pratique</i> (PUF 1966) de (p.126) : « Mais n'a-t-on pas un mot » ; à (p.330) : « mais aussi de la moralité ».	Arendt, <i>La crise de la culture</i> (Gallimard Pléiade vol IV), de (p.330) : « La vérité, quoique sans pouvoir » ; à (p.330) : « en conflit avec les exigences du politique ».
1	Arendt, <i>La crise de la culture</i> (Folio Essais) de (p.123) : « Puisque l'autorité requiert toujours l'obéissance »; à (p.80) : « des évenements politiques de premier ordre ».	Plotin, Ennéades I IV 10 (Gallimard Pléiade vol IV), de (p.80): « Mais pourquoi l'intelligence et l'âme intellectuelle »; à (p.80): « rassemble en elle-même et au même point ».
1	Plotin, Ennéades I VIII 5 (Belles Lettres t.1 1954) de (p.119): « (Non;) le mal ne consiste pas en un défaut partiel »; à (p.46): « la partie immatérielle de notre être ».	Popper, La logique de la découverte scientifique (Gallimard Pléiade vol IV), de (p.46) : « ceux qui, à l'instar des positivistes » ; à (p.46) : « au rang de vérité incontestable ».
2	Kant, Anthrologie d'un point de vue pragmatique (Vrin 1984) de (p.120): « Les passions sont une gangrène » ; à (p.133): « au degré suffisant de culture (§81) ».	Plotin, Ennéades II IX 16 (Gallimard Pléiade vol IV), de (p.133): « Mépriser le monde, mépriser les dieux »; à (p.133): « le monde participe donc à Dieu ».
2	Nietzsche, <i>Aurore</i> (Folio Essais) de (p.35): « Les pratiques préconisées » ; à (p.304): « tout entier ».	Rousseau, <i>Emile</i> (Gallimard Pléiade vol IV), de (p.304): « En quoi donc consiste la sagesse humaine »; à (p.304): « plus le bonheur s'éloigne de nous ».
1	Nietzsche, <i>Aurore</i> (Folio Essais) de (p.112): « La compassion » ; à (p.403): « habile et secourable ».	Augustin, <i>Le Maître</i> (Gallimard Pléiade vol IV), de (p.403) : « Mais, lorsqu'il est question des choses » ; à (p.403) : « et l'autre, déjà connue ».
2	Kant, Anthropologie d'un point de vue pragmatique (Vrin 1984) de (p.101) : « Dans le goût (celui qui choisit) » ; à (p.250) : « en lui une jouissance immédiate ».	Arendt, <i>La crise de la culture</i> (Gallimard Pléiade vol IV), de (p.250) : « Nous devons fermement séparer le domaine de l'éducation » ; à (p.250) : « sans jamais s'éduquer pour autant ».
2	Bergson, <i>Matière et mémoire</i> (PUF) de (p.83) : « Les deux formes de la mémoire. » ; à (p.134) : « un moment irréductible de mon histoire. ».	Bacon, <i>Novum organum</i> (Gallimard Pléiade vol IV), de (p.134): « De tous les signes, le plus sûr et le plus noble » ; à (p.134): « les épines des disputes et des controverses. ».
1	Spinoza, Ethique (GF Flammarion) de (p.95): « Nous connaissons clairement »; à (p.78): « comme lui étant présentes. ».	Mill, <i>De la liberté</i> (Gallimard Pléiade vol IV), de (p.78): « Voilà donc la région propre de la liberté humaine. »; à (p.78): « à vivre comme bon semble aux autres. ».
1	Hobbes, <i>Léviathan</i> (Sirey) de (p.316): « La déficience du raisonnement »; à (p.31): « ils voudraient fonder leur excuse ».	Foucault, L'archéologie du savoir (Gallimard Pléiade vol IV), de (p.31) : « La mise en jeu des concepts » ; à (p.31) : « événements dispersés ».
1	Pascal, <i>De l'esprit géométrique</i> (Œuvres Complètes (Seuil L'intégrale)) de (p.349) : « Ces choses étant bien entendues »; à (p.397) :	Platon, <i>Gorgias</i> (Gallimard Pléiade vol IV), de (p.397) : « Mais quant à moi » ; à

	« pas évidentes d'elles-mêmes ».	(p.397) : « une espèce de l'art politique ».
2	Bacon, Novum organum (P.U.F) de (p.171): « On dira sans doute aussi »; à (p.271): « par ce que nous venons de dire. ».	Nietzsche, <i>Aurore</i> (Folio Essais), de (p.271) : « Il n'est pas sage » ; à (p.271) : « mais la lassitude ».
1	Comte, Catéchisme positiviste (Gf Flammarion) de (p.237) : « Il est vrai ma fille » ; à (p.19) : « d'après des fonctions ».	Kant, Essai pour introduire en philosophie le concept de grandeur négative (Vrin), de (p.19): « Deux choses sont opposées »; à (p.19): « qui est proprement inconcevable ».
1	Merleau-Ponty, <i>Phénoménologie de la perception</i> (Gallimard Tel 1976) de (p.409): « Je perçois autrui » ; à (p.89) : « ce " monde unique " ».	D'Ockham, Somme de logique (TER), de (p.89) : « Et de même » ; à (p.89) : « l'homme métaphysique ».
2	Spinoza, <i>Traité théologico-politique</i> (GF Flammarion) de (p.317) : « Il est certain que la piété » ; à (p.16) : « de lui porter secours ».	Husserl, <i>Idées directrices pour une phénoménologie</i> (Gallimard TEL), de (p.16): « Les sciences issues de l'expérience sont des sciences du »; à (p.16): « des "régions"ou "catégories" d'individus ».
1	Berkeley, <i>Dialogues entre Hylas et Philonous (Œuvres II)</i> (PUF) de (p.106) : « Je suis d'un modèle ordinaire » ; à (p.108) : « philosophiques ridicules ».	Mill, De la liberté (Gallimard), de (p.108) : « Mais, bien que nous n'infligions plus tant de maux » ; à (p.108) : « le courage moral de l'esprit humain. ».
1	Nietzsche, <i>Humain trop humain</i> (Folio) de (p.142): « Comme nous avons bonne opinio »; à (p.94): « enfantillage de la raison ».	Leibniz, Eléments de droit naturel (in Le droit de la raison) (Vrin), de (p.94) : « La doctrine du droit est du nombre » ; à (p.94) : « de l'usage des mots ».
1	Leibniz, <i>Discours de métaphysique</i> (Folio Essais) de (p.152) : « Contre ceux qui croient » ; à (p.297) : « d'être glorifié ».	Popper, <i>La connaissance objective</i> (Aubier), de (p.297) : « Le but de la science » ; à (p.297) : « de preuves indépendantes ».
1	Heidegger, La question de la technique in Essais et conférences (Gallimard TEL) de (p.28): « Il reste vrai toutefois que l'homme de l'âge technique » ; à (p.622): « règne déjà dans la physique ».	Durkheim, Les formes élémentaires de la vie religieuse (PUF 2013), de (p.622) : « On peut maintenant entrevoir » ; à (p.622) : « aux esprits particuliers ».
2	Montesquieu, De l'esprit des lois (Pléiade Gallimard 2) de (p.394): « Il n'y a point de mot qui ait reçu plus de différentes significations »; à (p.1219): « parce que les autres auraient tout de même ce pouvoir ».	Pascal, <i>Pensées</i> (Gallimard Pléiade), de (p.1219): « Car il ne faut pas se méconnaître » ; à (p.1219): « elle sera toujours vacillante ».
2	Durkheim, Les formes élémentaires de la vie religieuse (PUF Quadrige) de (p.545): « Ainsi la religion ne serait pas elle-même » ; à (p.217): « moindres attraits ».	D'Aquin, Somme contre les Gentils I (GF vol.1), de (p.217) : « D'où l'on peut voir comment on peut trouver »; à (p.217) : « plutôt la créature qui est assimilée à Dieu. ».
2	Descartes, Les Principes de la philosophie (Pléiade) de (p.578): « Que, d'autant que nous concevons » ; à (p.215):	Sartre, L'Être et le néant (Gallimard), de (p.215) : « Il convient en effet de distinguer » ; à (p.215) : « en son cœur comme une

	« étaient infinies qu'elles y sont encore ».	absence ».
1	Heidegger, La question de la technique in Essais et conférences (TEL Gallimard) de (p.10): « La représentation courante de la technique »; à (p.4): « de s'en rendre maître ? ».	Durkheim, <i>De la division du travail social</i> (PUF 2004), de (p.4): « Sans doute, il semble bien »; à (p.4): « une fonction déterminée ».
1	Husserl, <i>Méditations cartésiennes</i> (Vrin) de (p.82) : « La multiplicité inhérente à l'intentionalité » ; à (p.209) : « comme toute "liberté" en général ».	Platon, Théétète (GF), de (p.209) : « Mais il n'est possible, Théodore, ni que les maux »; à (p.209) : « d'autant plus qu'ils ne croient pas l'être ».
1	Hegel, <i>La raison dans l'histoire</i> (UGE 10-18) de (p.111) : « Dans l'histoire universelle, il résulte » ; à (p.179) : « qu'un exemple analogique ».	Sextus Empiricus, Esquisses pyrrhoniennes (Seuil), de (p.179): « Et d'après Protagoras »; à (p.179): « suspendons notre assentiment. ».
1	Comte, Discours sur l'esprit positif (Œuvres choisies (Aubier Montaigne)) de (p.217): « Considéré d'abord dans son acception la plus ancienne » ; à (p.189): « pu être que critique ».	Montaigne, <i>Essais II</i> (Folio Gallimard), de (p.189): « II y a quelque difference »; à (p.189): « de Dieu et de nature ».
1	Hobbes, <i>Eléments de loi</i> (Allia) de (p.122): « Aussi grand que soit le nombre d'hommes »; à (p.350): « institution arbitraire ».	Kant, <i>Critique de la Raison Pure</i> (GF Flammarion), de (p.350) : « Aussi grand que soit le nombre d'hommes » ; à (p.350) : « incontournablement nécessaire ».
1	Malebranche, Recherche de la vérité (Vrin, livre 1-3) de (p.338) : « Il faut de grandes qualités pour trouver quelque » ; à (p.89) : « qu'ils ont inventé quelque nouveau système ».	Popper, La connaissance objective (Aubier), de (p.89) : « Ma thèse au contraire » ; à (p.89) : « comment pouvons-nous le réaliser? ».
1	Alain, Propos du 24 février 1922 (Pléiade Gallimard 2) de (p.365): « Si quelqu'un me demandait » ; à (p.157): « ».	Montaigne, <i>Essais</i> 1 (PUF), de (p.157): « Il se tire une merveilleuse clarté » ; à (p.157): « ainsi du reste ».
2	Merleau-Ponty, L'œil et l'esprit (Folio Essais) de (p.71) : « Quand on y pense c'est un fait étonnant » ; à (p.178) : « sans oser déchiffrer jusqu'au bout l'oracle ».	Niezsche, <i>Le gai savoir</i> (GF Flammarion), de (p.178) : « Répercussion de la religiosité la plus reculée. » ; à (p.178) : « ne possède rien de tel. ».
1	Descartes, Principes de la philosophie (Gallimard Pléiade) de (p.605): « Que nous pouvons juger en deux façons »; à (p.111): « appartenir à sa nature ».	Bergson, Essai sur les données immédiates de la conscience (PUF 1963), de (p.111) : « Quand nos amis les plus sûrs » ; à (p.111) : « du bonheur et de l'honneur. ».

Rapport d'épreuve

L'épreuve d'analyse d'une situation professionnelle consiste en une explication de texte suivie d'un entretien avec le jury, ce denier visant à permettre de compléter, d'enrichir, et éventuellement d'amender l'exposé initial, dans l'esprit d'une véritable discussion et réflexion philosophique sur le texte, telle qu'elle pourrait être conduite en classe. La préparation dure 2 heures et 30 minutes. Chacun des deux moments de l'épreuve dure au maximum 30 minutes, pour une durée totale de passage d'1 heure maximum. Deux textes au choix sont proposés au candidat, obligatoirement issus des œuvres des auteurs inscrits au programme des classes terminales. Le candidat dispose d'une photocopie de l'extrait, ainsi que d'un exemplaire de l'ouvrage dont est extrait le texte à expliquer.

Remarques générales

Quelques remarques formelles pour commencer. Il est demandé au candidat de lire intégralement et comme il le ferait devant une classe le passage qu'il doit expliquer. Cet exercice de lecture est déjà une première forme de restitution du sens du texte. Les candidats doivent donc veiller à lire de façon distincte et intelligible, sans précipitation, en modulant leur intonation de façon à rendre le texte parlant et signifiant. Combien de lectures sont mal articulées, expéditives, monocordes! Un futur professeur doit être capable d'installer une page de philosophie dans l'espace sonore de la classe de façon à lui assurer une présence vivante. Sans aucune théâtralité superflue, certains candidats ont su restituer au texte écrit sa dimension d'adresse à un lecteur et, en mettant leur voix au service de l'intelligibilité du propos, éveiller déjà par là les premiers mouvements de la réflexion.

L'extrait doit également être introduit. De la même façon qu'à l'écrit, l'introduction d'une explication de texte a pour tâche de déterminer la situation de l'extrait, d'en dégager l'objet et les thèses essentielles, d'en faire apparaître la problématique sous-jacente, et d'en exposer la structure ou l'organisation. C'est un travail exigeant, qui exclut d'une part de se contenter d'un simple chapeau de présentation, comme le font certains candidats, mais aussi, d'autre part, de s'engager dans de longs préalables concernant la pensée de l'auteur ou son moment historique, le contenu de l'ouvrage, ou bien même la matière d'un cours où pourrait virtuellement prendre le place le texte étudié. Même des exposés de qualité peuvent, étonnamment, présenter de tels défauts : ainsi, un candidat qui a proposé une bonne explication d'un extrait du § 373 du Gai savoir de Nietzche, avait néanmoins commencé son introduction par un très long préambule qui consistait à commenter l'épigraphe du Gai savoir, perdant ce faisant un temps précieux pour expliquer l'extrait singulier qui lui était proposé. Toutes ces démarches sont à proscrire, au seul profit d'une introduction méthodique et immédiatement en prise sur son objet. Autrement dit et pour préciser encore les choses : si le candidat dispose du texte intégral de l'œuvre dont le texte à expliquer est extrait, il ne lui est en aucun cas demandé un exposé d'ensemble sur celle-ci, a fortiori sur la (supposée) doctrine de l'auteur. C'est le texte et le questionnement singulier qu'il contient, qu'il convient d'étudier et de réfléchir.

Le texte, ensuite, doit impérativement être expliqué dans son intégralité. Il est conseillé aux candidats d'adopter, lors de la préparation, un regard d'ensemble adéquat sur l'extrait afin d'être sûrs de l'avoir entièrement traité au terme de l'exposé devant le jury. Cela peut nécessiter de passer plus rapidement sur certains aspects pour privilégier ce qui est le plus important, et tout le discernement et le doigté du candidat sont ici requis. La gestion du temps est ainsi un élément prépondérant de l'épreuve : que les candidats aient bien conscience que l'inachèvement de l'explication est un défaut grave. Une candidate, interrogée sur un extrait du §162 de *Humain, trop humain,* n'avait expliqué au bout de vingt minutes que la première partie du texte et s'est vue contrainte de résumer, dans les dix minutes restantes, les deux tiers du texte. Un autre candidat, interrogé sur le *Propos* d'Alain du 4 septembre 1912, n'avait expliqué à la fin de la

demi-heure impartie que la première moitié du texte. Indiquons que si ce qui est philosophiquement essentiel a été correctement aperçu, mais que tel détail moins important a été éventuellement quelque peu négligé, le jury, s'il le juge opportun, donnera l'occasion au candidat d'y revenir lors de l'entretien, qui possède cette fonction.

Au chapitre des remarques formelles, on attirera également l'attention des candidats sur la qualité de la langue qu'ils emploient. Si l'oral autorise une certaine souplesse et qu'une simplicité de ton est la bienvenue, il faut veiller néanmoins à éviter les maladresses — un entretien n'est pas une interview radiophonique ou télévisuelle — dans le choix du vocabulaire — les mêmes que celles qui sont mentionnées dans le rapport relatif à la « Mise en situation professionnelle ». En revanche le candidat est tout à fait autorisé à indiquer qu'il n'a pas compris une question, ou bien à dire simplement qu'il ne connaît pas la réponse à la question posée.

L'esprit de l'épreuve

Qu'en est-il à présent de l'esprit de l'épreuve et des réquisits de l'explication ? Expliquer un texte est une authentique démarche philosophique et l'épreuve dite d'« analyse d'une situation professionnelle » a pour objectif d'apprécier les capacités effectives de lecture des candidats au professorat. C'est dire qu'il ne s'agit pas d'un exercice simplement technique, qui serait appelé par une sorte de révérence obligée aux auteurs du passé ou lié à la connaissance érudite des philosophes. L'épreuve est l'occasion d'évaluer une faculté générale d'aborder un texte philosophique et permet par là de juger le degré d'appropriation et de restitution des raisonnements philosophiques dont le candidat est globalement capable. Il n'est pas nécessaire d'avoir une connaissance érudite de l'auteur proposé pour mener à bien cet exercice : la principale qualité requise est une habitude de lecture active associée à une disponibilité d'esprit face au texte proposé, étudié et compris dans sa singularité. On rejoint d'ailleurs ici l'exigence rappelée à propos de l'épreuve écrite d'explication de texte. Naturellement, cette habitude et cette ouverture d'esprit ne s'acquièrent que par des lectures fréquentes et variées, tout au long des études qui mènent jusqu'au concours. Les candidats doivent donc impérativement lire de façon très régulière de la philosophie et s'entraîner à l'exercice d'explication.

Il est contreproductif d'anticiper sur un sujet portant sur tel ou tel des auteurs qu'on s'imagine connaître mieux que les autres, car la capacité à lire et à transmettre, lorsqu'elle est réellement acquise, s'éprouve sur le vif, et sur n'importe quelle page de philosophie, avec la disponibilité et l'étonnement qui conditionnent une véritable lecture. L'auteur censément le plus familier n'est même pas toujours le plus favorable au candidat : certains étudiants choisissent tel texte en fonction de leur sentiment de mieux connaître l'auteur, et ils se retrouvent parfois face à un développement tout à fait inattendu, qui ne leur paraît pas forcément cohérent avec la doctrine du philosophe telle qu'ils se la représentent. Ils cherchent alors à rattacher par tous les moyens le texte au résumé doctrinal qu'ils possèdent, et passent à côté de la singularité de l'extrait.

Car il s'agit bien de lire *une page* spécifique, et non de prendre le texte comme prétexte à un exposé plus général. Soit un extrait des *Lois* de Platon (643 b – 644 a) : le candidat n'a pas tenu compte de la lettre même du texte, mais a cru bon de tenter d'éclairer le passage par ce qu'il croyait savoir du reste de l'œuvre de Platon, évoquant le *Phèdre* et les quatre délires du début du dialogue, ainsi que la *République* et sa supposée répudiation de l'« hédonisme », terme général utilisé du reste par le candidat sans maîtrise de son sens. Non seulement ces références platoniciennes étaient formulées de manière très approximative, sinon inexacte, mais de surcroît elles n'éclairaient en rien le contenu propre du texte, son mouvement même, sa portée singulière. Expliquer un texte c'est d'abord porter une attention minutieuse à chaque proposition, et non se risquer à plaquer sur lui des éléments extérieurs, fussent-ils de l'auteur luimême. L'explication de texte est l'occasion de saisir un *moment philosophique* à l'échelle exacte de son élaboration, et non selon des vues d'ensemble transversales.

Les attentes du jury en matière de connaissances sont des attentes raisonnables. On n'attend pas des candidats des connaissances par trop spécialisées, et l'on sait bien que certains auteurs sont, par coutume scolaire ou universitaire, moins connus que d'autres. Cela ne signifie pas pour autant qu'un minimum de connaissances dites doctrinales soit inutile, à partir du moment où le candidat s'attelle à l'explication d'un texte précis. Le jury attend des candidats au professorat de philosophie qu'ils possèdent un certain nombre de repères fondamentaux dans leur discipline. Par exemple, s'il n'est pas exigé de connaître dans tous ses détails l' « Analytique des principes » de la Critique de la raison pure de Kant, la maîtrise du mot et de la problématique générale du transcendantal est utile, et les candidats ne doivent pas s'étonner de se voir interrogés sur de tels éléments, à partir du moment où ils eux retenu - c'est leur choix - un texte qui s'y rapporte. Il en va de même, par exemple, pour les fonctions des atomes et du vide dans la physique épicurienne, pour les grands principes de la politique ou de l'éthique aristotélicienne, ou pour les concepts fondamentaux de la psychanalyse. On peut raisonnablement attendre que de futurs professeurs de philosophie aient lu attentivement un certain nombre de textes d'importance, tel La République de Platon ou le Discours de la méthode de Descartes. On conseillera vivement aux candidats, s'ils ont encore certaines lacunes de ce type le jour du concours, d'en tenir soigneusement compte au moment du choix du texte : il est imprudent de choisir un texte de Freud concernant l'hypothèse de l'inconscient si l'on n'est pas en mesure de caractériser ce que la définition freudienne de l'inconscient peut avoir d'original; ou un texte de Kant définissant les conditions de possibilité de la connaissance si l'on n'a aucune maîtrise, comme mentionné plus haut, de la signification kantienne du « transcendantal ».

On touche là un point d'importance : ce qui vient d'être dit ne signifie pas – et pour les raisons susdites – qu'il ne faut choisir que les textes des auteurs que l'on connaît ; plusieurs bonnes ou très bonnes explications ont été entendue et appréciées, de la part de candidats qui ont su lire et questionner très attentivement des extraits d'auteurs avec lesquels ils n'étaient à l'évidence pas familiers. Question de jugement donc, au moment du choix qu'on effectue du sujet.

On ferait des remarques analogues concernant le contexte des œuvres étudiées. Si les textes ne peuvent en aucun cas être réduits à leur contexte historique d'énonciation, celui-ci ne peut non plus être entièrement occulté. Lorsque Merleau-Ponty, dans un passage de la *Phénoménologie de la perception*, parle du statut assigné à la conscience et au corps dans la connaissance objective, on doit savoir de manière suffisamment précise en quels gestes et en quelles distinctions a consisté l'instauration de la science moderne, et comment s'est constituée la « pensée objective » dans sa rupture avec l'héritage antique. Les grandes évolutions sociales et politiques doivent également être connues et analysées. La dimension polémique de certains textes, ou du dialogue philosophique dans lequel ils s'inscrivent, sont trop souvent manqués faute d'une perception suffisamment claire de ces effets de contexte. Ajoutons que la connaissance de ces arrière-plans est aussi ce qui permet de mieux dégager la portée instructive et réflexive du texte, c'est-à-dire ce qui fait qu'il est encore capable de nous éclairer aujourd'hui et pour l'avenir. On sait que c'est là l'une des tâches décisives du professeur de philosophie.

La construction de l'explication

Dans l'analyse détaillée de la progression du texte, un certain nombre de principes doivent servir de guide. Il ne saurait s'agir de donner une liste de préceptes d'une (supposée) méthode relative à l'explication de texte, mais on insistera sur plusieurs dispositions de bon sens philosophique, propices au travail de lecture et d'explication, qui ont paru faire trop souvent défaut chez les candidats.

1) Être attentif, au sujet des énoncés et du vocabulaire de l'auteur, à la situation d'écart par rapport à la pensée commune dans laquelle ils se trouvent. Il s'agit, en d'autres termes, de donner au propos étudié tout son relief philosophique. Pourquoi tel mot plutôt que tel autre?

Qu'est-ce que tel choix lexical implique nécessairement, et inversement qu'exclut-il? Les candidats ont tendance à n'aborder le propos de l'auteur que de façon positive, c'est-à-dire en reprenant ce qu'il affirme, et non pas suffisamment sous un angle différentiel ou oppositif. Cela conduit à des explications plates où l'on se contente de répéter plus ou moins bien ce que dit l'auteur. Or l'étonnement est ici de rigueur. Une naïveté volontairement et méthodiquement suscitée en soi-même peut aider à se rendre plus attentif à l'originalité du texte.

- 2) Définir les concepts et opérer des distinctions notionnelles précises. Sur un texte de Marx extrait des *Manuscrits de 1844*, une candidate dont l'explication était par ailleurs tout à fait honorable n'a pas été en mesure de donner une définition suffisamment précise et ferme de la notion de *capital*. Il a également fallu demander à un candidat, qui avait à expliquer un extrait du *Léviathan* portant sur les causes des crimes, de définir la notion de crime, ce qu'il n'avait pas fait au cours de son exposé, comme si la chose allait de soi. Un autre candidat, interrogé sur un texte de Rousseau, ne met pas clairement en place les distinctions conceptuelles entre homme, citoyen et sujet et ne s'intéresse pas aux équivoques impliquées par ce terme même de « sujet ». Les exemples sont nombreux de ces impasses sémantiques qui conduisent finalement à priver les textes de leur vertu argumentative effective et de leur portée réflexive.
- 3) S'assurer d'une exemplification minimale. Il ne s'agit pas de multiplier les illustrations, mais d'être capable de mettre devant les yeux des futurs élèves des situations concrètes correspondant à ce que décrit le philosophe d'une façon parfois seulement abstraite. Dans un passage de Science et religion, Russell abordait la question de l'âme et du corps et estompait la distinction habituelle entre le caractère public des données de la physique et le caractère privé des données de la psychologie : or le candidat a eu bien du mal à proposer en exemple un cas simple où s'éprouverait ce caractère privé des données de la physique, ce qu'il eût obtenu en analysant de façon précise les situations respectives de deux observateurs concrets au travail par exemple deux astronomes. Des apprentis philosophes risquent de ne voir que des mots dans un texte auquel leur professeur n'est pas en mesure de trouver des incarnations précises. À l'inverse, une candidate interrogée sur un texte de Husserl tiré des Idées directrices pour une phénoménologie a su expliciter avec simplicité et clarté les termes abstraits employés (« eidos », « nécessité eidétique ») en s'appuyant sur l'exemple de la salle dans laquelle elle se trouvait et des objets devant elle. Il faut du reste signaler ici un manque parfois criant de culture scientifique chez les candidats. Les philosophes inscrits au programme des classes terminales, quand ils n'étaient pas eux-mêmes des mathématiciens ou des scientifiques de tout premier ordre, avaient pour beaucoup d'entre eux une profonde connaissance de l'état du savoir de leur temps. Nombre de textes ne sont que difficilement intelligibles sans un certain nombre de connaissances élémentaires dans le domaine de la logique, des mathématiques, de la physique ou de la biologie. On a vu ainsi des candidats peiner sur des questions telles que la distinction des qualités premières et des qualités secondes, ou les perspectives d'objectivation dans les sciences de l'esprit. Ce manque de culture concerne aussi l'art et l'histoire.
- 4) Être sensible aux difficultés, aux paradoxes et aux présupposés contenus dans les propos de l'auteur, pour être en mesure de faire ressortir l'intérêt même du texte. Certains candidats donnent l'impression qu'ils pourraient se faire monotonement l'écho de n'importe quelle thèse philosophique sans que jamais le caractère paradoxal ou audacieux, les limites ou la fécondité réelle de cette thèse ne fassent l'objet d'une interrogation. Ces candidats craignent sans doute de se mettre en mauvaise posture en « critiquant » un grand philosophe de la tradition; toutefois ce prétexte recouvre en fait le plus souvent une insuffisance de questionnement autonome. Car discuter, s'interroger, en philosophie, ce n'est pas faire un réquisitoire ni dévaloriser l'adversaire : c'est en réalité faire apparaître les conditions effectives de validité de la thèse avancée, les présupposés sur lesquels elle repose, les clauses dont est assortie la réponse au problème que l'auteur s'est proposé de traiter. Mettre au jour l'anthropologie sous-jacente à telle proposition éthique ou politique, se demander si tel mot ne charrie pas certaines représentations particulières, signaler certaines tensions théoriques qui

demeurent à l'issue du raisonnement de l'auteur, ce n'est pas faire preuve de désinvolture à l'égard des philosophes, c'est adopter la posture requise par la démarche philosophique. Et c'est à partir de là que le candidat peut réussir à faire apparaître l'intérêt du texte étudié. Une explication réussie est une explication au terme de laquelle on sait ce qu'apporte à la pensée le texte examiné et ce qu'il éclaire et permet de mieux comprendre. Comment cette page vient-elle enrichir l'outillage intellectuel du lecteur, de l'élève ? Que permet-elle de mettre en mouvement dans la réflexion ? Parmi toutes les prestations que le jury a entendues, celles qui apportaient une réponse satisfaisante à de telles questions ont été trop rares. Il est frappant que même des explications de qualité puissent manquer de cet horizon. Ainsi un candidat qui avait produit une explication sérieuse du chapitre 1 du livre I de la *Somme contre les Gentils* de Thomas d'Aquin consacré au travail du sage, et qui avait été grandement aidé par sa connaissance du projet thomiste et du contexte, n'est pas parvenu à montrer quel était l'intérêt proprement philosophique du passage, rapporté seulement à la démarche générale et à la doctrine de Thomas d'Aquin.

La mise en œuvre des quelques principes qui viennent d'être rappelés et l'indispensable sensibilité au détail et à la singularité textuelle ne s'acquièrent, répétons-le, que par la pratique et l'expérience répétées, aucune recette ni procédé extérieur ne pouvant s'y substituer.

Certains candidats réussissent manifestement à se hausser à ce niveau d'exigence et proposent au jury de véritables moments d'analyse et de discussion, où l'élaboration théorique d'un philosophe est restituée avec finesse et précision, tout en étant intégrée à une démarche interrogative autonome, témoignant d'une capacité de penser en compagnie des grands auteurs. On peut citer, parmi plusieurs autres exemples, une très bonne explication d'un passage de La Pensée et le Mouvant de Bergson (Introduction (première partie)). Après avoir évoqué quelquesuns des enjeux de l'ouvrage, notamment le manque de précision en philosophie et le goût ruineux de celle-ci pour les systèmes, le candidat insiste sur l'importance de la compréhension de la durée pour la résolution de problèmes philosophiques et notamment celui du libre-arbitre, inscrivant le passage en question dans cette élucidation d'une continuité d'écoulement indivisible, temps réel par opposition au temps spatialisé dont font usage les sciences et la philosophie. Le propos est précis et commente à la fois la lettre du texte et son esprit. Il est attentif aux images, aux comparaisons et aux exemples utilisés par Bergson (la mélodie, le dessin et la couleur, l'éventail, le film cinématographique), à leur place et à leur statut dans l'argumentation, et y réfléchit de manière approfondie lorsque l'entretien l'y invite. La connaissance de l'auteur que le propos manifeste n'empêche pas une étude du texte dans sa singularité, elle permet au contraire une certaine souplesse dans l'explication.

Autre exemple, celui de la très bonne explication d'un passage de Lucrèce (*De rerum natura*, livre V, de « Mais de quelle façon cet amas de matière [...] » à « [...] les feux purs et sans mélange de l'éther »). L'exposé a d'emblée situé l'extrait dans le débat théorique engagé par Lucrèce avec les cosmologies finalistes platonicienne ou stoïcienne, sans pour autant le réduire à une pure question d'érudition, rappelant l'enjeu profondément éthique de ces trois physiques : ces mondes ordonnés sont précisément ceux où il est possible de bien vivre, l'explication physique des phénomènes ayant une finalité éminemment pratique. Il s'agit bien pour Lucrèce de contester la thèse d'une origine mythologique du monde à laquelle il entend substituer une thèse chronologique, physique. Mais l'atomisme et le chaos initial de cet « amas de matière » complique ce passage à un monde ordonné et constitue précisément un défi pour la physique épicurienne puisque, contrairement à la cosmologie de Platon dans le *Timée* dont le candidat fait un usage informé, nulle forme n'est présente préalablement à la constitution du monde : aucun démiurge ni aucune *khôra* ne sont ici supposables – et pourtant l'ordre advient.

C'est bien la problématisation du texte qui fait de son explication une véritable lecture philosophique, lui donnant tout son tranchant. On devine ce qu'une simple paraphrase aurait fait de ce qui se présente à première vue comme un récit imagé : une pure doxographie que la littéralité et la poésie du texte seraient venues sans cesse contredire. À l'inverse, notre candidat

nourrit son exposé d'une connaissance des problèmes de la philosophie, l'entretien étant pour lui l'occasion d'éclaircir certaines formulations du texte et de l'exposé, en s'appuyant non seulement sur des qualités de lecture et de compréhension mais aussi sur une culture philosophique solide qui seule permet de repérer le caractère problématique et polémique du texte.

ANNEXES

Définition des épreuves du Capes-Cafep / Section philosophie

On se reportera aux pages:

https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2013/4/19/MENH1310120A/jo

(en particulier : « Section Philosophie »)

et

http://www.devenirenseignant.gouv.fr/cid98571/les-epreuves-du-capes-externe-et-du-CAPES-CAFEP-capes-section-philosophie.html

Programmes des séries générales et technologiques

On se reportera aux pages:

http://eduscol.education.fr/cid46520/programmes-en-vigueur.html

Séries générales : programme arrêté le 25 mai 2003 et publié au BO n°25 du 19 juin 2003.

Séries technologiques : programme arrêté le 26 juillet 2005 et publié au <u>BO hors série n°7 du 1er septembre 2005</u>.

Epreuves du baccalauréat (séries générales et technologiques)

On se reportera aux pages :

Pour les séries générales :

http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=61108

Pour les séries technologiques :

http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin officiel.html?cid bo=117635

Statistiques de la session 2017

Epreuves d'admissibilité

Epreuve: « Composition de philosophie » (coef. 1)

Moyenne des candidats ayant composé : 7,38 (CAPES) ; 6,95 (CAPES-CAFEP)

Moyenne des admissibles : 11,45 (CAPES) ; 10,32 (CAPES-CAFEP) Ecart type ensemble des candidats : 3,26 (CAPES) ; 2,99 (CAPES-CAFEP) Ecart type des admissibles : 2,41 (CAPES) ; 2,02 (CAPES-CAFEP)

Epreuve: « Explication de texte » (coef. 1)

Moyenne des candidats ayant composé : 7,85 (CAPES) ; 7,10 (CAPES-CAFEP) Moyenne des candidats admissibles : 11,71 (CAPES) ; 9,94 (CAPES-CAFEP) Ecart Type ensemble des candidats : 3,23 (CAPES) ; 2,97 (CAPES-CAFEP) Ecart type des admissibles : 2,43 (CAPES) ; 2,41 (CAPES-CAFEP)

Bilan de l'admissibilité

Nombre d'inscrits: 1756 (CPAES); 299 (CAPES-CAFEP)

Nombre de candidats non éliminés (au terme des deux épreuves) : 1018 (CAPES) 57,74 % ; 171 (CAPES-CAFEP) 57,19 %

Admissibles : 235 (CAPES) 23,18 % des candidats non éliminés ; 54 (CAPES-CAFEP) 31,58% Barre d'admissibilité : 20 (CAPES) ; 17 (CAPES-CAFEP)

Moyenne (ensemble des candidats) sur les deux épreuves (sur 40) : 15,32 (CAPES) ; 14,16 (CAPES-CAFEP)

Moyenne (candidats admissibles) sur les deux épreuves (sur 40) : 23,16 (CAPES) ; 20,26 (CAPES-CAFEP)

Epreuves d'admission

Epreuve « Mise en situation professionnelle » (coef. 2):

Moyenne des présents : 8,54 (CAPES) ; 8,25 (CAPES-CAFEP) Moyenne des admis : 10,97 (CAPES) ; 11,46 (CAPES-CAFEP) Ecart type présents : 3,78 (CAPES) ; 4,20 (CAPES-CAFEP) Ecart type admis : 3,02 (CAPES) ; 3,52 (CAPES-CAFEP)

Epreuve « Analyse d'une situation professionnelle » (coef. 2) :

Moyenne présents : 8,54 (CAPES) ; 8,25 (CAPES-CAFEP) Moyenne des admis : 10,97 (CAPES) ; 11,46 (CAPES-CAFEP) Ecart Type présents : 3,78 (CAPES) ; 4,20 (CAPES-CAFEP)

Ecart type admis: 3,02 (CAPES); 3,52 (CAPES)

Bilan de l'admission sur l'ensemble des épreuves (admissibilité + admission)

Nombre de candidats admissibles : 235 (CAPES) ; 54 (CAPES-CAFEP) Nombre de candidats non éliminés : 214 (CAPES) ; 53 (CAPES-CAFEP) Nombre des admis : 104 (CAPES) – en incluant les candidats issus des ENS ; 25 (CAPES-CAFEP)

Moyenne des présents : 8,54 (CAPES) ; 7,66 (CAPES-CAFEP) Moyenne des admis : 10,97 (CAPES) ; 9,92 (CAPES-CAFEP) Ecart type des présents : 3,78 (CAPES) ; 3,81 (CAPES-CAFEP) Ecart type des admis : 3,02 (CAPES) ; 4,05 (CAPES-CAFEP) Barre : 58 (9,67) (CAPES) ; 50 (8,33) (CAPES-CAFEP)

Moyenne des non éliminés : 57,94 (9,66 sur 20) (CAPES) ; 52,02 (8,67) (CAPES-CAFEP) Moyenne des admis : 68,28 (11,38 sur 20) (CAPES) ; 63,80 (10,63) (CAPES-CAFEP)

Répartition Femmes / Hommes (sur l'ensemble du concours)

Candidates inscrites: 725 (CAPES); 145 (CAPES-CAFEP)

Ayant composé : 416 (CAPES) ; 76 (CAPES-CAFEP)

Admissibles: 80 – non éliminées: 72 (CAPES); 18 – 18 (CAPES-CAFEP)

Admises: 31(CAPES); 6 (CAPES-CAFEP)

Candidats inscrits: 1031 (CAPES); 154 (CAPES-CAFEP) Ayant composé: 632 (CAPES); 101 (CAPES-CAFEP)

Admissibles: 155 – non éliminés: 145 (CAPES); 36 – non éliminés 35 (CAPES-CAFEP)

Admis: 73 (CAPES); 19 (CAPES-CAFEP)

84